



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maeziou ha maezkerel
evit an diorren padus

24 RETOURS D'EXPÉRIENCES

pour animer des
démarches participatives
et soutenir des
projets citoyens



*Un réseau de communes et intercommunalités
pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain*

BRUDED : **« les élus parlent aux élus »**

BRUDED est un réseau d'échanges d'expériences comptant plus de 170 communes et intercommunalités sur la Bretagne et la Loire-Atlantique. Au sein du réseau, des élus « qui ont fait » témoignent de leurs expériences à des élus « qui veulent faire » pour leur permettre d'avancer plus vite et plus loin dans leurs réalisations. Pour faciliter ces échanges d'expériences, les chargés de développement répartis sur le territoire organisent régulièrement des visites de réalisations, des rencontres et accompagnent les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets.

En adhérant à BRUDED, les élus bénéficient d'un accompagnement par les chargés de développement tout au long de leurs projets pour leur apporter un regard transversal s'appuyant sur les expériences des adhérents du réseau.

Retrouvez encore plus d'expériences sur notre site internet : www.bruded.fr

BRUDED : **« Ouzh an dilennidi e komz an dilennidi »**

Ur rouedad skiant-prenet eo BRUDED diazezet war 170 kumun hag etrekumunelezhioù e Breizh hag e Liger-Atlantel. E kreiz ar rouedad, dilennidi « o doa savet » zo o testenianñ d'o skiant-prenet da zilennidi « a fell dezho ober » evit sikour anezho da gas da benn o raktresoù buanoc'h ha pelloc'h. Evit aesaat an eskemmoù skiant-prenet-se e vez aozet alies gant kargidi ar gevredigezh gweladennoù evit an dud d'ober o soñj war al labour kaset da benn. Aozañ a ra alies an dud e-karg eus an diorren war an dachenn gweladennoù-sevenidigezh, emgavioù hag ambroug a ra ar strollegezhioù en o raktresoù.

An dilennidi, pa zeuont da vezañ izili eus Bruded, a vez ambrouget gant an dud-e-karg a-hed mare o raktres. Ur sell-treuz diazezet war skiant-prenet an izili a zegas dezho ar gevredigezh.

War lec'hienn internet www.bruded.fr e kavit muioc'h a skiantoù-prenet c'hoazh.



Pour des projets participatifs et citoyens

Cela fait déjà plusieurs années que des municipalités pionnières ont compris toute l'importance d'associer les habitants aux côtés des experts pour l'élaboration de leurs projets. Aujourd'hui, les démarches participatives se multiplient et les citoyens sont de plus en plus nombreux à s'impliquer : à l'évidence, ces approches vont rapidement s'imposer à toutes les collectivités, soyons en assurés.

Mais l'implication citoyenne ne s'arrête pas là ! Sur ce nouveau mandat, communes et intercommunalités seront également nombreuses à être sollicitées pour soutenir des projets directement portés par des habitants et acteurs locaux. Facteurs de développement local durable, de bien-vivre ensemble et d'intérêt général, ces initiatives auront souvent besoin d'un appui politique, financier ou logistique pour aboutir. Voilà qui ouvre un nouveau champ d'action pour les élus.

Là aussi, celles et ceux qui l'ont déjà exploré nous disent tout l'intérêt de favoriser l'émergence et le déploiement d'actions citoyennes.

Que les projets soient pilotés par la collectivité ou par les citoyens, la dimension participative modifie la posture des élus et les processus de mise en œuvre. À l'évidence, il n'y a pas de méthode unique. Néanmoins, la diversité des retours d'expériences capitalisés au sein du réseau BRUDED nous a permis d'identifier des clés de réussite et des écueils à éviter, valables pour tous les projets. Nous avons souhaité partager avec vous ce vécu et cette expertise d'élus, sans pour autant imposer une façon unique de procéder.

En espérant que ce document réponde à vos attentes et interrogations, nous vous souhaitons une bonne lecture, et bon mandat à tous !



**Véronique Pereira
& Valérie Poilâne-Tabart**
co-présidentes de BRUDED

Ce document est divisé en deux parties :

- les projets pilotés par la commune ou l'intercommunalité dans lesquels ont été impliqués des habitants et des acteurs locaux
- les projets portés par des citoyens ou des acteurs locaux qui ont été soutenus par des collectivités.

Néanmoins cette distinction peut apparaître artificielle. Certains projets peuvent ainsi faire l'objet d'un réel co-pilotage dans une logique de co-construction.

IMPLIQUER LES HABITANTS ET LES ACTEURS LOCAUX DANS LES PROJETS PILOTÉS PAR LA COLLECTIVITÉ

La participation pour réinventer la conduite des projets locaux page 6

Mener une démarche participative : clés de réussite page 10

13 retours d'expériences pour passer à l'action page 13

- 1 **CC de Brocéliande (35)** : un programme d'actions de développement durable co-construit avec les acteurs.
- 2 **Saint-Sulpice-la-Forêt (35)** : « Saint-Sulpice 2030 », un projet urbain transversal et participatif.
- 3 **Grand-Champ (56)** : impliquer les citoyens pour construire collectivement l'avenir de Grand-Champ.
- 4 **Laurenan (22)** : les habitants au cœur des projets de revitalisation du centre bourg.
- 5 **La Vraie-Croix (56)** : une commune à la main verte tirant son dynamisme d'actions participatives et durables !
- 6 **Plélan-le-Grand (35)** : des projets citoyens financés par un budget participatif.
- 7 **Bouvron (44)** : le Processus de Conception Intégré (PCI) appliqué au projet de Pôle enfance.

- 8 **Le-Cloître-Saint-Thégonnec (29)** : aménagement participatif de la place de l'église avec des ressources locales.
- 9 **Plougonven (29)** : l'espace public inventé et aménagé avec les habitants.
- 10 **Bouvron (44)** : municipalité, habitants et associations, ensemble pour construire le tiers-lieu.
- 11 **La Chapelle-Launay (44)** : démarche BIMBY, accompagner les habitants pour densifier le bourg et adapter le PLU.
- 12 **Saint-Lunaire (35)** : la biodiversité, levier majeur de cohésion entre les habitants et d'attractivité communale.
- 13 **Redon Agglomération (35-44-56)** : un Projet Alimentaire de Territoire co-construit avec l'ensemble des acteurs locaux.



SOUTENIR DES PROJETS PILOTÉS PAR DES CITOYENS OU DES ACTEURS LOCAUX

**Définir un cadre générique de réponse
aux sollicitations citoyennes** page 40

**Répondre à une sollicitation
citoyenne : clés de réussite** page 43

**11 retours d'expériences
pour passer à l'action** page 45

14 **Le Juch (29)** : impliquer les habitants et soutenir les choix citoyens, moteurs des projets communaux.

15 **Arzano (29)** : le Régal d'Épissure : une épicerie associative qui conforte le dynamisme en cœur de bourg.

16 **Coësmes et Roche aux Fées communauté (35)** : soutien communal et intercommunal au café associatif et tiers-lieu Bistrot Lab'.

17 **Guipel (35)** : « Un café des possibles », un bar-restaurant épicerie qui dynamise le centre-bourg.

18 **Monteneuf (56)** : la commune impulse et accompagne la création d'un bar associatif, source de dynamisme local.

19 **Trémargat (22)** : l'épicerie associative donne la priorité aux produits locaux et au lien social.

20 **Pipriac et Saint-Ganton (35)** : objectif zéro chômeur de longue durée, quand l'ensemble du territoire se mobilise.

21 **Laurenan - Le Mené (22)** : un second projet éolien citoyen soutenu par les communes du territoire.

22 **Parthenay-de-Bretagne (35)** : un investissement photovoltaïque citoyen sur le toit de la salle de sport.

23 **CC Val d'Ille-Aubigné et Bretagne Romantique (35)** : des collectivités en soutien d'une SCIC citoyenne pour favoriser les énergies renouvelables.

24 **Riec-sur-Bélon (29)** : un skate park conçu et construit avec les jeunes de la commune.

LES ACTEURS POUR SOUTENIR LES DÉMARCHES PARTICIPATIVES ET LES PROJETS CITOYENS

Les acteurs généralistes page 68

Les acteurs sectoriels page 70

Des outils de financement page 71

1

IMPLIQUER LES HABITANTS ET LES ACTEURS LOCAUX DANS LES PROJETS PILOTÉS PAR LA COLLECTIVITÉ

La participation pour réinventer la conduite des projets locaux

Pourquoi mener une démarche participative ?

Au vu des différentes expériences capitalisées par BRUDED et des retours formulés par les participants, de nombreux bénéfices se dégagent des démarches participatives :

Pour la qualité et l'efficacité du projet ou de la démarche

- Une meilleure réponse aux attentes des citoyens et usagers du territoire
- Un élargissement des regards, des idées et des compétences
- Une appropriation par tous les acteurs qui en deviendront ensuite les ambassadeurs

Pour les habitants

- Une occasion de s'impliquer, de s'intégrer dans la vie de la collectivité
- Une possibilité d'acquérir des compétences, des savoir-faire...
- Une découverte des réalités et contraintes d'un projet d'intérêt général
- Une incitation à s'impliquer encore plus dans la vie locale

Pour la collectivité et son territoire

- Une démocratie locale et un lien social renforcés
- Une dynamique et une image positive de la collectivité
- Un facteur d'attractivité

Pour l'équipe municipale

- Un enrichissement de la fonction d' élu
- Un renforcement de l'esprit d'équipe
- Une proximité avec les habitants et un climat de confiance renforcés
- Une identification de personnes ressources susceptibles d'aider pour d'autres projets



À Saint-Sulpice-la-Forêt (35), le projet urbain participatif a permis de « prendre collectivement de la hauteur, tant pour les habitants que pour les élus. Des sujets comme le renouvellement urbain deviennent plus acceptables dès lors qu'on comprend les enjeux, limites et opportunités qui s'offrent autour de cette question », témoigne Yann Huaumé, maire.



Tous les projets peuvent être concernés...

Tous les types de projets semblent pouvoir se prêter à une démarche de participation ou d'implication des acteurs locaux. En allant au-delà des procédures réglementaires de concertation lorsqu'elles existent (enquêtes publiques par exemple), la mobilisation des forces vives du territoire et la réflexion collective enrichissent des démarches et projets de différentes natures :

- Projets de planification et de perspective de développement, pour partager une vision collective : SCOT, PLU, démarche de développement durable, projet d'aménagement, étude préalable de centre-bourg... à l'échelle communale et intercommunale.
- Aménagements et équipements, pour définir une conception adaptée aux besoins de la population : centre-bourg, ZAC, lotissement, construction ou rénovation d'une école, cantine, salle des fêtes...
- D'autres types de projets en lien avec la vie locale, pour répondre aux besoins existants et futurs, accompagner l'évolution des modes de vie : fonctionnement de la restauration collective, embellissement de la commune, politique culturelle...



À La Chapelle-Launay (44), l'élaboration du PLU a été enrichie par des ateliers d'échanges avec les habitants, ainsi que par des entretiens individuels avec une trentaine de propriétaires pour accompagner et soutenir une densification qualitative du bourg. « La démarche BIMBY (« build in my backyard » ~ construire dans mon jardin) accompagne les habitants qui souhaitent diviser leur parcelle, et nous permet d'adapter nos règles au service d'un renouvellement harmonieux du bourg », indique Jacques Dalibert, maire de 2008 à 2020.



Quels acteurs impliquer ?

Selon la nature du projet et l'étendue de la participation souhaitée, on peut imaginer impliquer : des habitants, des usagers, des associations locales (parents d'élèves, culturelles, sportives...), des scolaires, des étudiants, des acteurs économiques locaux (commerçants, artisans, entreprises...), des touristes...



À toutes les étapes

Selon les types de projet, les processus de participation et d'implication sont envisageables à différentes étapes, l'une n'excluant pas l'autre :

Lors de la conception du projet

La participation peut enrichir :

- Le diagnostic et la définition des besoins, qui permettent à chacun d'exprimer des éléments de contexte, des situations, des besoins, des envies, en partant du réel mais aussi en se projetant dans l'avenir. Cette étape permet de valoriser des savoirs liés aux expériences de vie et d'usage.
- La définition des enjeux et des objectifs auxquels doit répondre le projet (eau, énergie, déchets, santé, mobilités, culture, lien social, économie locale, etc.).
- La recherche de solutions concrètes, d'actions à mettre en œuvre : l'enjeu est aussi de permettre l'émergence de propositions innovantes et créatives dans le respect du cadre politique, technique, réglementaire et économique.

Pour la vie d'un lieu ou d'un espace

La gestion, l'animation, l'entretien... peuvent être réalisés en partenariat avec des habitants ou délégués à une association. Il en résulte une forme de souplesse dans le fonctionnement et une plus forte appropriation du projet.

Lors de la mise en œuvre concrète des actions

La première étape consistera à recenser les actions, les répartir en fonction des compétences et envies de chacun et à dresser un calendrier. Une formation spécifique ou l'encadrement de certains participants pourra s'avérer utile. Un avenant de l'assurance de la collectivité ou une convention avec une association locale permettra d'assurer les personnes et les matériels le cas échéant.

À Plougonven (29), la réflexion collective menée sur les espaces publics a fait émerger le besoin d'espaces conviviaux. Parmi les actions-test mises en place, la création de mobilier éphémère avec les jeunes de la commune encadrés par une structure professionnelle de designers urbains.



Avec différents niveaux d'implication

De manière schématique, on peut identifier trois niveaux de participation, avec une implication croissante de la population et des acteurs locaux :

- Recueillir les avis et les idées : boîte à idées, enquêtes, réunions publiques, débats... L'information est ascendante, des habitants vers les élus, sans que les habitants ne participent réellement au processus de décision.
- Partager les avis et idées : réunions de travail, ateliers participatifs, diagnostics partagés... Il s'agit là d'avoir des vrais temps d'échanges et des discussions collaboratives avant une décision finale par les élus.
- Co-construire le projet : cela peut notamment être le cas d'un projet qui serait réalisé en maîtrise d'ouvrage partagée avec une association locale. Une véritable co-décision est alors possible.



À Bouvron (44), la commune a mis en place un processus de conception intégrée (PCI) pour la restructuration/extension de l'école publique. Celui-ci place les usagers au cœur de la conception du futur bâtiment : enseignants, animateurs périscolaires, enfants, parents, agents d'entretien, conducteur de car... Le projet est réellement co-construit.



Chantiers participatifs

De nombreuses collectivités ont associé les acteurs locaux aux travaux de rénovation ou construction de bâtiments publics dans le cadre de chantiers participatifs. Pour en savoir plus sur ces démarches, consultez notre site : www.bruded.fr/chantiers-participatifs/



Mener une démarche participative : clés de réussite

BRUDED a organisé différents ateliers d'échanges entre élus qui ont permis d'identifier de nombreux leviers favorisant la participation réussie des habitants et des acteurs du territoire.

Une posture nouvelle de la part des élus

Il s'avère important de montrer la volonté réelle d'engager un processus de participation, où la parole des habitants/acteurs locaux sera prise en compte. Cela nécessite une confiance réciproque entre élus et habitants, et passe par une évolution de la posture des élus :

- Une culture de l'écoute, qui favorise l'expression libre et en confiance des participants.
- Un bon fonctionnement du binôme élu/technicien (secrétaire de mairie, DGS...), avec des techniciens qui soutiennent et animent la démarche participative.
- Une approche plus collaborative, d'accompagnement d'une démarche collective, et moins hiérarchisée dans la prise de décision finale.

Un processus de concertation clair

Dès le démarrage du processus de concertation, il importe de définir, d'exposer clairement et de rappeler systématiquement à chaque étape :

- Le périmètre sur lequel porte la concertation/participation : Quel est le projet soumis à la discussion ? Qu'est-ce qui relève de la décision des élus, et qu'est-ce qui est soumis à débat et décision collective ?
- Le cadre : Quel est le cadre politique fixé par les élus (exigences de développement durable...) concernant ce projet ? Quelles sont les exigences techniques, économiques ou réglementaires (budget, règles du SCOT, du PLU...) auxquelles ils doivent se soumettre ?
- Les référents : Qui est l'élu référent ? Qui est l'animateur du processus ? On désignera idéalement un animateur qui n'est pas un élu, dans un souci de neutralité de l'animation et de donner toute sa légitimité à la démarche participative.
- L'objectif de la participation des habitants/acteurs : En quoi va-t-elle contribuer à la réussite du projet ? Les citoyens ont besoin de savoir dès le départ à quoi va réellement servir leur participation.
- Le déroulé du projet et la méthodologie : Le temps de l'action publique est souvent différent du temps de l'action citoyenne ! Quand le projet démarre-t-il et se terminera-t-il ? À quelles étapes interviendront les habitants/acteurs locaux ? Comment vont se passer les réunions, qui les animera, à quelle fréquence et avec quel objectif pour chacune d'elles ?
- Le positionnement des participants : Sont-ils là pour émettre des avis ? Contribuer activement au projet ? Le co-construire ?
- Les valeurs partagées qui serviront de cap à tenir tout au long de la démarche : Écoute et respect de la parole de tous, ouverture à tous et à tout moment...



À Plélan-le-Grand (35), Bénédicte Rolland, adjointe qui porte le budget participatif communal, témoigne : « Nous voulons montrer aux habitants qu'ils peuvent proposer, agir et que cela peut avoir un impact positif sur leur quotidien. Cette démarche est importante pour renforcer leur confiance vis-à-vis de la municipalité. ».



À Laurenan (22), pour dynamiser le centre bourg, chaque projet a été co-construit avec les habitants. « Tout doit être posé et validé de manière transparente, et le cap fixé pour les objectifs de développement durable doit être tenu », rappelle Valérie Poilâne-Tabart, maire de 2009 à 2020. « Il est préférable de solliciter la capacité d'invention des habitants dans le comment faire, plutôt que de partir d'une feuille blanche », estime-t-elle.

Une animation de qualité pour faciliter l'émergence d'un projet partagé

Il est important de s'appuyer sur une ou des personnes (en interne ou en prestation) qui savent animer un processus de concertation, qui créent la confiance et permettent de libérer la parole : prestataires extérieurs, étudiants, services civiques... Il est important que l'animateur soit dans une posture d'écoute attentive et de reformulation, de neutralité, de simplicité, d'ouverture et de bienveillance, pour :

- Mobiliser largement les citoyens en s'appuyant sur un tirage au sort à partir des listes électorales ou d'usagers, la diffusion d'invitations dans les boîtes aux lettres, la mobilisation des établissements d'enseignement secondaire, le travail de terrain, une communication repensée et attractive...
- Associer les participants au bon moment, avec les outils et méthodes d'animation adéquats.
- Tenir le fil de la concertation dans la durée avec des moyens de communication adaptés : invitation, rappel des objectifs et des étapes d'avancement, retours et rendus au fil de l'eau, retour final et évaluation.
- Rappeler les règles collectives de discussions.
- Gérer la parole au sein du groupe avec des outils facilitants la démarche : bâton de parole, tour de table, annonce « je prends, je laisse la parole » pour éviter de couper la parole, distribution de tickets de parole... L'animateur peut aussi interpeler les participants qui prennent peu la parole.
- Impliquer et responsabiliser les habitants et acteurs : organisation et comptes-rendus des réunions des groupes de travail thématiques.

Mettre rapidement en place des actions concrètes afin de permettre aux acteurs de se mobiliser : installations temporaires, premières actions, évènement festif, etc.

Des outils et des méthodes adaptés aux objectifs de la concertation

Le choix des outils et des méthodes apparaît comme prépondérant pour assurer une participation vivante :

- Des démarches favorisant l'accès au processus de concertation au plus grand nombre : aller vers les habitants plutôt que de demander aux habitants de venir vers la municipalité.
- Des méthodes variées, nouvelles, informelles : balades déambulatoires, randonnées, stands, caravanes, internet, ateliers, évènement festif...
- Des supports innovants : maquettes, dessins, forum ouvert...
- La forme est importante pour libérer la parole : agencement de la salle et taille du groupe adaptés à la méthode d'animation choisie, convivialité...
- L'importance de la restitution : à l'issue des débats, il est essentiel que la collectivité revienne vers les participants à l'occasion d'une réunion de restitution, afin de leur faire part de ce qui a été retenu de leurs contributions. Il s'agit alors d'exposer de façon précise ce qui a été repris dans la décision et ce qui ne l'a pas été, en expliquant ces choix.



Au Cloître-Saint-Thégonnec (29), les élus ont réouvert, le temps de l'étude, le bar de la place du village pour accueillir une équipe de paysagistes en résidence. Une simple maquette en carton a permis d'échanger avec la population sur le réaménagement du bourg, en toute convivialité et simplicité !



CC de Brocéliande (35), à propos du programme d'actions de développement durable co-construit avec les acteurs : « Notre démarche se voulait pragmatique et visait à aller rapidement vers un programme d'actions », indique Murielle Douté-Bouton, vice-présidente qui a accompagné le projet.



Les pièges à éviter

- Communiquer insuffisamment ou par le biais d'un seul média. Le risque est d'aboutir à une faible participation ou à une faible diversité de participants qui diminuerait l'intérêt ou la qualité de la démarche.
- Oublier d'informer au préalable des enjeux, réglementations et temporalités auxquels doit se conformer le projet. Laisser croire que tout est possible au début et ne présenter les contraintes qu'à la fin peut générer beaucoup de frustration chez les participants.
- Placer des habitants dans la définition des objectifs sans annoncer ceux de la municipalité, au risque de laisser à penser que les élus n'ont pas d'objectifs ou que ceux-ci peuvent être remis en question.
- Placer des habitants dans un rôle d'expert technique alors qu'ils ne le sont pas. Cela peut amener à des solutions conformistes, peu créatives voire conservatrices, ne répondant pas de manière satisfaisante à la problématique soulevée.
- Placer les habitants dans un rôle décisionnaire qui relève in fine de la municipalité. Cela risque de créer de la confusion et induire des déceptions parmi les participants dont les propositions ne seraient pas retenues.
- Organiser des réunions dans l'entre-soi, avec des personnes qui ont sensiblement les mêmes avis. Cela empêche une réelle efficacité de la concertation et hypothèque l'approbation des projets par le plus grand nombre.
- Arrêter le processus en cours de route décrédibilise la démarche.
- Ne pas dire pourquoi on n'a pas pris en compte certains avis peut laisser à penser que l'on est dans un processus de concertation fantôme.
- Oublier d'informer sur la façon dont la participation des habitants a été prise en compte et traduite. Cela peut laisser un sentiment de frustration chez les habitants et le sentiment que leur participation n'a pas servi à grand-chose.



À La Vraie-Croix (56), dans la suite du fleurissement participatif de la commune et de l'Agenda 21 de plus en plus transversaux et fédérateurs, la municipalité propose depuis 2018 des ateliers d'échanges avec des habitants, tirés au sort sur les listes électorales. « Notre objectif est d'aller au contact des personnes plus éloignées de la vie communale », témoigne Monique Danion, maire entre 1995 et 2020.

SOMMAIRE

Démarches globales

- 1 **CC de Brocéliande (35)** : un programme d'actions de développement durable co-construit avec les acteurs.
- 2 **Saint-Sulpice-la-Forêt (35)** : « Saint-Sulpice 2030 », un projet urbain transversal et participatif.
- 3 **Grand-Champ (56)** : impliquer les citoyens pour construire collectivement l'avenir de Grand-Champ.
- 4 **Laurenan (22)** : les habitants au cœur des projets de revitalisation du centre bourg.
- 5 **La Vraie-Croix (56)** : une commune à la main verte tirant son dynamisme d'actions participatives et durables !
- 6 **Plélan-le-Grand (35)** : des projets citoyens financés par un budget participatif.

Commerces et services

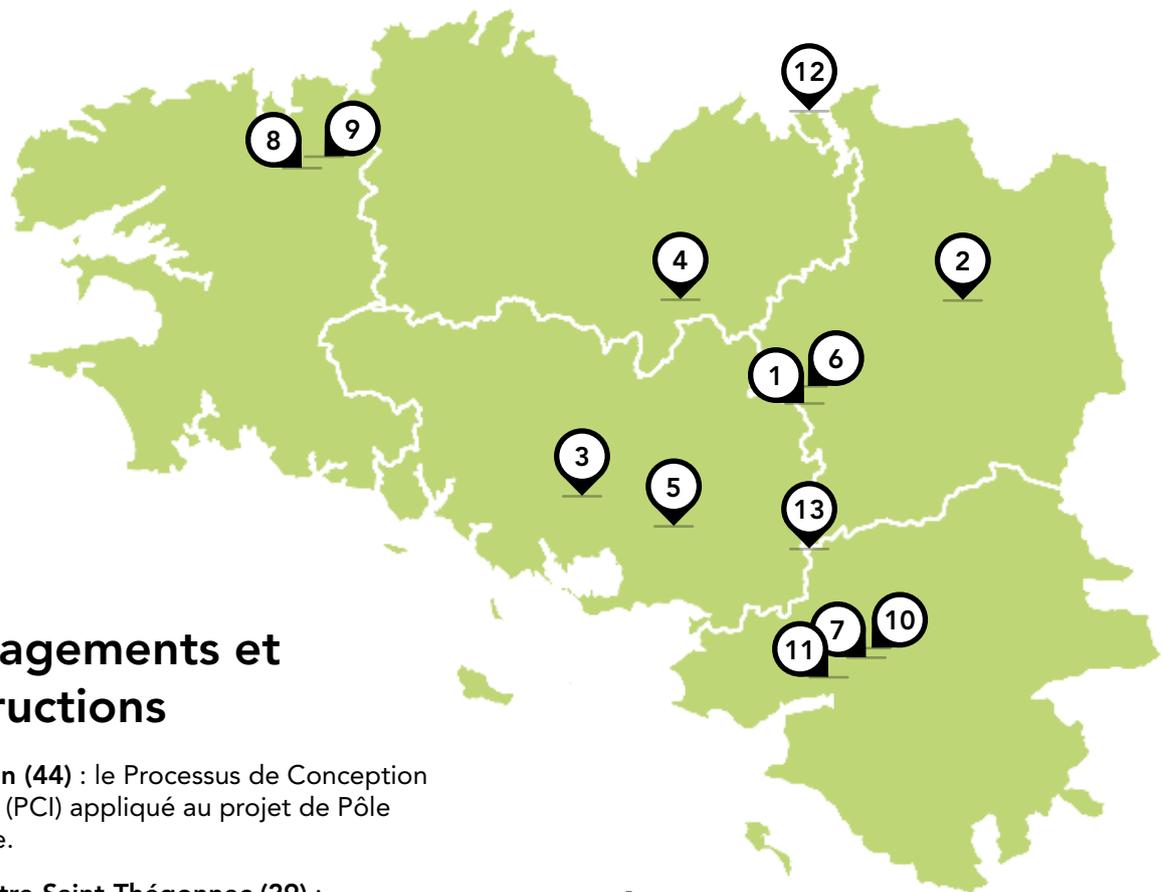
- 10 **Bouvron (44)** : municipalité, habitants et associations, ensemble pour construire le tiers-lieu.

Logement

- 11 **La Chapelle-Launay (44)** : démarche BIMBY, accompagner les habitants pour densifier le bourg et adapter le PLU.

Environnement

- 12 **Saint-Lunaire (35)** : la biodiversité, levier majeur de cohésion entre les habitants et d'attractivité communale.



Aménagements et constructions

- 7 **Bouvron (44)** : le Processus de Conception Intégré (PCI) appliqué au projet de Pôle enfance.
- 8 **Le-Cloître-Saint-Thégonnec (29)** : aménagement participatif de la place de l'église avec des ressources locales.
- 9 **Plougonven (29)** : l'espace public inventé et aménagé avec les habitants.

Alimentation

- 13 **Redon Agglomération (35-44-56)** : un Projet Alimentaire de Territoire co-construit avec l'ensemble des acteurs locaux.



Démarches globales

► Communauté de communes de Brocéliande (35)

Un programme d'actions de développement durable co-construit avec les acteurs

La Communauté de communes a utilisé une méthode participative et innovante, la "DDmarche", pour définir un programme structuré d'actions de développement durable pour son territoire : mobilités, circuits courts, énergies renouvelables, marchés publics...

A 20 km au sud-ouest de Rennes, s'étirant sur la route nationale Rennes-Vannes-Lorient, la Communauté de Communes de Brocéliande rassemble 8 communes et plus de 18 000 habitants. Cette situation privilégiée combinée à un fort attrait touristique contribue au dynamisme du territoire qui ne connaît que 7,6% de chômage.

↗ Structurer les actions

L'intercommunalité mène depuis plusieurs années des actions diverses en matière d'environnement et de développement durable : dans le cadre de sa compétence déchets avec la mise en place de la redevance incitative et des opérations de prévention et de réduction des déchets, avec le développement de chaufferies bois pour des équipements intercommunaux (Paimpont, Plélan-le-Grand)...

Les communes ont elles-mêmes mené plusieurs actions en matière de maîtrise de l'énergie et de production d'énergies renouvelables, d'approvisionnements locaux... Pour autant, les communes et l'intercommunalité ne disposaient pas d'un inventaire exhaustif de ce qui avait été fait par les uns et par les autres, ni d'un programme intercommunal concerté de développement durable. Sous l'égide de Bernard Ethoré, Président, une démarche globale a donc été initiée et pilotée par Murielle Douté-Bouton, Vice-Présidente et Cécile Piel, chargée de mission habitat et développement durable. L'objectif est de « structu-



Entre 50 et 70 personnes ont participé aux soirées animées par le CPIE de Brocéliande pour co-construire le programme d'actions

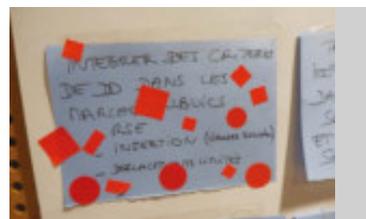
rer nos actions et les rendre encore plus visibles auprès des ménages et des collectivités en inscrivant toutes ces initiatives dans un schéma global » résume Bernard Ethoré.

↗ Une démarche en 3 temps

Initiée en octobre 2016, la démarche a été menée en 3 temps :

- une phase « diagnostic et enjeux du territoire » réalisée en interne puis partagée lors d'une soirée de co-construction avec les acteurs du territoire (18 mai 2017),
- une phase « construction du programme d'actions » également élaborée avec les acteurs du territoire au cours d'une nouvelle soirée (16 juin),
- une mise en oeuvre opérationnelle après la présentation du pro-

La DDmarche



La DDmarche est une méthode conçue par l'UNCPIE et Territoires conseils pour établir un programme d'actions partagé de développement durable, en moins d'un an, à l'échelle d'un EPCI. La CC de Brocéliande est le 1er territoire breton à le mettre en oeuvre. « Cela nous permet d'être en réseau avec 6 autres EPCI à l'échelle nationale et d'échanger sur nos méthodes, sur l'avancement de notre projet », témoigne Murielle Douté-Bouton. ■

Démarches globales

► Saint-Sulpice-la-Forêt (35)

« Saint-Sulpice 2030 » : un projet urbain transversal et participatif

Afin de réfléchir au devenir de la commune et d'alimenter le futur PLU intercommunal, la nouvelle municipalité accompagnée par l'AUDIAR, a lancé une démarche participative autour de la question « Comment imaginez-vous Saint Sulpice dans 15 ans en terme d'urbanisme ? ».

Petite commune de Rennes Métropole située en bordure de la forêt de Rennes, Saint-Sulpice-la-Forêt compte 1500 habitants. A l'arrivée des nouveaux élus en 2014, la commune et notamment son centre-bourg avaient peu évolué en matière d'urbanisme depuis les 15 dernières années.

➤ Un besoin de se projeter

« Le PLU datait de plus de 10 ans et aucune étude n'était disponible concernant les enjeux de renouvellement urbain, d'aménagement du centre-bourg, de maillage viaire, de diagnostics d'usage ou patrimonial » explique Yann Huaumé, maire. D'où la nécessité ressentie par les élus de réfléchir à un projet urbain. « Cela demande d'étudier tant la question de l'habitat, de l'environnement, de l'architecture, du patrimoine bâti, de la vie locale et des commerces, des déplacements, des zones à aménager ou à préserver, des voies et liaisons... » complète l' élu.

➤ Préparer l'équipe municipale

Préalablement à la mise en œuvre de la démarche, les élus se sont retrouvés en séminaire au cours de deux samedis. A cette occasion, ils ont travaillé sur la question de l'identité de la commune, de la participation, de la définition du cahier des charges relatif à la démarche de concertation... « Une étape essentielle permettant de partir unanimement sur un projet compris et partagé par tous les élus, et



La démarche a démarré par un diagnostic en marchant où des groupes d'habitants ont pu partager leur appréciation et connaissance du territoire communal

d'appréhender l'investissement de chacun » estime le maire.

➤ Co-construire le projet avec les habitants

La participation des habitants apparaît comme une évidence pour cette toute nouvelle équipe municipale élue en 2014 : Pour l'élaboration du projet urbain, « nous souhaitons que les réponses apportées ne soient pas que la simple émanation des réflexions des élus ou d'experts mais le fruit d'un débat public et démocratique ». Pour la municipalité, cela passe par :

- construire un savoir commun sur le sujet, permettre l'appropriation du sujet par chacun,
- proposer un véritable espace d'expression et d'action aux habitants, qui peuvent discuter et débattre des évolutions futures de la commune.

Sur la base de ce cahier des charges, la

Une caravane et un site internet



En parallèle des ateliers, les habitants étaient invités à contribuer au projet urbain :

- lors de la douzaine de permanences de la « caravane de la concertation »

- sur le site internet de la commune

où l'on pouvait trouver la synthèse des ateliers, une boîte à idées, une carte collaborative, un groupe de discussion... permettant à chacun d'exprimer son point de vue. ■

municipalité contacte alors l'AUDIAR (Agence d'urbanisme de l'agglomération rennaise) et co-construit avec elle une méthode permettant de réaliser son projet urbain partagé.

➤ Une démarche en deux temps

La démarche comporte deux temps de concertation très distincts :

- un temps de diagnostic pour analyser les points forts et les points faibles de la commune ainsi que les obligations et orientations (SCOT, PLU...) encadrant la capacité de faire de la collectivité.
- un temps de projection pour imaginer Saint-Sulpice en 2030 au regard des enjeux repérés, et proposer des scénarios qui permettront d'aborder les solutions possibles d'aménagement et de renouvellement urbain.

➤ Les rendez-vous de la concertation

Les « rendez-vous de la concertation » ont permis de travailler de nombreux thèmes avec les habitants : habitat, environnement, architecture, patrimoine bâti, vie locale, déplacements... Ces rdv font appel à « l'expertise d'usage » de tous les habitants, mais également à leur sensibilité. Il y en a eu cinq au total :

- pour le temps du diagnostic, un « diagnostic en marchant », (samedi matin) permettant à tous de découvrir ou de partager la connaissance du territoire communal en empruntant l'un des trois itinéraires pré-établis par l'équipe projet, puis

“ La dimension participative est un puissant facteur de lien social et d'attachement des habitants et acteurs locaux à leur territoire. ”



Yann Huaumé, maire

deux ateliers de diagnostic en salle en travaillant sur plans.

- pour le temps de la projection, deux ateliers similaires étaient proposés à une quinzaine de jours d'intervalle (19h-22h30). Au cours de ces ateliers, par groupes de 4 à 6, les habitants et les élus ont été invités à co-construire le projet urbain thème par thème... avant d'effectuer une synthèse de l'ensemble des thèmes sur une carte. Un travail qui s'est avéré extrêmement riche !

Chacun de ces deux temps s'est soldé par la réalisation d'une synthèse, présentée ensuite en réunion publique. 19 à 40 participants se sont mobilisés pour chaque atelier ; 60 et 80 habitants pour les réunions publiques intermédiaires de restitution.

➤ Un atelier « regards croisés » avec BRUDED

À la fin de l'étape de diagnostic, la municipalité souhaitait bénéficier d'un regard extérieur et critique sur la problématique de la seule liaison est-ouest existante, passant par la rue centrale. Elle a fait appel à BRUDED afin d'organiser une rencontre avec des élus d'autres communes, « pour entendre une interprétation distanciée et nourrir sa réflexion sur cette question ».



A la fin de la phase diagnostic, des cartes thématiques ont été produites avec les points forts/faibles, les problématiques à résoudre

➤ La finalisation du projet

Sur la base des huit scénarios des habitants cartographiés par l'AUDIAR, un comité technique (le maire, deux adjoints et l'AUDIAR) s'est réuni une fois par mois de janvier à juin 2017 pour préparer les supports, animations et contenus à proposer lors des réunions mensuelles des élus sur le projet urbain. L'équipe municipale, en présence de l'AUDIAR, a travaillé sur une carte de synthèse, thème par thème, secteur par secteur. Le projet urbain a été finalisé et validé par les élus lors de la dernière rencontre sous forme de balade sur site, qui a permis de confronter les dessins au terrain. Il a ensuite été restitué aux habitants au cours d'une réunion publique qui s'est tenue en septembre, avant enquête publique dans le cadre du PLUi.

➤ Une satisfaction réelle

Pour le maire, « la dimension participative de ce projet a permis de prendre collectivement de la hauteur, tant pour les habitants que pour les élus. Des sujets comme le renouvellement urbain deviennent plus acceptables dès lors que l'on comprend les enjeux, limites et opportunités qui s'offrent autour de cette question ».

➤ Éléments financiers

- 20 000 € investis sur la partie démarche participative
- la réalisation des documents d'urbanisme par l'AUDIAR est prise en charge par Rennes Métropole. ■



Un habitant expose le scénario de projet urbain élaboré par son groupe

CONTACT

Yann Huaumé, maire - 02 99 66 23 63 - yann.huaume@saint-sulpice-la-foret.fr



Démarches globales

► Grand-Champ (56)

Impliquer les citoyens pour construire collectivement l'avenir de Grand-Champ

L'implication citoyenne est au cœur du projet communal porté par les élus de Grand-Champ. A travers la dynamique participative mise en place, les habitants ont toute possibilité de prendre part à la vie locale et construire avec les élus le cadre de leur lieu de vie.

Grand-Champ est une commune Morbihannaise située aux portes de Vannes, qui compte 5 300 habitants et connaît une progression constante de sa population. L'accueil de nouveaux habitants n'est pas sans conséquence sur l'évolution de la commune : tout l'enjeu est alors de bâtir ensemble un projet de développement. « Nous voulons rester une commune rurale à taille humaine tout en proposant à nos habitants de nouvelles façons d'habiter, d'être solidaires, de bien-vivre ensemble, de participer à un avenir commun », explique Yves Bleunven, maire depuis 2014.

↗ L'implication citoyenne au cœur du projet communal

« Lors de la campagne des municipales en 2014, on s'est rendu compte que les habitants étaient en demande d'information, de débats et de rencontres », explique Sophie Bégot, adjointe à la communication, l'information et la concertation. Une fois élue, l'équipe municipale intègre tant dans son projet que dans son organisation la question de l'implication citoyenne. « Les élus sont là pour rendre possible les idées des habitants. Ces derniers apportent du contenu, aux élus ensuite de structurer la démarche et de créer les conditions de réalisation. C'est un atout pour la commune » continue Sophie Bégot.

Un nouveau contexte institutionnel renforce cette volonté de travailler collectivement. En 2017, Grand-



Echanges autour des stands au forum citoyen organisé en février 2019

Champ intègre l'unité urbaine de Vannes. Cette évolution ouvre des perspectives de développement, mais interroge aussi sur la place de la commune dans ce nouvel ensemble. « Nous devons tous, élus et citoyens, réfléchir main dans la main à l'avenir de Grand-Champ. Nous croyons à l'intelligence collaborative » est-il écrit sur le site de la mairie. Les élus appellent ainsi les citoyens à devenir des acteurs de la vie locale.

↗ Des formes d'implication aux multiples facettes

« Pour que le plus grand nombre puisse trouver ce qui lui convient, il faut démultiplier les formes et formats d'implication » explique Sophie Bégot.

En 2017, la commune met en place, sur son site Internet, la boîte à idées numérique. Fruit de la rencontre avec ID City, une jeune

start up bretonne spécialisée dans la concertation numérique, cet outil est un moyen d'expression à disposition des habitants. Après inscription sur la plateforme, chacun est libre de déposer une ou plusieurs idées, sur un thème de son choix, à condition qu'elle concerne Grand-Champ. La mayonnaise a vite pris. Depuis sa création, 120 idées ont été déposées et plusieurs projets ont pris forme. En exemple, « l'outil en main » propose aux jeunes des initiations aux travaux manuels et à l'artisanat avec des artisans retraités fiers de transmettre leurs savoirs. La commune propose aussi des chantiers bénévoles citoyens pour réaliser des travaux (entretien des bois en lien avec le service Espaces verts, pose de clôtures sur les zones d'éco pâturage). Chaque chantier réunit entre 20 et 50 personnes et se termine autour d'un pot ou d'un repas, moment incontournable et

attendu de convivialité. Au-delà de l'aide matérielle apportée à la commune, les gens se rencontrent. C'est une forme de troisième lieu.

➤ Un forum citoyen

En février 2019, la commune organise un forum pour imaginer Grand-Champ en 2030. Les Grégamistes sont conviés pour une grande journée de concertations, d'échanges, de rencontres sur les projets structurants pour la commune (réhabilitation du cœur de bourg, futur éco-quartier, route de contournement du bourg...). L'occasion est donnée aux habitants de découvrir les projets, poser des questions, proposer des idées à travers des conférences, des cafés citoyens qui ont ponctué la journée. « Nous avons décidé d'organiser ce salon plutôt que de multiplier les réunions publiques », explique le maire. Plus de 1 300 personnes ont participé, toutes générations confondues.

La particularité de ce temps de concertation est l'ouverture à des acteurs extérieurs à la commune et néanmoins partenaires, parmi lesquels Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, la Région Bretagne, le Conseil Départemental, le bailleur Bretagne Sud Habitat, permettant la rencontre avec les habitants et donc l'émergence des solutions. Au-delà des projets communaux, les Grégamistes sont invités à se prononcer sur des pro-

“ En plus de nourrir la réflexion, la concertation met en exergue des valeurs communes, exprimées par des personnes qui ne se ressemblent pas forcément. Elle crée du lien. ”



Sophie Bégot,
adjointe
(2014-2020)

grammes d'action pilotés par l'intercommunalité : le Plan Climat Air Energie, le Schéma de cohérence territoriale, la mobilité, la petite enfance... Sujets de leur quotidien sur lesquels il est important d'interagir avec l'intercommunalité. A titre d'exemple, suite aux attentes exprimées par les habitants, le nombre de liaisons de bus entre Grand-Champ et Vannes a été multiplié par deux.

➤ Une méthode pour concrétiser les idées

L'important dans l'exercice de la concertation n'est pas seulement de l'instituer. Il faut aussi l'organiser pour créer un débouché aux idées exprimées.

La boîte à idées numérique est gérée par la chargée de communication de Grand-Champ. Elle veille à ce que la proposition déposée soit bien une idée, puis la publie sur la plateforme afin qu'elle soit partagée, enrichie, soumise au vote des citoyens. Ce vote permet ainsi de mesurer l'engouement. Chaque idée est



Conférence du forum citoyen (février 2019)

ensuite répartie en Bureau d'adjoints, en fonction des prérogatives de chacun. Chaque élu, y compris le maire, se charge de porter l'idée devant sa commission qui en débat et se prononce sur son devenir. L'auteur de la proposition est informé à chaque étape. S'il le souhaite, il est impliqué dans sa réalisation.

Le forum citoyen de février 2019 a été organisé pour recueillir les idées des participants: arbre à idées, post-it, tablettes numériques. Toute la matière est ensuite triée par thème, puis redirigée dans les services pour enrichir les projets en cours.

➤ Des moyens de communication innovants

Grand-Champ a conclu un partenariat presse avec La Gazette du Centre Morbihan, qui a dédié un numéro spécial au forum citoyen.

La commune a aussi testé, pour un coût de 1 500 €, un système d'alerte SMS. Les personnes acceptant d'être géolocalisées, ont reçu sur leur téléphone le message « Participez au forum citoyen ». Ceci est à l'étude pour les chantiers bénévoles.

« Il n'est pas nécessaire de déployer d'importants moyens financiers pour mettre en place la concertation. C'est accessible à tous » conclut Sophie Bégot. « L'important est la méthode d'animation pour tirer le fil de la pelote et explorer de nouveaux champs ». ■



« L'outil en main », l'un des projets issu de la boîte à idées numérique

CONTACT

Mairie - 02 97 66 77 11 - mairie@grandchamp.fr



Démarches globales

► Laurenan (22)

Les habitants au cœur des projets de revitalisation du centre bourg

Depuis 2017, élus et habitants s'investissent dans une démarche participative initiée par la municipalité pour redynamiser le centre de ce bourg rural. Une dynamique qui porte déjà des fruits inattendus comme l'ouverture d'un café-épicerie associatif animé par une trentaine de bénévoles.

Laurenan est une commune rurale de 730 habitants, située en Centre Bretagne dans le Pays du Mené. L'agriculture et l'agro-alimentaire sont les moteurs de l'économie du territoire. La commune est connue pour sa culture du « faire-ensemble » impulsée par la vie associative. Depuis vingt ans, l'association culturelle Laur'art organise cinq à dix soirées discussions par an qui drainent un public régional. La médiathèque compte 300 abonnés. La municipalité soutient cette dynamique et s'appuie sur elle pour mener une démarche de revitalisation du centre bourg après l'avoir déjà fait pour élaborer le PLU.



Inauguration du café-épicerie associatif

↗ Gouvernance partagée et claire

La commune a été lauréate en 2017 de l'appel à projets régional dédié à la « Dynamisation des bourgs ruraux ». Les axes stratégiques de revitalisation et d'attractivité du centre-bourg avaient été définis dans le cadre d'une étude à laquelle les habitants ont été étroitement associés.

La commune bénéficie ainsi d'une enveloppe de 424 000 € pour mener six projets dont la rénovation de la salle des fêtes avec isolation paille par l'extérieur, la transformation de l'ancienne poste en logement social, la transformation d'un ancien café en café-épicerie associatif et l'aménagement citoyen de la place haute. Chacun d'eux fait à nouveau l'objet d'une co-construction avec les habitants animée par Sylvain

Cocquerel du bureau d'études Territoires en mouvement.

Quels objectifs ? Quelle méthode ? Quelles échéances ? Qui pilote ? Qui décide et quand ? Qui coordonne ? Tous ces éléments ont été interrogés et les choix validés collectivement par tous les acteurs de la démarche. Valérie Poilâne-Tabart, maire de 2009 à 2020, estime qu'il ne peut y avoir de flou et que « tout doit être posé et validé de manière transparente. Le cap fixé pour les objectifs de développement durable doit être tenu ».

Les élus ont eu le souhait de ne pas épuiser les habitants dans une concertation où tout serait à définir car selon l'élue, « Il est préférable de solliciter leur capacité d'invention dans le comment faire plutôt que de partir d'une feuille blanche ».

Des élus animateurs

Valérie Poilâne-Tabart tire des enseignements de cette démarche participative : « Cela implique un changement de posture des élus. Il faut savoir endosser un rôle d'animation et de communication, s'investir dans la gestion des relations humaines qui ne sont pas toujours simples avec autant de monde et d'avis différents autour de la table. D'où l'importance d'une méthode définie, qui concilie rigueur et souplesse, d'une capacité à remettre en cause et à réajuster le processus car on est en train d'inventer les chemins de la participation. L'accompagnement par une personne extérieure rompue dans l'exercice d'une animation à la fois cadrée et joyeuse est essentiel » ■

➤ Animation et participation transversale

Elle associe citoyens, élus, agents municipaux et expertises externes (urbaniste-paysagiste, CAUE, Tiez Breiz, DDTM, BRUDED, notaires...). Des ateliers ont été organisés selon la chronologie des opérations :

- 2017 : conception et futurs usages de la salle des fêtes et du jardin
- 2018 : habitat et résorption de la vacance / écoquartier au coeur de bourg / aménagement paysager
- 2018 : nouveau commerce et lieu de rencontre
- 2019 : aménagement de la place haute / aménagement des clôtures et des haies nourricières

Chaque projet est mené par un groupe de travail habitants/élus avec pour cadre les engagements pris dans le dossier de l'AAP régional. Ils fonctionnent comme des commissions extra-communales. Le comité de pilotage, mixte aussi, est chargé du suivi de la démarche globale, de la préparation des ateliers participatifs, de l'organisation de chantiers participatifs et des moments festifs autour du vivre et faire ensemble. Le conseil municipal valide ce qui nécessite des délibérations.

Un autre objectif important pour les élus est que : « la démarche assure une montée en compétences collective de tous les participants par de la formation décroissante et

“ Mettre en mouvement les habitants pour consolider la communauté locale est essentiel si l'on veut porter des projets de développement durable innovants et assurer la transition écologique. ”



Valérie Poilâne-Tabart, maire (2009-2020)

la découverte d'expériences collaboratives sur d'autres territoires ».

➤ Concilier le besoin de réflexion et celui d'action

Une démarche participative aussi poussée se traduit par de longs temps de réflexion et de concertation autour des projets. Pour éviter que certains participants perdent de leur motivation au fil des mois et que l'enthousiasme s'essouffle, les élus ont fait en sorte qu'elle soit jalonnée de chantiers participatifs organisés dans un esprit festif. Les participants en « mal d'action » ont ainsi pu voir assez vite les premiers résultats du changement en cours. Plusieurs opérations de fleurissement de pieds de murs et de trottoirs ont permis d'embellir le bourg. « Cette initiative a été appréciée par de nombreux habitants qui ont choisi de s'associer à cet élan participatif » .

Pour le projet d'aménagement citoyen de la place haute, des bénévoles ayant des dispositions artistiques ont dessiné au sol ce que pourrait être

sa nouvelle configuration. « Lors des rendez-vous, comme la fête de la musique, des craies seront mises à la disposition de tous pour rajouter à l'existant pérenne des dessins éphémères. »

Des chantiers collectifs sont aussi prévus pour la pose des bottes de paille pour isoler la salle polyvalente.

➤ Un bar-épicerie associatif durable

Il s'est installé dans l'ancien café-épicerie situé en cœur de bourg racheté par la commune. Très rapidement, les membres du groupe de travail ont souhaité plancher sur un projet associatif porté par des bénévoles dans l'idée qu'il soit aussi un lieu de rencontre et de convivialité, tout en veillant à ce qu'il ne fasse pas concurrence au café-restaurant existant.

Pour affiner leurs objectifs, élus et habitants sont allés visiter des lieux existants dont le « Champ commun » à Augan (56) et le café associatif « La Source » à Monteneuf (56). Une association a ensuite été créée, « Les Cœurs de bourg » pour organiser les travaux de remise en état de la partie café, et l'ouverture du lieu début 2019. Depuis, 34 bénévoles se relayent sur cinq plages horaires hebdomadaires pour distribuer pain et produits de première nécessité ou issus de circuits courts, servir des boissons chaudes et discuter avec les clients. Côté agencement, tout est issu de la récupération: mobilier, vaisselle...

➤ Des projets partagés

« Nous sommes convaincus que ces projets sont plus riches, plus originaux et mieux appropriés par les habitants. Cette dynamique collective de faire ensemble et de savoir-faire accumulé va certainement faire germer de nouvelles idées », se réjouissent les élus. ■



Réalisation d'une fresque au sol pour matérialiser la place haute

CONTACT

Mairie - 02 96 25 67 00 - mairie.laurenan@wanadoo.fr



Démarches globales

► La Vraie-Croix (56)

Une commune à la main verte tirant son dynamisme d'actions participatives et durables !

Ce petit village du Morbihan aux jolies maisons de granit a trouvé un moyen original d'enrayer le processus de dévitalisation qui le menaçait : miser sur un fleurissement remarquable, embellissant son cadre de vie, puis plus largement sur une politique de développement durable fédératrice.

La politique d'embellissement de la Vraie-Croix (1 501 habitants) ne date pas d'hier. Il faut remonter en 1971, lorsque les élus s'inquiétaient de l'état du bourg, peu entretenu. En plein centre, la jolie chapelle classée est menacée par les ronces, donnant un sentiment d'abandon, reflet de la diminution du nombre d'habitants depuis les années 1920.

↗ Le pouvoir des fleurs

Le maire lance alors le fleurissement de la place et incite ses concitoyens à faire de même chez eux. C'est le début d'un travail de longue haleine qui apportera 15 ans plus tard à La Vraie-Croix le premier prix d'une longue série de décorations : 1er prix Arrondissement et Département en 1985, 1ère Fleur en 1988, 4ème Fleur depuis 1993, Grand Prix national en 1994, Grand Prix Européen en 1996, consécration en 2018 avec la très convoitée Fleur d'Or. Un palmarès impressionnant lorsque l'on connaît l'exigence des critères d'attribution. « *Les jurys demandent davantage de plantes pérennes, des plantations en pleine terre plutôt que dans des jardinières, pas de désherbants chimiques, des cheminements doux... Le tournant a été difficile !* » témoignent les élus.

↗ Un coup de main (verte) des habitants

Pour mener à bien cette embellissement, la commune fait appel aux bonnes volontés. Une liste de bénévoles appelés les Bourboutes, se constitue au fil des années et



Chaque année, une profusion de fleurs orne le village et vient ravir habitants et touristes. 3 temps-pleins sont employés aux espaces verts et orchestrent les opérations.

réunit une trentaine d'habitants qui répondent aux sollicitations des services techniques. « *Chacun a ses compétences : bouturage, mise en pot, plantations, débroussaillage, nettoyage des massifs et des sentiers, mise en place des jardinières* », précise Monique Danion, maire de 1995 à 2020. Les bénévoles se retrouvent avec plaisir sur ces divers chantiers qui rythment l'année. Après l'effort, les bénévoles se retrouvent autour d'un pot ou d'un repas prolongeant ce moment de convivialité !

En remerciement de leur investissement, les bénévoles sont régulièrement invités à des voyages appréciés de découverte d'autres villages fleuris. « *Travailler avec les habitants est aussi une occasion d'avoir des retours sur les autres politiques de la commune* » note M. Danion.

↗ L'impact sur l'attractivité de la commune

Si les fleurs étaient à l'origine un moyen de fédérer les habitants, elles confèrent surtout au village son identité, un « faire-valoir » plus large aux retombées économiques et touristiques visibles, notamment suite aux récompenses nationales et internationales.

↗ Les jardins particuliers ouvrent leurs portes !

Depuis 2013, les services techniques ont créé le « Circuit des jardins », en association avec des naturalistes et une artiste locale : il s'agit d'un parcours cheminant à travers les divers jardins de la commune, balisé de totems colorés. Un concours des jardins, mobilisant chaque année une trentaine de participants, rencontre également un beau succès.

© Maxène GROSS & La Vraie-Croix

Fiche rédigée en 2020

➤ Des Agendas 21, fédérateurs et transversaux

La commune prend en 2009 un nouveau tournant avec l'adoption de son premier Agenda 21 et la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts. En 2012 un deuxième Agenda 21 est adopté : « Nous avons organisé au moins trois réunions de sensibilisation par an concernant le fleurissement, mais aussi la consommation de l'eau, le zéro phyto... ». Ces rencontres remportent un franc succès : « il nous faut relancer des événements de sensibilisation simples et conviviaux pour maintenir la dynamique » témoigne Dominique Rouillé, alors adjoint aux affaires sociales, à l'environnement et au tourisme.

En 2015, la commune prévoit une nouvelle évaluation de son Agenda 21 pour mieux prendre en compte les acteurs et dynamiques économiques. Pour cela, elle rejoint la démarche exploratoire Néolab² portée par la DREAL, qui vise à intégrer les enjeux d'économie durable et de bien-être de la population. Afin que la population soit au cœur du projet, plusieurs séances de travail ont réuni une trentaine de citoyens, acteurs économiques, élus et représentants de Questembert Communauté.

Par petits groupes, les participants ont identifié différents facteurs de bien-être, de mal-être et d'économie durable qui ont permis de dégager une vision partagée du territoire.

« Le fleurissement et les multiples actions participatives ont aussi redonné l'envie d'habiter à la Vraie-Croix pour la qualité du cadre de vie. »



Monique Danion, maire (1995-2020)

➤ Des actions concrètes et collectives

Dès 2016, plusieurs actions voient le jour, facilitées par le recrutement d'une animatrice développement local :

- Plantation d'un verger conservatoire partagé et installation de ruches produisant du miel ; le tout avec des chantiers participatifs et des animations conviviales !

Objectif : créer un support d'éducation à l'environnement, de transmission de savoir-faire, et générer du lien entre les habitants. La gestion et l'animation du site est assurée par le collectif de citoyens Graines&Jardins, en lien avec les services municipaux.

- Création d'une boîte à dons et organisation d'une gratiféria (marché du troc, gratuit) en parallèle d'un troc de graines et de plants en 2017.

➤ La participation à la vie communale, l'affaire de tous !

Depuis 2017, les élus de La Vraie-Croix multiplient les actions pour intéresser l'ensemble des acteurs locaux à la vie communale :

- Conseil municipal des enfants

- Participations des enfants des écoles au nouveau fleurissement suite à nouvel aménagement du bourg.

- Ateliers d'échanges avec des habitants éloignés de la vie communale. Sur la trentaine de citoyens tirés au sort parmi les inscrits sur la liste électorale, environ la moitié a répondu présent. La démarche consiste à s'appuyer sur les avis de ces personnes lors de deux matinées d'échanges en mairie, sur les projets communaux.

« L'une des clés de réussite est l'animation de ces rencontres afin de mettre les participants à l'aise et de permettre à tous, même aux timides, de s'exprimer », précise Pascal Guiblin, 1er adjoint. Autre facteur de réussite, le fait de laisser une liberté de parole aux participants, d'accepter d'entendre ce qui est dit, sans jugement. Pour favoriser l'expression libre de tous, les élus ont décidé d'être en retrait lors de ces réunions. Seuls la maire et le premier adjoint assistent aux débats sans intervenir. « Les gens sont satisfaits, et même enthousiastes ! Plusieurs participants ont découvert et appris des choses sur la vie de la commune, donnent leur avis et aimeraient continuer... »

➤ Effet boule de neige sur la participation

De nouvelles personnes participent aux multiples événements et réunions proposés. « Cette convivialité tissée au quotidien créé de nouvelles amitiés », se réjouissent les élus. « Des jeunes retraités qui ont plus de temps prennent également part à la démarche ». Et d'ajouter : « L'objectif est que les citoyens soient acteurs de la politique de développement durable. Plus largement, cela les prépare à s'impliquer plus largement dans la vie municipale ! » ■



Services techniques et bénévoles agissent ensemble tout au long de l'année pour entretenir et mettre en valeur les parterres de la commune.

CONTACT

Mairie - 02 97 67 23 62 - secretariat@lavraiecroix.com



Démarches globales

► Plélan-le-Grand (35)

Des projets citoyens financés par un budget participatif

La municipalité de Plélan-Le-Grand déploie les initiatives de participation citoyenne. Après la mise en place d'une boîte à lettres citoyenne destinée à recevoir les bonnes idées des habitants, les élus lancent en 2018 le budget participatif, intitulé « la P'tite Fabrique ».

Située à 35 km à l'ouest de Rennes, la commune compte près de 4 000 habitants et dispose d'une vie associative très riche, avec pas moins de 55 associations sociales, culturelles ou sportives.

↗ L'implication citoyenne au cœur du projet

« Des projets par les habitants, pour les habitants » : tel est le principe du budget participatif qui permet aux citoyens de proposer des projets pour la ville, lesquels sont ensuite soumis au vote des Plélanais. La collectivité consacre annuellement la somme de 7 000 € pour la réalisation des projets.

↗ Des élus convaincus par la démarche

Le budget participatif a pour effet de générer, de la part des citoyens, de l'intérêt à la vie municipale. « Nous voulons montrer aux habitants qu'ils peuvent proposer, agir et que cela peut avoir un impact sur leur quotidien. Cette démarche est importante pour renforcer leur confiance vis-à-vis de la municipalité » s'expriment Bénédicte Rolland et Sophie Boël, respectivement adjointe et conseillère déléguée en charge de cette action.

↗ Comment ça marche ?

Les porteurs de projet, habitants de la commune, déposent en mairie avant mi-octobre, leurs propositions de projets en remplissant un formulaire conçu à cet effet. Les projets doivent être d'intérêt général et s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes.



Affiches de la «P'tite Fabrique», le budget participatif municipal

- aménagement de l'espace public,
- nature et environnement,
- sécurité, solidarité, vivre ensemble,
- culture, sport et patrimoine,
- mobilité,
- économie,
- tourisme.

Un comité technique (élus, agents municipaux et habitants) étudie ensuite la faisabilité technique, juridique et financière de chaque projet. Pour la première édition, sept projets ont été déposés et quatre validés.

Après cette première phase de validation, place au vote des citoyens à partir de mi-décembre pour élire leur projet préféré. Le vote, ouvert sur une période de deux mois, peut

Budgets participatifs

Initié à Rennes en 2015 et rejoint par Brest en 2018, le budget participatif fait de plus en plus d'émules en Bretagne y compris des plus petites communes comme Theix-Noyal (56) ou Saint-Martin des Champs (29). ■

être réalisé dans une urne disponible en mairie ou bien sur la page facebook de la municipalité. Les projets qui ont recueilli le plus grand nombre de voix, dans la limite de l'enveloppe budgétaire de 7 000€, seront mis en œuvre dans l'ordre de préférence établi lors du vote des habitants.

En principe, le budget visait à financer un seul projet. La première année, la municipalité a décidé de financer les quatre pro-

jets lauréats. « Ils rentraient dans l'enveloppe et reflétaient une diversité d'aspirations citoyennes : sport, environnement, santé... ils contribuaient aussi au dynamisme de la vie communale », déclare Murielle Douté-Bouton, maire depuis 2016.

➤ Les facteurs de réussite

Une démarche participative ne se traite pas comme un dossier administratif. La motivation et l'enthousiasme sont des atouts importants. Plélan-le-Grand y a mis d'autres ingrédients :

- **Dès le début du projet, la participation des habitants** intégrés au comité consultatif de préfiguration du concept, dans les groupes de travail sur la charte graphique et au sein du comité technique d'instruction.

- **Une implication forte des élus** pour définir et porter le projet, à l'image de la délégation dédiée aux initiatives locales et citoyennes accompagnée par Bénédicte Rolland et Sophie Boël.

- **La collaboration avec les agents** de la commune, qui sont impliqués tout au long de la démarche. La commune identifie un agent référent pour chaque porteur de projet, qui coordonne les actions et crée du lien. Le temps que les élus et les agents doivent consacrer au projet n'est pas à négliger.

“ La P'tite Fabrique de Plélan-le-Grand est un concept à taille humaine, conçu par et pour les habitants. ”



Sophie Boël et Bénédicte Rolland

- **La mise en place d'un cadre clair**, pour éviter de laisser place à des projets irréalistes. Le comité technique de recevabilité est aussi très important pour mesurer l'accompagnement nécessaire à la réalisation des projets.

- **Des supports de communication qualitatifs et diversifiés** avec une charte graphique pour marquer l'identité du projet et une animation dédiée pour impliquer un maximum d'habitants. Pour cela, la commune a sollicité la radio locale Timbre FM.

➤ Parole aux porteurs

Les quatre projets retenus lors de la première édition du budget participatif sont les suivants :

- **Création d'une course de running par Mattéo Fontenel**

L'objectif de ce projet est de passer un moment convivial à travers Plélan et ses chemins. Il permettra de rassembler des sportifs de tous niveaux et de tous âges.

Budget estimatif : 2 500 €



Installation d'un nichoir à chauve-souris

- **Réalisation et pose de nichoirs à chauves-souris par Mickaël Ouisse**

L'objectif du projet est de construire des gîtes artificiels pour les chauves-souris afin de proposer à ces espèces protégées des lieux de repos diurnes et estivaux. La rénovation des granges ou étables a, en effet, considérablement diminué leur possibilité d'habitat.

Budget estimatif : 750 €

- **Exposition de photos « nature » dans les jardins communaux par Titouan Briand et Luc Thouault**

L'objectif est de sensibiliser les habitants sur l'importance de la nature grâce à des photographies prises aux alentours de Plélan.

Budget estimatif : 1 800 €

- **Création d'une journée de sensibilisation aux troubles de la mémoire par Ina Moldoveanu**

Il s'agit de sensibiliser les habitants aux difficultés des personnes vivant avec des troubles cognitifs et d'améliorer leur qualité de vie. Durant cette journée, organisée autour des troubles de la mémoire, sont prévus : une conférence sur la maladie d'Alzheimer, un spectacle de théâtre et des ateliers pour tout public.

Budget estimatif : 1 500 €

Le succès de la première édition a conduit les élus à poursuivre l'initiative en 2019. ■



Émission de la radio locale Timbre FM, présentant le budget participatif de Plélan-le-Grand

CONTACT

Mairie - 02 99 06 81 41 - accueil@plelan-le-grand.fr



Aménagements et constructions

► Bouvron (44)

Le Processus de Conception Intégré (PCI) appliqué au projet de Pôle enfance

En faisant appel au PCI, méthode qui s'appuie sur la prise de décisions commune, Bouvron remet en question les processus traditionnels où chaque membre de l'équipe traite son domaine indépendamment des autres avant de l'intégrer au projet global. L'objectif de cette nouvelle approche : éviter les incohérences et favoriser toute forme de synergie.

Lorsque la commune se lance dans son projet d'extension et de rénovation du groupe scolaire, elle sort d'une expérience difficile autour de la construction de sa salle culturelle, vécue comme une bataille continue avec une maîtrise d'oeuvre peu respectueuse du cahier des charges de départ.

Pour ne pas revivre cette situation, les élus cherchent donc une méthode de travail permettant de positionner tous les acteurs autour de la table : décideurs, usagers, et équipes techniques de conception et de réalisation.

Le but : définir ensemble les objectifs à atteindre et les moyens d'y parvenir, en dégagant le meilleur compromis entre les exigences de chacun et les contraintes du projet (faisabilité technique, normes réglementaires, qualité environnementale, budget, etc.).

↗ Vous avez dit PCI ?

Le PCI, ou Processus de Conception Intégrée, est un concept canadien qui a cheminé jusqu'aux oreilles des élus bouvronnais. Contrairement au processus traditionnel qui implique les intervenants de façon successive et linéaire (dans l'ordre : architecte, ingénieurs – conseils, entreprise générale et entreprises spécialisées), le principe vise à rassembler l'ensemble des intervenants clés du projet afin de créer un cadre différent où ils deviendront une véritable équipe. Et en particulier, l'enjeu principal du PCI est de placer les usagers au coeur de la conception.



Dans le PCI, chaque intervenant, du maître d'ouvrage à l'opérateur en passant par l'usager, a une contribution essentielle à apporter

Ainsi, enseignants et animateurs du péri-scolaire, enfants, parents d'élèves, personnel municipal et agents d'entretien, conducteurs de car (...) ont été associés à l'équipe composée des élus et décideurs, des architectes (Atelier Daubas - Belenfant de Nozay (44)), bureaux d'études (économie, thermique, acoustique), paysagiste, etc. Des experts de domaines spécifiques ont également été associés : une sociologue a notamment travaillé sur la psychosociologie des enfants et sur l'approche santé des produits utilisés.

Enfin, les phases aval de la conception du projet n'ont pas été oubliées, via un représentant des entreprises et le bureau de contrôle.

Associer les « experts en usage »



Pour Marika Frenette, consultante qui a accompagné le PCI à Bouvron : « toutes les parties prenantes doivent être associées dès le début. Sinon, c'est comme partir en voyage en préparant le programme sans les participants. »

Selon elle, la qualité de vie d'un bâtiment passe par des détails : « si la conception amène quotidiennement des irritants à un usager, il ne va pas se dire « Ah, quelle belle architecture ! » ■

➤ Déroulement du PCI

Le PCI est basé sur des ateliers col-laboratifs, véritables séances de travail (et non de réunion). 5 ateliers d'une durée d'un à trois jours ont été animés entre juin 2010 et octobre 2011. Ils avaient lieu en semaine et rassemblaient une trentaine de participants. Leur but :

- définir des objectifs : usage, aspects environnementaux, sociaux... afin de créer une vision partagée du projet ; pour le pôle enfance de Bouvron, l'objectif général est le bien-être des enfants, celui des adultes qui les encadrent, et donc celui des parents rassurés.
- étudier les moyens d'atteindre ces objectifs à travers la conception et la réalisation du projet.

Tout a été passé en revue : la qualité du milieu intérieur, le confort thermique, la gestion de l'eau et de l'énergie, la durabilité, longévité et facilité d'entretien, l'écologie des matériaux, les cheminements et accès, la biodiversité, etc.



© Wigwam

L'équipe se penche sur les matériaux

Le facilitateur, acteur clé du PCI

Tout le processus est orchestré par un professionnel indépendant, nommé « facilitateur », qui guide l'équipe de travail et joue un rôle de catalyseur pour tirer le meilleur de chacun. Il utilise des méthodes et techniques professionnelles, amène les outils pour réfléchir et crée une ambiance et un cadre amenant de bonnes conditions de travail. A Bouvron, c'est le cabinet Wigwam (Nantes) qui est intervenu. ■

CONTACT

Mairie : 02 40 56 32 18 - www.bouvron.eu

“ Quand elles sont entourées des usagers, les équipes techniques voient les choses d'une autre façon. Elles ne se limitent pas à dessiner un projet "réalisable". La traduction du programme est plus fine, les acteurs sont entendus. ”



Marcel Verger,
maire
(2001-2020)

© Bouvron

➤ Les avantages du PCI

- Une garantie d'atteindre les objectifs fixés au départ grâce aux réflexions multi-disciplinaires ;
- L'absence de mauvaise surprise concernant la coordination des équipes et des techniques dans la réalisation ;
- Le soutien de la population, qui donne son appui à ce qu'elle a aidé à créer ;
- Un lieu propice à l'innovation grâce à la mobilisation de compétences très distinctes.

➤ Un processus plus long ?

Le temps dédié à la conception est réparti différemment :

Prendre le temps en amont... : l'équipe consacre davantage de temps en début de démarche pour pouvoir créer une vision partagée du projet et définir clairement les objectifs.

... pour être plus efficace dans le déroulement du projet : comme le processus de prise de décisions est de meilleure qualité et plus exhaustif, les autres étapes se déroulent plus rapidement. Les ingénieurs surtout, consacrent moins de temps à refaire et à corriger leurs concepts qui auraient été élaborés sur la base d'hypothèses erronées. En outre, plus on avance dans les étapes de réalisation du projet, plus il devient difficile et coûteux de le modifier. Une bonne raison de soigner l'étape de conception !

De plus, la présence de l'ensemble des acteurs autour de la table (concepteurs, financeurs, usagers) permet d'éviter la lenteur des aller-retours entre les parties.



© Wigwam

La convivialité est essentielle : elle permet de voir les humains et non plus les experts

➤ Points de vigilance

L'estimation du budget : le maire regrette que l'économiste n'ait pu estimer en temps réel l'incidence financière des propositions faites en atelier. Faute de cela, il a fallu revenir en arrière sur certaines hypothèses et revoir l'enveloppe financière globale. Il serait ainsi utile de pouvoir former au processus de PCI un économiste capable de maîtriser, avec des outils spécifiques, les grandes masses du projet tout le long de son élaboration.

Halte aux frustrations : la difficulté de la démarche est d'ouvrir un espace à la parole, sans cependant pouvoir répondre à toutes les exigences formulées. Les idées et les innovations proposées doivent être examinées au regard des contraintes techniques, réglementaires, environnementales et budgétaires. On doit aboutir à un compromis.

Cadre limitatif des marchés publics : dans le cadre d'un PCI, on ne peut dépasser un montant de 200 000€ de dépenses en maîtrise d'œuvre. La commune a ainsi dû aller négocier auprès du contrôle de la légalité.

➤ Données financières

Coût prévisionnel du projet : 3M€
Coût de la prestation WIGWAM : 66 601€ TTC ■

Aménagements et constructions

► Le Cloître-Saint-Thégonnec (29)

Aménagement participatif de la place de l'église avec des ressources locales

Alors que la vie du bourg semble un peu ternie par la fermeture du bar/restaurant et le manque d'un lieu de rencontre, les élus choisissent de réaménager la place de l'église en s'appuyant sur une démarche participative forte et avec des ressources « vraiment » locales.

Le Cloître-Saint-Thégonnec est niché au cœur des monts d'Arrée et recèle de nombreux atouts : le musée du loup qui fait sa renommée, une réserve naturelle régionale et une vie associative et culturelle dense. Les 670 habitants (dont 64 enfants scolarisés dans la commune) cohabitent sur ce territoire au sud de Morlaix et aspirent à profiter d'un cœur de bourg plus animé.

↗ Histoire du projet

Le 'Capsell', dernier bar-tabac-restaurant de la commune ferme ses portes en 2014. La commune le rachète alors (60 K€) et y projette un nouveau lieu de vie. Elle se tourne vers l'ADESS du Pays de Morlaix qui fait plancher un groupe d'étudiants sur le projet, en lien avec les habitants en 2015. En 2016, la commune contacte le CAUE 29 qui réalise un diagnostic global du bourg. Ces deux partenaires resteront aux côtés de la municipalité tout au long de ce projet d'aménagement.

En 2017, grâce au réseau BRUDED, la municipalité rencontre l'Atelier Bivouac, une équipe d'architectes paysagistes qui abordent les questions d'aménagement d'espaces publics de manière originale. Leur pratique du projet se fonde sur une démarche d'immersion afin d'aller à la rencontre des habitants. Ils se positionnent dans une économie de moyens pour tirer le meilleur parti des ressources locales ou issues du réemploi et du recyclage.



La place fraîchement réaménagée

↗ Étude et résidence

Les élus, emballés par cette démarche de projet, choisissent de passer commande directement auprès du collectif pour réaliser une étude (en dessous des seuils des marchés publics, il n'est pas nécessaire de faire un appel d'offres). L'Atelier Bivouac s'installe dans les locaux du Capsell en 'résidence' pendant deux semaines en mars 2017, ce qui redonne ponctuellement un peu de vie dans ce lieu. L'équipe est hébergée gratuitement dans les locaux de la maison des associations.

Le restaurant est ainsi transformé en 'maison du projet' ouverte tous les jours (de 16h30 à 19h) pour accueillir le public : c'est à la fois un atelier de recherche et un lieu de rencontres et d'échanges autour de la vie communale. « On a vu les gens de tous âges

Bilan chiffré



Superficie : 1 000 m²

Budget :

- étude : travail de résidence (2 semaines) : 9 214 €

- travaux : (3 semaines) : 19 000 € (honoraires) + 3 000 € (fournitures et location matériel)

Coût total : 30 000 € : soit 31 €/m² : étude + matériaux (3 €) + main d'œuvre. ■

venir nombreux » explique Véronique Pereira, maire de 2014 à 2020.

➤ Travail avec les habitants

Le collectif de paysagistes présente sa démarche aux habitants pour qu'ils s'impliquent dans la conception d'un espace public. Jeunes et moins jeunes se retrouvent pour parcourir le cœur de bourg et réaliser un diagnostic partagé qui fait émerger des sujets sensibles à traiter : circulation automobile parfois dangereuse, stationnement, piétonnisation, entretien des espaces, fabrication de mobilier, d'abris... De ces échanges émerge le constat que la place de l'église rassemble l'ensemble de ces sujets. Elle est ainsi choisie comme site d'expérimentation, pour imaginer son réaménagement.

Des temps d'ateliers spécifiques sont organisés et des supports créés : cartes, inventaires, boîte à idées, maquette, photos, blog... À l'issue d'une première semaine de permanence, un atelier de préfiguration grandeur nature s'est tenu sur la place, à l'aide de balises créées avec les jeunes de la commune : bornes, signalétiques et totems. Ils permettent de changer la perception qu'ont les habitants du site, de tester des usages directement sur site et non plus seulement en maquette, et de s'accorder collectivement sur une transformation future de l'espace.

“ On a entendu le besoin des habitants : ce projet leur a permis de donner leurs avis, de faire des choix avec une équipe qui a su gagner la confiance de tous, élus et habitants. ”



Véronique Pereira, maire (2014-2020)

➤ La réalisation concrète

Devant le succès remporté par le projet auprès des habitants et des élus, ces derniers valident le mémoire technique remis par Bivouac et décident d'enclencher la phase de travaux avec la même équipe et un nouveau contrat. Ils réalisent l'aménagement de la place de l'église avec l'aide des services techniques et des habitants, en octobre 2017 à l'occasion d'un second séjour en 'résidence' pendant 3 semaines. Une quinzaine de personnes sont au rendez-vous, en plus de l'équipe Bivouac et des services techniques. Pendant deux jours, l'équipe recherche et rassemble les 25 rochers qui constituent l'ossature principale de l'aménagement. Les futures fosses de plantations sont creusées et les rochers ensuite installés. Le groupe plante plus de 400 plants de vivaces et arbustes et trace au sol des espaces de stationnement.

Déroulé du chantier

- Dessin d'implantation des structures (blocs rocheux, mobilier...)
- Découpage de l'enrobé
- Creusement des fosses de plantations
- Disposition des rochers
- Apport de terre végétale (de l'aire de stockage services techniques + matière organique des fossés des routes communales)
- Paillage et plantations
- Création de mobilier (bois local : chêne, châtaignier, cyprès)

➤ Des ressources locales

Un des objectifs de l'atelier Bivouac est de travailler avec les ressources vraiment locales. C'est ainsi que les pierres et la terre proviennent de la commune. Le bois est issu de la commune et façonné à la scierie du bourg. Ce projet réalisé dans une optique de réemploi permet une maîtrise du coût : son bilan carbone est excellent !

➤ Un projet valorisant

Le CAUE valorise ce travail et une émission de « Archi à l'ouest » est même consacrée au projet en novembre 2017.

Cette démarche de projet frugal « est transposable ailleurs, même si chaque place est différente » souligne fièrement Véronique Pereira. Il est une fois encore la preuve qu'avec peu de moyens et beaucoup d'implication, les collectivités trouvent les solutions adaptées à leurs besoins. « Ce mode de faire est innovant et colle bien avec les problématiques des petites communes rurales : moyens limités et souhait de travailler en circuit court » précise Nicolas Duverger, directeur du CAUE. ■



Les matériaux sont issus de la commune : pierres, bois, plantations, paillage...

CONTACT

Mairie : 02 98 79 70 36 - lecloitresaintthegonnec@wanadoo.fr

Aménagements et constructions

► Plougonven (29)

L'espace public inventé et aménagé avec les habitants de la commune

Les élus ont fait appel aux "Manufacteurs", collectif de designers brestois pour les aider à concevoir et réaliser les aménagements de plusieurs espaces publics en cœur de bourg à proximité de la mairie. Ils ont travaillé avec les jeunes de la commune pour y parvenir.

Plougonven, 3 524 habitants, située entre la baie de Morlaix et les monts d'Arrée, travaille sur la revitalisation de son cœur de bourg. Malgré la présence de services et commerces (boulangerie, supermarché, bar-tabac, maison de santé, pharmacie, restaurants) et de deux écoles comptant 284 enfants, le bourg souffre d'une certaine désertification. De nombreux commerces -boucheries, boulangerie, bars...- ont fermé leurs portes et les habitants "consomment" en dehors du bourg. L'église et son enclos paroissial, monument historique, ainsi que de nombreux sentiers et voies vertes en font une destination touristique que les élus souhaitent par ailleurs conforter.

Commune lauréate de l'appel à projets régional sur le dynamisme des bourgs ruraux en 2017 sur le volet études, la commune est à nouveau lauréate en 2019 sur le volet opérationnel ; elle bénéficie ainsi de subventions à hauteur de 450 000 € et va donc pouvoir entreprendre des actions, notamment pour valoriser les espaces publics et leur redonner une certaine attractivité.

↗ Travaux engagés

La commune engage des travaux (en plusieurs phases) qui visent à poursuivre la revitalisation du bourg, en continuité de la mairie, médiathèque, espaces de jeux et places. Ces chantiers qui impactent fortement la configuration du bourg concernent l'église et l'enclos paroissial, l'agrandissement de



L'œuvre achevée début 2020 sur la place de la Mairie

la Maison de Santé, la création d'un espace de bureaux partagés, l'achèvement de la Maison Pour Tous, la transformation de la "Maison Laizet" en espace d'information touristique, et la création d'un parcours de découverte fondé sur l'identité de la commune. Au-delà du centre bourg, la commune travaille sur son patrimoine architectural et naturel avec l'aménagement des gares de Coatelan et du Kermeur pour valoriser la Voie Verte.

↗ Les espaces publics

Un premier atelier de travail a lieu en juin 2018 auquel une cinquantaine de personnes participent pour réfléchir collectivement aux possibilités d'aménagements des espaces publics. Il en ressort un souhait que

Les budgets



Budgets prévisionnels pour la réalisation de deux structures éphémères à l'entrée de la mairie et de la médiathèque :

Conception	4 100 €
Réalisation	14 800 €
Achat matériaux	5 500 €

Le financement de l'opération entre dans le cadre du projet global de revitalisation - aménagement des espaces publics. ■

les espaces publics deviennent des espaces de rencontres, donnant la priorité aux piétons.

C'est ainsi que la commune choisit de travailler avec les **Manufacteurs**, architectes-designers de Brest. Leur première mission courant 2019 est de créer des actions-tests de convivialité sur la place de la mairie.

En juin 2019, les élus passent un marché de gré à gré et signent une convention avec les Manufacteurs pour définir les critères de l'opération :

- **Critère technique** : l'œuvre éphémère (c'est à dire temporaire et réversible) doit néanmoins être stable et durable.
- **Éléments de sécurité** : les structures ne doivent pas constituer de danger pour le public ; une signalétique sera apposée pour engager la responsabilité des parents vis à vis des enfants.
- **La cession de l'œuvre** à la commune de Plougonven lui permet de la modifier, la déplacer, voire la démolir. Elle doit également l'entretenir.

L'équipe se met ensuite en relation avec Plougonven Accueil Service Animation Jeunesse (PASAJ) afin d'organiser le travail avec les

“ Ces aménagements tests aux formes originales, réalisés sur place et à moindre coûts redonnent des espaces de rencontre et de convivialité au cœur du bourg. ”



Yvon le Cousse,
maire
(2014-2020)

jeunes de la commune. En septembre 2019, lors d'un premier atelier, ils créent les maquettes des futurs aménagements, en carton à l'échelle 1. Un second atelier avec une dizaine de jeunes (filles et garçons) sur deux jours en octobre permet de bâtir les structures en bois et de les installer sur la place. « Le point fort de ces aménagements est clairement sa dimension participative, avec les jeunes en particulier » indique Yvon le Cousse, maire entre 2014 et 2020. Le bois (pin de Douglas) non traité et reconnu pour sa durabilité, est acheté à la scierie de la commune.

La dernière étape du chantier dure plusieurs semaines. Quatre Manufacteurs en moyenne viennent quotidiennement construire et "habiller" la structure, aidés des services



Les jeunes créent les maquettes

techniques. Les habitants s'approprient l'œuvre au fur et à mesure de sa réalisation. « Ces aménagements originaux interpellent... la place prend forme car le parking est occupé par ces structures. C'est bien, les gens sont amusés et interrogatifs ; ils apprécient l'œuvre d'autant qu'elle est végétalisée aujourd'hui », précise Katy Sibiril, DGS.

Ce mobilier aura une durée de vie éphémère de plusieurs années. La réalisation des aménagements sur place est aussi une originalité de la démarche des Manufacteurs.

➤ Végétalisation

La touche finale est apportée début 2020. Les Manufacteurs viennent choisir les plantations avec les élus et les services techniques qui les mettent ensuite en place, finalisant ainsi l'œuvre.

➤ Des futurs chantiers

Riche de cette première expérience réussie, la commune a demandé aux Manufacteurs de réfléchir à la réalisation d'un autre espace de convivialité ; tables et chaises s'installeraient ainsi sur la place de la Mairie, sous les arbres en 2020, laissant place à une jolie perspective avec les espaces publics proches de l'enclos paroissial où la maison Laizet vient d'être démolie. ■



Les jeunes réalisent le mobilier, encadrés par les designers de l'équipe des Manufacteurs

CONTACTS

Mairie, tel : 02 98 78 64 04 - mairie@plougonven.fr
Les Manufacteurs : <http://lesmanufacteurs.com>



Commerces et services

► Bouvron (44)

Municipalité, habitants et associations ensemble pour construire le nouveau tiers-lieu

En 2018, la commune lance le projet d'un tiers-lieu « circuit court » du partage et des échanges. L'objectif est de disposer d'un espace commun fédérateur, partagé quotidiennement pour se rencontrer, échanger des services, des « recettes », des envies, à tout âge et sur tout sujet.

Bouvron, située entre les agglomérations de Blain et Savenay en Loire-Atlantique, est une commune rurale dynamique qui compte plus de 3 000 habitants. Elle travaille depuis plusieurs années sur le « Bouvron de demain ». Parmi les projets, l'idée de créer un tiers-lieu au sein de la bibliothèque fait son chemin pour s'inscrire dans un ensemble ouvert à tous.

↗ Un tiers-lieu, c'est quoi ?

Il n'existe pas de tiers-lieu type, hébergé dans un lieu type. Chaque territoire en fait un espace singulier, à son image. Bouvron le caractérise à travers trois mots clés :

Rencontres : le tiers-lieu est destiné à être un espace de rencontres physiques ou virtuelles, entre personnes qui n'ont pas forcément vocation à se croiser naturellement.

Projets : de nature collectifs, matériels ou immatériels, mettant les membres dans la situation de créer et de développer ensemble.

Animation : c'est un lieu vivant, animé, accompagnateur et/ou révélateur de capacités et de talents.

↗ Un levier de dynamique communale

La baisse d'activité de la bibliothèque est l'élément déclencheur de ce projet. Les élus municipaux constatent : « la bibliothèque est vitale pour la commune, nous voulons absolument la maintenir et éviter son transfert à Blain ». Il faut repenser son fonctionnement, imaginer



Atelier participatif pour imaginer collectivement le futur tiers-lieu

son évolution comme « un vrai lieu d'interconnaissance, d'échanges, d'ateliers », indique Emmanuel Van Brackel, alors conseiller délégué pour porter le projet et élu maire en 2020. « C'est une autre façon de faire du lien social. Je peux proposer une activité de cuisine et participer à l'atelier de jardinage. L'idée est de valoriser les savoir-faire de chacun dans une démarche collaborative ».

Ce tiers-lieu concerne tous les publics, il est collaboratif et constructif.

↗ La démarche participative au cœur du processus

Le tiers-lieu est bâti par et pour les habitants. La commune veut s'appuyer sur l'intelligence collective. Pour orchestrer le projet, la municipalité fait appel à l'agence nantaise Retiss, spécialisée dans la mise en

place de tiers-lieu, pour la réalisation du diagnostic et l'animation destinée à l'implication citoyenne.

Quatre ateliers participatifs et une réunion publique se tiennent en 2018 pour poser les contours de ce que pourrait être ce tiers-lieu en termes de valeurs partagées, de gouver-

Trois préconisations !

- Communiquer beaucoup auprès des habitants en amont du projet pour les informer et les inviter à s'impliquer, et au cours du projet pour maintenir une dynamique ;
- Veiller à l'implication de plusieurs élus de la commune pour porter le projet, et non un seul ;
- Mettre en œuvre rapidement les premières actions pour faire vivre le projet. ■

nance, d'usages, de services proposés. Pour inviter les habitants à s'impliquer dans le projet, la commune a déposé dans toutes les boîtes aux lettres un flyer de présentation et a communiqué via le bulletin municipal.

Chaque atelier réunit entre 30 et 40 personnes. L'idée forte exprimée par les bouvronnais est d'inventer un lieu fédérateur, un outil connecteur, produisant une communauté active.

➤ Des idées à la concrétisation, quel chemin ?

À l'issue de cette première phase, pour faciliter la mise en œuvre du projet, le recrutement d'un animateur du tiers-lieu est décidé. Des habitants participent à la rédaction de la fiche de poste et aux entretiens d'embauche. En avril 2019, Adeline Mutel prend ses fonctions. « *Mon rôle est d'accompagner les bénévoles, d'être facilitatrice, sans toutefois décider à leur place* » explique-t-elle.

En parallèle, 3 commissions sont lancées. Composées d'élus, d'associations, d'habitants, elles sont gérées de façon autonome. Leurs réflexions s'appuient sur les idées qui ont émané des ateliers. La **commission Statut** est chargée de définir et rédiger le statut du tiers-lieu et le mode de gouvernance, souhaité collectif. La **commission Aménagement** planche sur les futurs plans du tiers-lieu et organise l'aménagement des

“ Co-construire le projet avec les habitants a permis des rencontres entre des personnes qui n'avaient pas l'habitude de réfléchir ensemble : cette communauté ainsi créée fait pleinement vivre la démocratie au travers de prises de décision collectives. ”



Emmanuel Van Brackel, maire

locaux. La **commission Premières Actions** propose les premières activités et animations du lieu.

➤ Son fonctionnement

Bien qu'à l'initiative du projet, la commune n'a pas vocation à prendre les décisions. Le tiers-lieu est géré par une association collégiale d'habitants. Il n'y a pas de hiérarchie entre les membres ; les responsabilités et les décisions sont partagées. Le rôle de l'association est d'organiser le fonctionnement du lieu, veiller à ce que les initiatives restent dans le cadre et les coordonner.

Elle a fixé des garde-fous, notamment l'absence d'activité professionnelle, telle les cours de Yoga. Toute personne qui souhaite participer au tiers-lieu, y compris à une animation, doit adhérer à l'association. Toutes les animations ont lieu sur inscription. Les horaires d'ouverture ont aussi évolué et la bibliothèque tiers-lieu est désormais ouverte 13 heures par semaine, contre 6 auparavant. Une réduction à 10 heures est à



Entrée du tiers-lieu, côté jardin

l'essai pour concentrer davantage la fréquentation.

➤ Des activités qui foisonnent

Le démarrage s'est fait sur les charpeaux de roues avec une vingtaine d'animations organisées entre septembre et décembre 2019 : réaménagement du tiers-lieu par les habitants sur un week-end, atelier chocolat avec une boulangerie de Bouvron, soirée soupe et contes... il y en a pour tous les goûts. Comment ça se passe ? Les habitants à l'initiative de l'animation, soumettent leur proposition auprès d'Adeline Mutel. La commission « Actions » se réunit ensuite pour valider et inscrire l'animation au planning.

Des initiatives plus pérennes sont aussi mises en place : grainothèque, étagère à dons, troc de magazines.

Des contacts sont également pris avec des partenaires et autres acteurs du territoire (associations, école, maison de retraite) afin qu'ils s'approprient le tiers-lieu. L'enjeu étant de voir comment monter ensemble des projets, mutualiser du matériel. Le Pays de Blain est intervenu pour une animation sur le thème du zéro déchet, sollicité par les habitants.

« *Les gens ont plein d'idées et sont au rendez-vous des activités* » s'enthousiasme Adeline. Au-delà des chiffres, une dynamique se développe. Et la Minothèque, nom choisi pour le tiers-lieu à l'issue d'un vote citoyen, n'est qu'au début de son histoire. ■



Soirée jeux au tiers-lieu !

CONTACTS

Emmanuel Van Brackel, maire - Adeline Mutel, animatrice
02 28 01 20 54 - tiers-lieu@mairie-bouvron.fr



Logement

► La Chapelle-Launay (44)

Démarche BIMBY : accompagner les habitants pour densifier le bourg et adapter le PLU

Densifier le bourg en proposant un accompagnement aux habitants pour diviser leur parcelle afin de la vendre ou d'y implanter une nouvelle construction, tel est le pari de La Chapelle-Launay qui a engagé une démarche BIMBY : Build In My Back Yard, ou « construire dans mon jardin ».

La Chapelle-Launay est une commune de 2 890 habitants située en deuxième couronne nantaise et sur l'axe Nantes-Vannes. La commune bénéficie d'une attractivité forte que les élus souhaitent encadrer et accompagner pour un urbanisme de qualité.

➤ Révision du PLU mutualisée avec 2 communes voisines

Les élus de La Chapelle-Launay, accompagnés par la Communauté de Communes Estuaire et Sillon (initialement Loire & Sillon), ont engagé en 2015 la révision de leur PLU, datant de 2009. Pour cela, ils se sont associés à deux communes voisines (Campbon et Lavau-sur-Loire) dans le cadre d'une démarche collective animée par l'intercommunalité, pour recruter un bureau d'études unique via un groupement de commande.

Objectifs : mutualiser les moyens et services, favoriser une approche transversale et une cohérence des documents au niveau intercommunal.

➤ Intégration d'une démarche BIMBY à la révision du PLU

La mutualisation n'a pas empêché chaque commune de définir ses propres objectifs. A La Chapelle-Launay, les efforts se sont concentrés sur le centre bourg qui comprend de grandes parcelles sur lesquelles les élus ont observé des divisions foncières spontanées. « La révision du PLU est pour nous l'occasion d'engager une démarche de BIMBY (Build in my backyard), permettant et encadrant la divi-



Plusieurs maisons sont situées sur de très grandes parcelles en coeur de bourg ; la commune a lancé une démarche BIMBY pour inciter et encadrer les divisions parcellaires.

sion parcellaire en centre bourg. Il s'agit de densifier le bourg en douceur, dans le respect de l'architecture et du paysage local » précise Angélique Duval-Hochet, alors adjointe à l'urbanisme.

Une prestation spécifique a été exigée au cahier des charges pour l'animation de la démarche BIMBY sur la commune: « Le bureau d'études proposera une analyse du potentiel de division parcellaire au regard du marché (...), une animation et des entretiens individuels auprès des propriétaires, un bilan (...) et une définition des dispositions nécessaires du PLU pour s'assurer de la faisabilité des divisions foncières ».

➤ Participation des habitants à la révision du PLU

Les élus ont souhaité associer la population aux travaux, dès le diagnostic du PLU. Lors de la première réunion en mars 2016, une cinquantaine de participants a travaillé en petits ateliers, sur la base de

BIMBY : késako ?



La démarche BIMBY (Build in My Back Yard) offre la possibilité à un habitant de diviser son terrain pour créer de nouveaux logements comme une maison de plain-pied pour un parent âgé ou un logement pour un enfant.

Avec le BIMBY, les acteurs locaux (élus, habitants, techniciens) bénéficient d'un cadre et d'un accompagnement pour mobiliser le foncier des tissus pavillonnaires existants. L'objectif : faciliter et harmoniser le renouvellement et la densification progressive du bourg. ■

maquettes et d'une cartographie. La synthèse de ces réflexions a servi de base de travail pour le cabinet Citta Nova, qui l'a confrontée aux exigences réglementaires et à ses propres observations. Cette concertation a ensuite été complétée par la mise à disposition d'un registre et de présentations du projet tout au long des réflexions. « *Le bas du bourg va devenir inconstructible avec les évolutions de la loi littoral, et le nouveau SCoT va rendre les hameaux inconstructibles à l'exception du village La Touche Basse, qui jouxte le bourg de Savenay ; ces évolutions impliquent un travail indispensable de pédagogie* » analysent les élus.

➤ Des entretiens individuels pour les projets BIMBY

Dans le cadre de la démarche BIMBY menée en parallèle, la commune a proposé aux habitants propriétaires dans le bourg un entretien individuel gratuit d'1h avec un architecte (agence Villes Vivantes - Bordeaux). « *Le BIMBY vise à mettre en avant des situations concrètes pour accompagner les habitants qui souhaitent diviser leur parcelle. Mais notre objectif est aussi d'adapter nos règles et de les faire comprendre au service d'un renouvellement du bourg et des villages pour favoriser de bonnes relations entre les futurs habitants* », indique Jacques Dalibert, maire de 2008 à 2020.

Au total, ce sont plus de 30 projets qui ont fait l'objet d'échanges

“ *La démarche BIMBY accompagne les habitants qui souhaitent diviser leur parcelle, et nous permet d'adapter nos règles au service d'un renouvellement harmonieux du bourg.* ”



Jacques Dalibert, maire (2008-2020)

© La Chapelle-Launay

avec les 3 architectes présents sur la commune durant 2 jours, afin d'accompagner les propriétaires dans leurs réflexions d'évolution de parcelles bâties. Parmi ceux-ci, des projets d'extension, de donation à des enfants ou de vente d'une partie de terrain, d'aménagement, de réhabilitation, de construction en vue d'une location. « *Les entretiens ont rencontré beaucoup de succès, nous avons dû refuser des demandes* », se rappellent les élus.

Les élus n'étaient pas présents à ces entretiens : « *Il était important que des architectes extérieurs à la commune et experts dans ce domaine, puissent expliquer aux habitants que leurs projets ne sont pas toujours compatibles avec l'environnement du centre bourg et avec le voisinage* ».

➤ Les premières divisions

À ce jour, une dizaine de projets ont fait l'objet de divisions dans la suite des entretiens BIMBY, notamment :

- Une division en trois parcelles

avec permis d'aménager et création de deux lots en cours de commercialisation.

- Une division d'une parcelle de 3 800 m² en vue d'une construction de maison neuve sur un terrain de 700 m².

Par ailleurs, un projet d'ampleur voit le jour dans le bourg avec la démolition d'une habitation existante et la construction d'une maison d'habitation et de six logements dédiés à la location par un particulier.

➤ Adapter le zonage et le règlement du PLU

« *Les entretiens menés avec les propriétaires du bourg ont permis de mieux cerner les enjeux liés à la division parcellaire, que nous pourrions intégrer dans le règlement et le zonage du PLU* », indique l'ancienne adjointe. Et de préciser : « *par exemple, lorsqu'un terrain est divisé en drapeau avec une construction en deuxième rideau, le PLU doit être adapté en termes de distances des constructions ; à ce jour, des projets sont impossibles du fait d'une largeur minimale de 4 mètres des voies d'accès indiquée au PLU* ».

Autre illustration, celle des hauteurs de constructions réalisées en densification, qui peuvent générer des problématiques d'ombres portées. Lors de la révision du zonage et du règlement, l'élue analysait : « *Nous avons mené une réflexion très fine pour chaque parcelle dans le bourg, afin de permettre de nouveaux projets d'habitat en densification, sans rogner sur la qualité paysagère et architecturale du bourg et sur le cadre de vie des habitants* ».

➤ Coût de la démarche

La prestation BIMBY a coûté 12 126 €, autofinancés par la commune. ■



Le Cabinet Villes Vivantes a proposé des scénarii d'évolutions de parcelles dans la suite des entretiens avec les propriétaires

CONTACT

Mairie : 02 40 58 33 05 - lachapellelaunay.mairie@wanadoo.fr

Environnement

► Saint-Lunaire (35)

La biodiversité, levier majeur de cohésion entre les habitants et d'attractivité communale

Des observations régulières depuis 2009 montrent que la biodiversité se développe grâce à la mise en place d'actions concrètes et cohérentes. Cela conforte les élus dans leur volonté d'en faire un enjeu prioritaire, transversal et participatif.

Saint-Lunaire est une station balnéaire familiale réputée pour ses villas typiques, ses belles plages et un patrimoine naturel riche et diversifié. Sur ses mille hectares, 360 sont encore cultivés et 22 sont classés espaces naturels sensibles. Au plus fort de l'été sa population passe de 2 500 à 10 000 habitants. Hors saison, elle bénéficie d'un flux continu de visiteurs, essentiellement de la région, ce qui permet de conserver une animation commerçante dynamique. Hormis la difficulté à faire venir des jeunes ménages en raison du coût élevé du foncier, la commune est donc florissante. Pourtant, la municipalité dirigée depuis 1997 par Michel Penhouët n'a pas voulu s'en contenter et les élus ont décidé de faire de la biodiversité un atout supplémentaire de son attractivité, sans imaginer l'importance que cet enjeu allait prendre au fil du temps dans les politiques communales.

➤ Démarche progressive

Tout est parti du programme de développement durable adopté en 2009 dans lequel figuraient des actions spécifiques pour la biodiversité et les espaces verts. Un chargé de mission a été recruté en 2010 pour en assurer la mise en œuvre et le suivi. Ses missions se sont ensuite élargies à l'urbanisme, afin de faciliter la prise en compte de ces enjeux dans le PLUI et la trame verte et bleue. Les actions se sont alors enchaînées.



Gestion différenciée dans un parc en coeur de ville

- 2012 : Inventaire naturaliste (720 taxons végétaux) réalisé par un stagiaire
- 2014 : Jardins familiaux / verger conservatoire / haie fruitière
- 2015 : Éco-pâturage par les moutons d'un éleveur de la commune
- 2016 : Acquisition de la dune de Longchamp rendue inconstructible
- 2017 : Observatoire participatif des oiseaux et opération « Incroyables sauvages »
- 2018 : ville lauréate de l'appel à projets national pour son Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)
- 2017 à 2019 : Intégration forte de la biodiversité dans le PLU

Cette démarche ambitieuse est portée par des élus convaincus.

Une charte biodiv'

Elle informe les citoyens sur les engagements pris par la ville en faveur de la biodiversité : tonte relevée pendant la période de floraison, implantation de nichoirs, sélection de 5 espèces de fleurs pour maintenir un cortège de fleurs sauvages et une ressource alimentaire, plantation d'arbres et arbustes indigènes, garantie d'une trame noire avec des routes non éclairées, lutte contre les plantes invasives, création d'un réseau de mares favorisant la reproduction et l'échange entre les populations d'amphibiens... C'est grâce à une meilleure connaissance de ces milieux et à un changement de culture que les agents ont progressivement fait évoluer leurs pratiques. ■

➤ Des actions transversales

L'objectif est de favoriser la biodiversité dans toutes les actions communales et d'impliquer les citoyens. Quelques exemples :

- Préservation des espaces naturels sensibles en lien avec le Conservatoire du littoral, le Département, l'ONF
- Gestion naturelle des plages : aucun ratissage n'est pratiqué pour éviter toute artificialisation de ce milieu vivant. Ainsi la laisse de mer qui participe grandement au maintien du sable est préservée. Les eaux de ruissellement de voiries sont traitées en amont avant rejet en mer
- Rénovation adaptée des bâtiments communaux : des orifices pour permettre aux martinets de nicher ont été créés lors du rejointement des murs de l'église
- Gestion différenciée des espaces verts avec notamment des zones sans entretien pendant 3 ans
- Création ou restauration de corridors écologiques sur la commune

Vincent Bouche, adjoint à l'environnement, défend « l'importance de s'appuyer sur des connaissances scientifiques avant toute action. Ainsi, créer une mare isolée n'a pas d'intérêt car il faut un réseau pour favoriser les échanges entre les milieux et la reproduction de leurs habitants ».



Une mare créée dans la vallée de l'amitié

© BRUDED

CONTACT

Emmanuel Cibert, responsable du service DD et urbanisme - 02 99 46 30 51

“ Nous attachons une attention particulière à la communication et aux actions pédagogiques. Elles permettent d'avancer ensemble, collectivement et population, vers de meilleures pratiques. ”



Michel Penhouët
maire

➤ Implication des habitants

« La biodiversité intéresse et fédère les habitants de tous âges. Il faut s'appuyer sur leur envie de participer et leur connaissance du terrain pour réaliser les inventaires, a fortiori quand on se lance dans un atlas » souligne Vincent Bouche. Ils sont invités à participer à des chantiers collectifs, à collaborer à un observatoire communal des oiseaux avec recensement à la parcelle, à devenir des ambassadeurs de la biodiversité dans leur quartier ou à participer aux nombreuses animations tout au long de l'année.

➤ Communication positive et pédagogie

Cet engouement des Lunairiens est favorisé par une approche résolument ludique et interactive de la communication. Objectif : inciter les citoyens à agir individuellement et collectivement via des actions variées :

- **Opération Jardins Bio-diversité**, avec une déclinaison de la charte Biodiv' des espaces communaux (voir encadré) pour les jardins des particuliers, en proposant des outils de sensibilisation



Avis de recherche affiché dans le bourg

et d'action simples et efficaces : fiches sur les espèces, sachet de graines, plans de nichoirs...

- **Des avis de recherche sur le hérisson ou le ver luisant** placardés dans le bourg ont rencontré un vrai succès !
- **Animations festives** et ateliers de découverte de la faune

Les élus recherchent aussi une reconnaissance officielle des efforts collectifs : Saint-Lunaire est dorénavant Ville nature – 3 libellules, et meilleure petite ville pour la biodiversité 2019. C'est un facteur de motivation pour les habitants et d'attractivité supplémentaire pour le territoire !

➤ Un enjeu prioritaire

« La nature ne demande qu'à revenir, il faut juste créer des conditions favorables à son développement » indique Vincent Bouche. D'où l'importance pour Michel Penhouët « de faire de la biodiversité une priorité politique traduite dans les documents d'urbanisme, de considérer l'atlas de la biodiversité et la charte de la biodiversité comme des outils d'aide à la décision pour les projets d'urbanisme ». Tous deux se disent convaincus du rôle moteur que doivent jouer les municipalités en étant exemplaires et en démontrant leur capacité à obtenir des résultats probants. Leur expérience démontre que ce n'est pas tant une question de moyens que de volonté politique et de capacité à mobiliser les habitants sur un objectif partagé. ■



Alimentation

► Redon Agglomération (35 - 44 - 56)

Un Projet Alimentaire de Territoire co-construit avec l'ensemble des acteurs locaux

L'agglomération a élaboré son Projet Alimentaire de Territoire de manière collaborative avec les parties prenantes du territoire. Objectif : rapprocher producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités locales et consommateurs pour développer une agriculture et une alimentation de qualité.

Redon Agglomération compte 31 communes regroupant plus de 68 000 habitants. Elle s'est fixée pour objectif de favoriser l'approvisionnement local des restaurations collectives ainsi que le développement de filières agricoles durables sur le territoire.

↗ 10 ans d'actions et de soutien aux acteurs locaux

Agriculture

En 2015, la CC du Pays de Redon (devenue Redon Agglomération au 01/01/18) fait l'acquisition de la ferme de Cranhouët à Théhillac (56) afin d'y créer un Espace Test Agricole. Il s'agit d'un outil permettant aux producteurs de tester leur activité sur les plans technique, économique et administratif, et de préparer leur installation sur le territoire, tout en bénéficiant d'un accompagnement et de matériel adapté.

Circuits courts

En parallèle, Redon Agglomération soutient la création de l'association de producteurs « manger local ». Depuis plusieurs années, les repas dans les multi-accueils communautaires sont élaborés sur place à partir de produits locaux et biologiques.

Environnement

L'intercommunalité s'implique également sur les questions environnementales : elle est lauréate des appels à projets « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage » et « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ».

Toutes les actions engagées depuis 10 ans par les acteurs locaux, et



Le PAT s'inscrit dans la continuité du soutien de Redon Agglomération à l'agriculture notamment avec l'installation de l'Espace Test Agricole sur la ferme de Cranhouët à Théhillac (56)

l'implication de la collectivité sur les questions liées à l'agriculture et aux circuits courts, ont posé les bases d'une politique de territoire en matière d'alimentation.

↗ Vers un Projet Alimentaire de Territoire

En 2016, l'intercommunalité réunit une vingtaine de structures afin de travailler sur un projet global favorisant l'alimentation saine et l'agriculture de proximité, et se lance dans l'écriture d'un Projet Alimentaire de Territoire (PAT) : « Il s'agit d'une démarche collective pour notre territoire ! » précise Michel Pierre, alors Vice-Président à l'agriculture.

L'objectif est de rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs afin de développer une agriculture et une alimentation locales et de qualité. « Le territoire est mûr, beaucoup

Le Conseil de développement associé à l'élaboration du PAT

Depuis 2015, le Conseil de développement mène une réflexion participative sur les questions alimentaires et agricoles, et crée un groupe de travail partie prenante de l'élaboration du projet alimentaire de territoire. Le CD a ainsi organisé un évènement qui réunit 70 personnes autour de la question « Comment rapprocher producteurs, consommateurs ? ».

Un des objectifs du groupe de travail est la mise en réseau des consommateurs, producteurs, élus, institutionnels. Il mène aussi des actions de sensibilisation auprès du grand public, notamment des soirées débats. Il alimente régulièrement une carte collaborative des producteurs locaux en ligne. ■

d'initiatives sont lancées autour des questions d'alimentation » complète Nicole Giraud, Responsable du Pôle Economie Sociale et Solidaire.

➤ La co-construction du projet

Au printemps 2017, la collectivité organise trois réunions publiques sous forme d'ateliers d'échanges pour construire collectivement une charte, socle de référence du PAT.

« A chaque réunion, nous avons réuni entre 50 et 70 personnes, soit une représentation plurielle et variée d'acteurs du territoire : élus, responsables de restauration collective/cuisiniers, agriculteurs/paysans en vente directe ou en «circuit long», consommateurs, supermarchés... », se rappelle Michel Pierre. Le travail s'effectue en trois temps au cours desquels les participants sont invités à définir progressivement le projet de territoire :

1/ Comment se projette-t-on sur le Pays de Redon en 2030 ?

2/ Quelles sont les forces et faiblesses, opportunités et menaces sur le territoire en matière d'alimentation et d'agriculture ?

3/ Définition des axes stratégiques et objectifs du PAT

➤ La gouvernance

Afin d'organiser la poursuite du projet avec les acteurs du territoire, l'intercommunalité lance un appel à candidatures afin de créer une "Gouvernance Alimentaire de Territoire": instance locale intersectorielle visant

“ Nous avons voulu créer une gouvernance alimentaire de territoire, garante de la charte et qui doit impulser des actions concrètes, fédérer les acteurs, être ambassadrice du projet alimentaire de territoire. ”



Michel Pierre,
VP à l'ESS
et à l'économie agricole

à assurer une vision plus complète dépassant les éventuels intérêts ou clivages. Cette commission est aujourd'hui composée d'une quinzaine de structures dont le rôle est de piloter les étapes de mise en œuvre du PAT et d'évaluer ses actions.

➤ La Charte

En septembre 2017, la commission valide la Charte du PAT composée de 3 grands axes :

- Une **agriculture à taille humaine, préservant les ressources naturelles** et assurant le respect des hommes et des femmes.
- Des **produits alimentaires locaux, sains**, de qualité, accessibles à tous et vecteurs de santé.
- Un engagement de tous dans une **démarche de développement durable**, transversale et partenariale.

Chaque axe est décliné en 16 fiches objectifs avec pour chacun d'eux, un positionnement sur :

- La situation actuelle : Quel est le problème ?
- Avons-nous les moyens nécessaires pour agir ?
- Quelles sont les actions existantes ?

- Où veut-on arriver dans 5 ans ?
- Quelles actions mettre en place ?

➤ Un plan d'action 2018-2020

Suite à l'élaboration de la Charte, la commission de pilotage a défini le plan d'actions sur la période 2018-2020. Plusieurs actions ont été mises en place :

- **Accompagnement de la restauration collective** : mise en place d'un réseau des cuisiniers, formations "Plaisir à la cantine" en partenariat avec la DRAAF, accompagnement à la rédaction de marchés publics, expérimentation de groupement d'achats territoriaux... Aujourd'hui une vingtaine de mairies, d'établissements scolaires et multi-accueil est déjà engagée dans ces actions.
- **Mise en place du "Défi alimentation positive"** en 2019 et 2020.
- **Sensibilisation des enfants** de 10 écoles sur le rôle des ressources naturelles dans la production alimentaire, l'impact des transports, la saisonnalité, le gaspillage alimentaire, ou encore le rôle de l'alimentation pour le corps.

➤ Des traductions concrètes

Un **Pôle des Transitions Alimentaires sur le territoire** est actuellement à l'étude. Porté par un consortium de partenaires, il vise à créer une nouvelle façon d'aborder les métiers de bouche et le secteur de la restauration : valoriser le métier, repenser l'approvisionnement, le lien avec le consommateur-citoyen, former les professionnels...

Par ailleurs, suite aux ateliers d'échanges du PAT, **des citoyens ont créé le collectif « Connexion paysanne »** pour favoriser la mise en relation des producteurs paysans et des consommateurs locaux. Ce collectif a depuis ouvert un lieu de rencontre et de vente directe à Saint-Nicolas-de-Redon. ■



Des ateliers d'échanges ont permis aux acteurs du territoire de co-construire le PAT et de partager une culture commune sur la thématique

CONTACT

contact@redon-agglomeration.bzh

Nicole Giraud, responsable service ESS / n.giraud@redon-agglomeration.bzh

2

SOUTENIR DES PROJETS PILOTÉS PAR DES CITOYENS OU DES ACTEURS LOCAUX

Définir un cadre générique de réponse aux sollicitations citoyennes

Pourquoi soutenir des projets citoyens ?

Les communes et intercommunalités, échelon de démocratie locale et de proximité avec les citoyens, peuvent décider d'apporter leur soutien à des projets portés par les acteurs locaux aussi divers que des cafés associatifs, épiceries, tiers-lieux, espaces de travail partagés, projets d'habitat groupé... Leurs motivations peuvent être diverses :

- Créer une démocratie vivante, partagée entre les élus et la société civile.
- Soutenir des dynamiques locales ascendantes.
- Responsabiliser la société civile.
- Reconnaître le fait que la collectivité ne peut pas tout faire.

Définir un cadre pour impulser et/ou soutenir des projets citoyens

Les communes et intercommunalités peuvent, et de préférence en début de mandat, définir collectivement et indépendamment de toute sollicitation citoyenne, un cadre souple de soutien aux projets citoyens. Il permettra ensuite d'être réactif, de répondre rapidement à une demande citoyenne et d'apporter une réponse adaptée à la nature et à l'importance du projet :

- Écrire un socle de pensées, de valeurs partagées permettant d'évaluer rapidement la compatibilité des projets avec le projet de l'équipe municipale (voir les critères d'évaluation du projet ci-après).
- Définir en amont le processus de traitement des demandes (étapes, instances de décision, interlocuteurs) et les moyens susceptibles de répondre aux sollicitations citoyennes.
- Éviter de concevoir un cadre trop rigide qui conduirait à écarter des projets novateurs.
- Définir en amont des budgets dédiés en investissement et fonctionnement.
- Envisager des appels à manifestation d'intérêt (cadre large) ou des appels à projets (cadre plus précis) pour susciter la proposition de projets citoyens.
- Accompagner sur la méthode en formant ou sensibilisant les élus et/ou les citoyens.
- Se rapprocher des acteurs de l'accompagnement (notamment en matière d'Économie Sociale et Solidaire) pour être à même d'orienter les porteurs de projet (cf. « Les acteurs pour accompagner les démarches participatives et projets citoyens » à la fin du document).
- Impliquer les habitants dans le choix des projets proposés.



À Riec-sur-Bélon (29), la municipalité a soutenu des jeunes, constitués en junior association, pour la création d'un nouveau skatepark. « C'est une expérience fabuleuse qui m'a confirmé que jeunes, parents et élus, engagés dans un même objectif, peuvent se construire mutuellement en prenant le temps de s'écouter et d'échanger », témoigne Claude Jaffré, adjoint au sport qui a suivi le projet.

Définir des critères d'évaluation des projets permettant un soutien de la collectivité

Afin de répondre aux sollicitations citoyennes, les municipalités et intercommunalités sont amenées à définir des critères conditionnant leur soutien. La réponse apportée à chacune des questions ne doit pas être entendue comme un critère absolu d'acceptation ou de refus mais plutôt être considérée au regard du contexte local.

Interroger l'esprit du projet

- **Compétence** : La thématique/les objectifs entrent-ils dans les compétences de la collectivité ?
- **Valeurs** : Répond-il à des valeurs républicaines ? Ne revêt-il pas un caractère discriminant ?
- **Intérêt général** : Répond-il à l'intérêt général ? Ou à un intérêt collectif ? Qu'est ce qu'il apporte à la commune, au bien-être des habitants ?
- **Ouverture** : Est-il ouvert à tous les habitants, à toutes les personnes souhaitant y participer ? Ou aux seuls membres du collectif ou de l'association qui le porte ?
- **Politique** : Ses objectifs entrent-ils dans les objectifs de la municipalité (sobriété, écologie, lien social...) ?
- **Équité** : La municipalité pourrait-elle apporter un soutien équivalent à une autre sollicitation du même ordre ?
- **Viabilité**, éléments de risque et adaptabilité : Est-il solide du point de vue financier, social, environnemental, sociétal, technique ? Quelles sont ses fragilités ? Peut-il évoluer en fonction des aléas (changement de cap, difficultés) ?
- **Confiance et transparence** : La démarche est-elle claire, les atouts / fragilités identifiés, les points sensibles abordés ?



À Langouët (35), afin de favoriser l'émergence d'initiatives citoyennes sur un espace naturel près de l'éco-lotissement de La Prairie Madame, la commune a initié une charte collective en lien avec un groupe de travail d'habitants. Celle-ci précise le type d'acteur pouvant porter une initiative, le cadre de transition écologique et énergétique dans lequel doivent s'inscrire les projets, les enjeux d'intérêt général et du bien-vivre ensemble, et enfin les modalités de validation. Charte consultable en ligne : www.bruded.fr/langouet



Un kit destiné aux élus locaux pour soutenir l'Économie sociale et solidaire

Commande publique responsable, sociétés coopératives d'intérêt collectif, alimentation, mobilité durable... Pour aider les futures équipes municipales et intercommunales souhaitant soutenir l'économie sociale et solidaire, le RTES (Réseau des Collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire) propose une vingtaine de fiches techniques dans son kit MunicipalESS. Elles abordent les leviers dont disposent communes et intercommunalités pour impulser, soutenir et animer une dynamique et des projets sur leur territoire.

Téléchargez le kit sur www.rtes.fr



S'accorder sur les caractéristiques du projet et les formaliser

Afin de se mettre concrètement d'accord sur les caractéristiques du projet, il est important de définir un cadre partagé qui peut prendre la forme d'une convention, d'une charte, de statuts coopératifs...

- **Portage** : Qui porte le projet ? S'agit-il d'un portage individuel ou collectif ? D'une association, d'un collectif d'habitants, d'un habitant seul, d'une entreprise, d'un co-portage avec la collectivité... ? Pour des entreprises, l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) peut constituer une grille de lecture intéressante.
- **Ampleur** : Quelle est l'envergure du projet, économique et temporelle ? Y-a-t-il des risques aux personnes, des aspects assurantiels à prendre en considération... ?
- **Statut** : Quel est son cadre juridique ? Permet-il le soutien direct ou indirect par la collectivité ? La SCIC permet une prise de capital par la collectivité, l'association peut être subventionnée...
- **Engagement** : Quel est le soutien sollicité auprès de la collectivité : moral, financier, technique, prêt de matériel, de salles ?
- **Garanties** : La collectivité a-t-elle la possibilité de s'assurer du maintien de ses objectifs initiaux, d'une stabilité du portage, de la responsabilité des porteurs ?
- **Suivi** : Quelles sont les modalités de suivi ? Comment les porteurs du projet en rendent-ils compte à la collectivité ?



À Guipel (35), la commune a pris des parts à hauteur de 5 000 € dans la SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) « Un café des possibles ». « Au départ, la question de l'implication de la commune dans une SCIC a pu interroger certains habitants et conseillers municipaux », se rappelle Christian Roger, maire de 2008 à 2020. Le lieu propose aujourd'hui trois activités principales : bar, restauration et épicerie. C'est aussi un lieu de rassemblements culturels et conviviaux.

Répondre à une sollicitation citoyenne : clés de réussite

Une posture d'ouverture et de souplesse

- Proposer souplesse et simplicité dans l'accueil des porteurs de projets.
- Faciliter le contact et les échanges entre citoyens et élus, favoriser le lien humain (disponibilité explicite, permanences, contacts fléchés en fonction des thématiques).
- Adopter une posture d'ouverture, de considération réciproque et de confiance.
- Reconnaître les compétences, l'expertise d'usage des citoyens, ainsi que leur droit à l'expérimentation.
- Être garant de l'intérêt général (par exemple, veille sur les potentielles nuisances générées par l'activité).



Au Juch (29), la municipalité a soutenu un projet de fab lab - tiers-lieu ainsi que la création d'une Maison d'assistantes maternelles. Patrick Tanguy, maire, précise la posture d'accueil des élus : « Nous sommes souvent sollicités par des gens qui souhaitent nous présenter leur projet. Nous écoutons et au besoin, assurons la mise en réseau, donnons des contacts, facilitons les choses. »

Poser les bases de la relation entre la collectivité et les porteurs du projet

- Demander de formaliser le projet, de le documenter : cadre, objectifs, portage, interlocuteurs, temporalité, budget, avenir.
- Prévoir des instances de validation et de décision adaptées et différenciées en fonction de la nature du projet, de son adéquation au cadre d'intervention de la municipalité, du soutien demandé.
- Questionner la gouvernance : Se mettre d'accord et formaliser le rôle de chacun, entre les porteurs de projets et la municipalité, poser des gardes fous.
- Conventionner pour cadrer plus explicitement les projets qui s'inscrivent dans la durée, qui induisent des coûts de fonctionnement, une organisation spécifique ou le recours aux services :
 - » Nécessité de rigueur et de transparence pour les citoyens et les élus.
 - » Nécessité de confiance et de reconnaissance mutuelle.
- Veiller à l'équité de traitement entre projets, à la répartition des investissements et soutiens.
- Prévoir les modalités d'information de la collectivité sur le projet, demander des retours à la collectivité lorsqu'elle apporte un soutien (ex : demander une présentation en conseil, un rapport, une expo photo...).
- Rencontrer et faire témoigner d'autres projets du même type existants sur d'autres communes pour bénéficier de retours d'expériences et s'inspirer.
- Connaître et savoir impliquer des acteurs extérieurs (Pole ESS, CAUE, TAG, Taranis, BRUDED...) apportant une expertise ou un regard transversal, se positionnant comme tiers et permettant de prendre du recul.
- Communiquer régulièrement et par différents canaux pour assurer la transparence, créer la confiance, faire connaître le projet.



À Arzano (29), afin de soutenir des habitants regroupés en association pour rouvrir l'épicerie, la commune a apporté son appui technique et moral, puis a conclu une convention d'objectifs définissant les actions respectives de l'association et de la municipalité.

Des soutiens de différentes natures

Les types de soutiens apportés par les collectivités aux projets citoyens sont très variés et peuvent être d'ordre moral, politique, matériel et technique, ou financier.

Aide matérielle ou technique

- Proposer gratuitement des salles de réunions pour permettre la rencontre, l'échange, le débat et encourager l'émergence d'idées à l'échelle locale.
- Prêter du matériel.
- Mettre à disposition des agents des services techniques.
- Proposer du foncier ou du bâti adapté au projet.

Soutien moral, politique, relationnel (communication)

- Se porter caution du projet, le faire connaître, le soutenir via par exemple une lettre de recommandation.
- Diffuser des informations sur le projet via les bulletins municipaux, le site internet, les bornes d'information et soutenir la communication dans les médias et réseaux locaux.
- Adopter une position de médiation, d'intermédiaire par exemple entre un porteur de projet et un propriétaire foncier.

Financement :

- Participation financière directe : prise de parts sociales dans un projet porté par une SCIC.
- Subvention de fonctionnement à un projet porté par une association.
- Financement des investissements : acquisition de locaux, travaux, achat de matériels et mobiliers, etc.

Les pièges à éviter

- Établir une liste de critères trop restrictive ou contraignante, qui pourrait décourager les initiatives.
- Définir un processus de décision trop complexe ou long.
- Prendre la direction du projet.
- Récupérer politiquement le projet, s'en attribuer les bénéfices.
- Sous-estimer l'intérêt d'un projet parce que le sujet n'est pas dans les priorités de la collectivité.
- Donner toujours aux mêmes.
- Refuser par principe, par défiance, ignorance ou clichés.



À Pipriac et Saint-Ganton (35), les municipalités ont soutenu l'expérimentation Territoire zéro chômeur portée par l'association ATD Quart-Monde en lien avec de multiples acteurs : « À première vue, cela paraissait un peu utopique, se souvient Marcel Bouvier, maire de Pipriac de 2008 à 2020, mais avec un taux de chômage avoisinant les 10 %, on ne pouvait pas rester les bras croisés ! ».



À Monteneuf (56), le maire est allé voir individuellement des habitants pour leur proposer de s'investir dans le projet de réouverture du café du village sous forme associative. La municipalité a ensuite financé les travaux de remise aux normes des locaux, tandis que l'association a équipé et fait vivre le café « La source ».



SOMMAIRE

Posture globale

- 14 **Le Juch (29)** : impliquer les habitants et soutenir les choix citoyens, moteurs des projets communaux.

Emploi

- 20 **Pipriac et Saint-Ganton (35)** : objectif zéro chômeur de longue durée, quand l'ensemble du territoire se mobilise.



Commerces locaux

- 15 **Arzano (29)** : le Régal d'Épissure : une épicerie associative qui conforte le dynamisme en cœur de bourg.
- 16 **Coësmes et Roche aux Fées communauté (35)** : soutien communal et intercommunal au café associatif et tiers-lieu Bistrot Lab'.
- 17 **Guipel (35)** : « Un café des possibles », un bar-restaurant épicerie qui dynamise le centre-bourg.
- 18 **Monteneuf (56)** : la commune impulse et accompagne la création d'un bar associatif, source de dynamisme local.
- 19 **Trémargat (22)** : l'épicerie associative donne la priorité aux produits locaux et au lien social.

Énergies renouvelables

- 21 **Laurenan - Le Mené (22)** : un second projet éolien citoyen soutenu par les communes du territoire.
- 22 **Parthenay-de-Bretagne (35)** : un investissement photovoltaïque citoyen sur le toit de la salle de sport.
- 23 **CC Val d'Ille-Aubigné et Bretagne Romantique (35)** : des collectivités en soutien d'une SCIC citoyenne pour favoriser les énergies renouvelables.

Jeunesse

- 24 **Riec-sur-Bélon (29)** : un skate park conçu et construit avec les jeunes de la commune.



Posture globale

► Le Juch (29)

Impliquer les habitants et soutenir les choix citoyens, moteurs des projets communaux

Les élus engagés dans de nombreuses actions de redynamisation du bourg ont bien mesuré l'importance d'impliquer les habitants et soutenir les démarches citoyennes. C'est ainsi que les projets sortent peu à peu de terre : fab lab « la cour du Juch », services, habitat, futurs commerces.

Le Juch est une petite commune rurale de 736 habitants située entre Douarnenez et Quimper, à l'écart des axes routiers et abritant de nombreuses richesses patrimoniales, environnementales et humaines. Afin de maintenir une dynamique locale, les élus ont engagé différentes actions pour leur centre-bourg depuis 2014.

↗ Un contexte favorable pour un projet ambitieux

Retenue dès 2014 dans l'AMI départemental de revitalisation des centres bourgs et assistée par le CAUE 29 et Finistère ingénierie assistance (FIA), la commune lance un travail sur sa centralité en 2015. L'appel à projets régional « Dynamisme des Bourgs Ruraux » dont la commune est lauréate pour la phase opérationnelle en 2019, s'inscrit dans la suite logique de ces réflexions. Il permet d'enclencher des projets ambitieux : création de logements et d'activités en rénovant du bâti ancien en cœur de bourg, mise en place de véhicules et vélos électriques en auto-partage... La démarche est complétée par l'accueil d'un tiers-lieu, la réhabilitation d'une zone humide, la mise en place d'éco-pâturage, l'installation de mobilier ludo-sportif, l'aménagement d'un chemin d'interprétation, la rénovation de l'église...

↗ Appel au peuple !

Conscients de l'intérêt de faire appel aux forces vives de la commune pour construire et soutenir la démarche, les élus sont très attentifs aux projets portés par des parti-



Un groupe de travail a été constitué pour définir la vocation du futur commerce

culiers d'une part et tendent la main aux habitants d'autre part. Aussi, ils organisent une réunion publique fin août 2019 à laquelle 90 personnes assistent. Des ateliers de réflexion collective sont ensuite mis en place.

↗ La cour du Juch : un fab' lab

La municipalité est informée que deux habitants portent un projet de tiers-lieu et fab'lab, 'La cour du Juch' (découpe laser, formation, artisanat) dans une maison en cœur de bourg. La commune avait pris un droit de préemption sur ce bâtiment stratégique pour le centre bourg, mais ne le fait pas valoir car le projet présenté apparaît suffisamment solide pour être porté par les habitants. Cependant, leur demande de permis de construire, soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments

Refuser des projets citoyens ?



Les élus du Juch sont à l'écoute des citoyens et étudient avec attention tous les projets qui leur sont soumis. Cependant, ils doivent aussi savoir parfois dire non. Ainsi, l'activité d'un artisan installé depuis quelques années, qui ne respectait pas les limites que la commune lui avait données, a posé quelques problèmes d'ordre public. Refusant les contraintes administratives que la commune lui a alors imposées, il a choisi de quitter la commune. ■

de France, est refusée du fait de l'obligation de réaliser un toit à deux pentes sur une partie du bâtiment, où celui-ci avait été remplacé par un toit plat il y a de nombreuses années. Le maire, Patrick Tanguy, intervient alors pour soutenir le projet privé et avance les arguments de la création d'activité en cœur de bourg, vitale pour une commune comme le Juch. Concrètement, il propose d'intégrer la réalisation d'un toit double pente en y apposant des panneaux photovoltaïques, et d'inscrire cette action dans les demandes de subvention au titre de l'appel à projet régional dont la commune sera lauréate. « On a mis en valeur le projet de Fab'lab car c'est innovant et inhabituel en zone rurale » explique Patrick Tanguy. Un pari réussi, car l'activité de vente et d'accueil de groupes en formation est aujourd'hui florissante.

➤ Logements et commerce

Afin de créer du logement (social) et un commerce, une ancienne bâtisse en cœur de bourg est repérée par les élus. Ils contactent Finistère Habitat, bailleur social, qui valide l'idée de construire quatre logements à côté de la bâtisse principale où sera créée une activité à définir : bar, épicerie, restaurant, gîte... « Cette opération phare per-

“ À chaque moment où les porteurs de projets en ont eu le besoin, on a juste été à l'écoute et facilité les choses. Je n'ai pas l'impression d'avoir fait des choses fantastiques ou extraordinaires. ”



Patrick Tanguy
maire

mettra d'agir pour éviter d'avoir un ensemble bâti menaçant ruine, en perpétuelle restauration ou encore une résidence secondaire rénovée aux volets clos » explique le maire.

Si plusieurs porteurs de projets ont déjà sollicité la commune, les élus souhaitent mettre en place une réflexion collective et partagée pour trouver les moyens de créer un lieu de vie et/ou un commerce sur des bases définies par les habitants. C'est ainsi que les élus ont missionné l'incubateur d'innovation sociale Tag 29 pour apporter son expertise et accompagner la démarche. À l'issue de deux réunions publiques sur la revitalisation du centre bourg, une commission 'commerces et services' (22 inscrits) est constituée. Des réunions de travail, des enquêtes auprès des habitants, un goûter



La future maison des assistantes maternelles

avec les enfants et une semaine de travail en 'résidence' dans le futur lieu aménagé sont complétés par un forum ouvert (30 participants) proposant quatre ateliers de réflexion. BRUDED et FIA sont associés au groupe de travail dont l'objectif est de définir une feuille de route pour les élus. L'idée est aussi de s'appuyer sur le regard d'autres territoires ayant mené des expériences similaires : Séglien (56), Saint-Ganton (35), Gourlizon (29), Rablay-sur-Layon (49), Locmélar (22), Plouégat-Moysan (29), Tremargat (22)... Courant 2020, la programmation du projet sera aboutie, permettant de lancer les travaux.

➤ Encourager les activités économiques dans le bourg

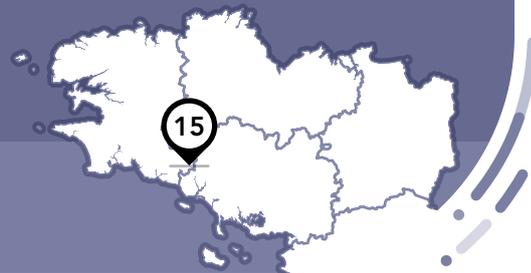
La commune a joué son rôle d'interface pour soutenir l'installation de professionnels. Si le dernier bar a fermé ses portes en 2018, de nouvelles activités ont été accueillies tel un charpentier, un cabinet de réflexologie, un artisan constructeur de yourtes ou une Maison d'assistantes maternelles... Pour ce dernier projet, les élus ont joué un rôle d'agent immobilier pour mettre en lien les porteuses du projet avec la propriétaire d'un bâtiment en cœur de bourg : la MAM a ouvert ses portes à l'automne 2019. ■



«La cour du Juch», commerce et fab'lab en cœur de bourg

CONTACT

Mairie - 02 98 74 71 50 - mairie.le-juch@wanadoo.fr



Commerces locaux

► Arzano (29)

Le Régal d'Épissure : une épicerie associative qui conforte le dynamisme en cœur de bourg

Soutenue par la municipalité, l'association « Épissure » se mobilise pour gérer une épicerie en centre bourg depuis son ouverture en 2015 : un défi relevé et bénéfique pour cette petite commune qui s'appuie sur une démarche des habitants qui pilotent le projet.

Arzano est une commune rurale du sud Finistère qui compte 1 420 habitants, au sein de Quimperlé Communauté. Ces dernières années, elle présentait les symptômes d'une dévitalisation avec la disparition des médecins et le déclin progressif des commerces de centre-bourg. En 2013, la dernière épicerie du bourg cessait son activité. Un projet citoyen a permis de rouvrir une épicerie deux ans plus tard : "le Régal d'Épissure".

En 2016, la commune lance une étude ambitieuse de revitalisation du centre-bourg. Le maintien et la création de commerces et services en centralité sont identifiés comme un des fils conducteurs du projet. La commune est lauréate de l'appel à projets régional sur la dynamique des centres-bourgs en 2017, sur le volet opérationnel.

➤ Naissance du projet

En 2014, la nouvelle municipalité accompagne techniquement et moralement un collectif citoyen souhaitant rouvrir une épicerie alternative dans le bourg. Un débat public ouvert à la population et aux partenaires potentiels, ainsi qu'une enquête sont menés pour cerner les modes de consommation et les besoins.

➤ Un montage collaboratif

Le collectif se fédère ensuite en association nommée "Épissure". Ce modèle bien que fragile, assure une capacité à évoluer et à offrir un service adapté aux nouvelles demandes. Soucieuse de voir ce



Une épicerie qui attire du monde hiver comme été !

projet innovant et original aboutir, la commune conclut une charte d'objectifs définissant leurs actions respectives, et un bail locatif. « Quand les citoyens et les élus collaborent, l'équation devient " 1 + 1 = 3 " : un bel exemple de partenariat collaboratif, si chacun reste à sa place et connaît son rôle. C'est l'objectif de la charte signée au début de l'aventure, qui pourrait être utile un jour si le projet venait à dériver » explique Anne Borry, maire.

L'association procède à différents travaux d'aménagement (façade, rayonnage...). Le local est d'abord prêté pendant trois mois à l'association qui paiera ensuite un loyer mensuel (359 € HT/mois en 2020), conforme au prix locatif dans le bourg pour un local en état moyen. L'entretien et les

Objectif zéro déchet



Des contenants réutilisables sont proposés aux clients pour les denrées en vrac mais aussi le fromage, la boucherie ou les légumes. Le tri est aussi une priorité (verre, emballage et bio déchets) et les producteurs sont invités à récupérer les consignes. Les déchets sont compostés dans le pavillon de compostage municipal, installé à proximité et utilisé aussi par la cantine. ■

réparations sont pris en charge par la commune alors que les fluides sont payés par l'épicerie.

➤ Des financements pour lancer le projet

Un dossier de financement du projet est monté sur les bases du chiffre d'affaires annuel de l'épicerie précédente (175 000 €). Des aides sont obtenues auprès du Conseil départemental du Finistère (5 000 €) et de la commune (10 000 €). Un appel à fonds privés permet le financement du matériel et du fonds de départ (15 000 €).

➤ Une dynamique qui perdure

Le "Régal d'Épissure" ouvre ses portes en mai 2015 et vit dès les premiers mois un grand succès. Le gérant de l'épicerie est recruté par l'association dès l'ouverture pour assurer le fonctionnement du commerce avec l'implication d'une quarantaine de bénévoles. En 2016, l'emploi est maintenu et les clients se fidélisent. En 2019, l'épicerie présente un bilan très positif : trois employées (2,5 ETP), entourées de 30 bénévoles actifs, font fonctionner la boutique. Elles participent activement à la vie de l'association et sont force de proposition.

« L'épicerie est devenue un véritable lieu de lien social et de contri-

“ Ce projet s'inscrit pleinement dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de la transition écologique. Il rend le territoire plus résilient et fait de la commune un véritable laboratoire d'innovation sociale. ”



Anne Borry
mairie

bution au bien-manger. Elle contribue à la vitalité économique par les emplois créés, en plus de fournir un débouché local aux producteurs du territoire. Le chiffre d'affaires n'a cessé d'augmenter, et la saison estivale permet de satisfaire aux demandes des vacanciers de passage » assure Anne Borry.

➤ Vrac, local, bio et vivant

Une carte traiteur est proposée en plus de l'épicerie et des produits en vrac, issus principalement des circuits courts et/ou bio. La liste des producteurs locaux est stabilisée, malgré les petits volumes rendant les approvisionnements compliqués. Le panier moyen reste inchangé à 13 € et le nombre moyen de passages en caisse grimpe de 52 en 2017 à 82 par jour en 2018.

L'association organise aussi des



Des plats préparés sont désormais disponibles

événements culturels, festifs, des partages de savoirs, et s'associe à d'autres associations du territoire, ainsi qu'à l'école, l'Ehpad, la bibliothèque pour porter des projets citoyens.

➤ Un modèle vertueux

Dans un contexte difficile pour les commerces de centre bourg, ce modèle fait la preuve de son efficacité : il contribue à rendre le territoire résilient aux fractures (notamment sociale, écologique) et offre une solution de proximité au plus grand nombre. Épissure a été un précurseur et contribue activement au réseau des projets citoyens. « Le bilan est très positif : les citoyens d'Arzano, des communes voisines et les gens de passage se sont approprié ce commerce », assure Anne Borry.

➤ Un projet d'agrandissement

Des travaux d'agrandissement sont envisagés pour développer la préparation de plats cuisinés. Les membres de l'association préparent le projet, qui sera ensuite étudié par les élus qui apporteront un soutien technique et contribueront à la recherche de financement. « Pour la municipalité, c'est une occasion de rénover des locaux vacants et dégradés en centre bourg, qui contribueront ainsi à un service au public ». ■



Une épicerie associative qui mise sur les produits locaux

CONTACTS

Mairie - 02 98 71 74 67 - mairie.arzano@wanadoo.fr

Le Régal d'Épissure - 02 98 71 57 03 - <https://www.facebook.com/EpissureArzano>



Commerces locaux

► Coësmes et Roche aux Fées Communauté (35)

Soutien communal et intercommunal au café associatif et tiers-lieu Bistrot Lab'

Consciente de la place des commerces de proximité dans la vitalité de son territoire, la municipalité de Coësmes s'implique afin de favoriser la reprise et transformation du dernier bar de la commune en un tiers-lieu porté par les habitants.

Commune d'environ 1 500 habitants, Coësmes est située à 40 km au sud-est de Rennes, entre Janzé et Martigné-Ferchaud. Elle fait partie de Roche aux Fées Communauté (16 communes, 26 500 habitants).

➤ Le bar-tabac qui ferme

En difficulté depuis les dernières années, le bar tabac Le Relais, ferme ses portes en juillet 2016. Pragmatiques et soucieux du maintien de la vitalité de leur commune, les élus s'emparent immédiatement du sujet.

« C'est une tradition de la part de la commune de soutenir le commerce local. La commune a racheté la licence 4 et le droit à tabac. On était convaincu qu'il fallait le faire, sinon c'était un revenu qui risquait de disparaître pour les acteurs locaux » explique Luc Gallard, maire de Coësmes depuis 2008. La commune devient également porteuse du fond de commerce.

➤ Un collectif d'habitants

En juin 2017, un privé s'intéresse à la reprise du café. Le maire insiste alors pour qu'un collectif de citoyens soit mobilisé autour de lui afin de proposer des activités socioculturelles. En novembre, le privé abandonne finalement son projet mais le collectif qui a commencé à travailler souhaite continuer ; il bénéficie du soutien de la municipalité.

Le projet du collectif « Bistrot Lab' » consiste en la création d'un café



Idéalement situé en centre ville de Coësmes, ce bâtiment va abriter les multiples activités prévues par l'équipe du Bistrot Lab'

associatif, culturel et solidaire, un lieu hybride aux activités diversifiées et en lien avec les besoins de la population locale (ainés, jeunes...). Outre les services classiques d'un bar, il accueillera par exemple un point relais colis, un service de retrait d'espèces, un point d'accès numérique. Une programmation culturelle, des expositions et différents ateliers seront proposés dans le but de créer du lien et de la convivialité.

➤ Un projet qui cherche son lieu d'installation

Le projet débute en lieu et place de l'ancien bar, mais on s'aperçoit rapidement que ce dernier n'est pas idéal pour l'ensemble des activités envisagées. Le collectif identifie un autre lieu propice, une maison de particulier bien située, mais le montant des travaux s'avère trop important. La municipalité s'oriente finalement vers l'achat d'une autre

Le Bistrot mobile



Première sortie du Bistrot Mobile le 7 août 2019, lors des mercredis de la Roche aux Fées.

Les travaux ont débuté à l'automne 2019. Mais en attendant la disponibilité du lieu, le collectif Bistrot Lab' n'était pas en reste. Il a créé un "Bistrot mobile" aménagé dans une remorque pour faire connaître le projet et commencer à développer ses activités au plus près des habitants. ■

maison en centre-bourg et à proximité d'un axe de circulation. Doté de dépendances, le bâtiment correspond totalement aux besoins.

➤ Financement par le CCAS

En raison de la dimension sociale du projet, c'est le Centre communal d'action sociale (CCAS) qui porte l'acquisition (140 000 €) et les travaux (estimés à 80 000 €). « Cela a suscité des débats, car le CCAS était jusque-là seulement propriétaire de logements, mais pas de locaux d'activité » explique Luc Gallard. « Nous avons un CCAS riche en immobilier (une vingtaine de logements) mais pauvre en euros, il a donc été nécessaire de chercher des partenariats afin de construire le montage financier. Nous nous sommes appuyés sur l'expertise et l'ingénierie de Roche aux Fées Communauté pour trouver les solutions ». Le CCAS remplit ainsi nombre de dossiers de subvention et complète son budget par un emprunt. Pour l'équipement intérieur du bâtiment, le collectif s'attèle à son tour à la tâche des demandes de subvention et répond à plusieurs appels à projets.

Les conditions de mise à disposition du lieu au collectif consisteront dans un premier temps en un petit loyer correspondant au montant du prêt contracté par le CCAS. « Lorsque l'activité économique sera possible, on envisagera un bail commercial. L'idée

“ Sachant que l'immobilier est la partie la plus lourde d'un projet, il était important pour nous de trouver une solution sans quoi les potentiels porteurs de projets renonceraient. ”



Luc Gallard,
maire

est d'être le plus raisonnable possible. Si l'on veut que le lieu soit pérenne, il faut des salariés pour permettre une large amplitude des horaires d'ouverture » estime le maire.

➤ Soutien et autonomie

La municipalité de Coësmes ainsi que le CCAS, partenaires du projet, tiennent à laisser les coudées franches au collectif et ne s'investissent volontairement pas dans la gouvernance. « On a fait ce choix-là. Nous souhaitons que cela vienne des habitants. Nous les soutenons, sans faire 'à la place de' ».

Le soutien de la municipalité à un commerce en particulier en questionne certains mais le maire tient bon : « Maintenir un commerce, c'est maintenir la vitalité de notre commune. Les membres du collectif doivent aller voir les commerçants existants, leur expliquer le projet et trouver les complémentarités possibles. L'important est de bien communiquer et de faire du lien ».



Des concerts et des ateliers tout public.

➤ L'essentielle mise en réseau

Par ailleurs, Luc Gallard, également président de Roche aux Fées Communauté, sait que 4 autres projets similaires sont en train de se mettre en place sur d'autres communes du territoire. « Il faut accompagner l'émergence de ces projets et faire en sorte que ces lieux soient pérennes, parce qu'il y a des fonds publics dedans et pour ne pas dégonfler la dynamique locale ». Cela passe selon lui par la mise en réseau de ces projets qui malgré des statuts ou des services très divers, relèvent d'une même volonté de (re)créer de l'activité et du lien en zone rurale. L'animation de ce réseau est assurée par le pôle ESS du Pays de Vitré. Outre le partage d'expériences, un des objectifs est de construire une programmation culturelle à l'échelle de la communauté de communes.

➤ Le budget

Achat et travaux (CCAS) :

CD 35 : 50 000 €
Contrat Ruralité (État) : 50 000 €
Région Bretagne : 60 000 €

Aménagement et activités (Bistrot Lab') :

CD 35 : 15 000 €
Réseau rural breton : 6 000 €
Une participation de Roche aux Fées Communauté est prévue au titre du fonds de concours politique culturelle sur les aménagements dédiés au spectacle vivant (scène, sonorisation). ■



Inauguration du Bistrot mobile lors du vide grenier de Coësmes le 26 août 2019

CONTACT

Mairie - 02 99 47 72 04 - mairiecoesmes@wanadoo.fr



Commerces locaux

► Guipel (35)

“Un café des possibles”, un bar-restaurant épicerie qui dynamise le centre-bourg !

Créé avec le soutien de la municipalité, ce tiers lieu est constitué en SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Il propose également une programmation culturelle et souhaite accompagner les initiatives locales : chacun peut venir apporter ses idées ou ses projets !

Guipel est une commune d'environ 1 750 habitants, située à 25 km au nord de Rennes. Située entre Hédé-Bazouges et Montreuil-sur-Ille (qui dispose d'une station TER), elle est reliée directement à Rennes par la RD 82.

↗ Des porteurs de projet à la recherche d'un lieu

« Un jour, trois garçons se sont présentés à la Communauté de communes ; ils souhaitaient monter un projet de tiers lieu, bar-épicerie-restaurant en milieu rural avec salle de réunion pour les associations et pour des spectacles mais aussi pour l'organisation de formations, ou le regroupement des assistantes maternelles » se rappelle Christian Roger, maire de Guipel de 2008 à 2020 et également Vice-Président à l'économie sociale et solidaire de la CC du Val d'Ille Aubigné (CCVIA).

« On avait envie de créer notre emploi, avec un objectif qui ait du sens, fédérateur, et en milieu rural. Nous avons rencontré le Val d'Ille Aubigné car la politique locale nous intéressait » se rappelle Yves, du Café des Possibles. Les porteurs du projet visitent plusieurs communes. Leur choix se portera finalement en Ille-et-Vilaine, sur Guipel pour différentes raisons :

- La commune connaît une augmentation démographique
- Elle a une forte dynamique associative (40 associations sur la commune)
- Elle mène une politique environnementale (valeur, éthique...)



Un café des possibles fait déjà l'objet de visites d'élus ou de porteurs de projets intéressés par la démarche.

« Guipel n'avait qu'une boulangerie et un bar-tabac-presse, il y avait un réel besoin » complètent-ils.

↗ Formations et retours d'expériences

Afin de développer leur projet, les trois associés sont allés rencontrer d'autres lieux tels que la SCIC “Le Champ commun” à Augan (56), le “Guibra” à Saint-Sulpice-la-Forêt (35) et l'épicerie “Saveur Locales” à Mézières-sous-Couësson (35). Ils ont intégré l'incubateur TAG35 : démarche portée par la CRESS qui vise à soutenir les projets d'entrepreneuriat en bénéficiant pendant 9 à 18 mois d'un accompagnement au développement du projet, de formations, de mise en lien avec des experts, etc.

Le choix d'une SCIC

Le choix du statut a été réfléchi en amont par les porteurs du projet. La SCIC - Société Coopérative d'Intérêt Collectif - permet d'associer toute personne physique ou morale (de droit privé ou droit public) au projet commun. Il y a obligation de créer trois catégories au minimum : salariés, usagers (clients), et “toute autre personne physique ou morale”.

Au café des possibles, ces catégories correspondent à des “collèges”, créés pour pondérer les votes de chaque catégorie. Le 3ème collège est celui des personnes morales de droit privé (producteurs, association). Un 4ème collège a été créé pour les personnes morales de droit public, permettant à la collectivité de prendre des parts si elle le souhaite. ■

Ils ont également suivi des formations complémentaires en épicerie coopérative, en cuisine et en hygiène, ainsi que la formation pour la licence 4. Ils ont enfin une licence en entrepreneuriat de spectacle.

➤ Les grandes étapes

Le 19 octobre 2017, s'est tenue la première réunion d'information publique qui a rassemblé une centaine de personnes. A l'issue de cette réunion, un collectif se monte pour travailler sur le projet, dont les porteurs recueillent déjà plusieurs promesses de parts sociales. « Le projet a à la fois fédéré, mais a aussi pu questionner » se rappelle Christian Roger. « C'est assez nouveau de parler de coopératives d'intérêt collectif en milieu rural ».

Début novembre, la première réunion de travail collectif définit l'organisation de 3 groupes pour réfléchir à :

- La gouvernance
- L'immobilier / les travaux à réaliser
- Les approvisionnements

Le projet s'installe dans l'ancienne épicerie. Les négociations seront de mise avec les propriétaires des lieux, qui initialement voulaient vendre le bâti avec les logements à l'étage.

“ La municipalité a soutenu le projet à hauteur de 5 000€. Le statut SCIC permet à la commune de prendre des parts, ce qui n'est pas possible pour d'autres formes de commerces. ”



Christian Roger,
maire
(2008 - 2020)

Un café des Possibles sera finalement locataire des lieux et les travaux effectués valorisés lors de la revente du fond de commerce.

En parallèle, un travail de concertation est mené avec la population.

Le 13 janvier 2018 se tient l'Assemblée Générale constitutive de la SCIC : 60 personnes y ont participé.

Aujourd'hui 89 sociétaires ont investi dans le capital social de la coopérative, qui s'élève à 46 000 €. « La commune a participé au projet à hauteur de 5 000€ grâce au statut SCIC qui permet de prendre des parts, ce qui n'est pas possible pour d'autres formes de commerces ; cela n'a pas toujours été compris au premier abord », témoigne l'ancien maire.

➤ Plusieurs activités regroupées dans un même lieu

Le lieu propose aujourd'hui trois activités principales : restauration, bar et épicerie.

Bar : il propose uniquement produits locaux, vins nature et bières locales bio.

Restauration : chaque midi sont proposés deux entrées, deux plats et deux desserts dont une formule végétarienne. Pour ne pas avoir trop de pertes, plusieurs actions sont menées :

- La cuisine est faite uniquement avec les produits de l'épicerie afin de montrer comment cuisiner les produits vendus et limiter les pertes sur le frais.
- Les plats en journée sont transformés en bocaux en cellule de refroidissement, ce qui permet de les vendre en magasin pendant 3 jours : « cela fonctionne très bien, on ne gaspille presque rien ! ».

Épicerie : « C'est la passerelle entre les trois activités. Elle regroupe les produits d'une quarantaine de producteurs locaux, il n'y a pas que du bio. On ne voulait pas d'une épicerie classique ni d'une mini biocoop. Néanmoins nous n'allons pas développer la gamme de produits conventionnels ».

Au-delà de ces trois activités, "Un café des possibles" est aussi un lieu de rassemblement via des animations, expositions, et une programmation culturelle : quatre événements mensuels sont organisés : un concert, une scène ouverte, un après-midi ou une soirée jeux et une autre selon proposition (concert, théâtre...).

D'autres activités se développent selon les opportunités, comme la gestion d'une voiture électrique de la Communauté de Communes en autopartage. ■



Dans l'épicerie, produits locaux, frais, et vins naturels sont à l'honneur. Un espace de détente sert parfois de lieu de télétravail.

© BRUDED

CONTACT

Mairie : 02 99 69 74 74 - mairie@guiprel.fr



Commerces locaux

► Monteneuf (56)

La commune impulse et accompagne la création d'un bar associatif, source de dynamisme local

Le bar de Monteneuf situé sur la place du village était fermé depuis plusieurs années. Afin d'animer le bourg et de compléter l'offre de commerces, la municipalité a sollicité les habitants pour impulser la création d'un café associatif, un lieu où se retrouver. Mission accomplie !

Située à 16 kms à l'Est de Ploërmel, à 45 min de Rennes et de Vannes, Monteneuf compte 770 habitants.

Depuis plusieurs années, la mairie soutient l'installation de commerces dans son centre bourg. Après la réouverture de la boulangerie et du restaurant communal, un café sous forme associative voit le jour.

↗ La participation des habitants, enjeu incontournable pour la municipalité

Suite aux élections de 2008, réfléchissant à l'avenir de la commune, les élus réalisent un « Plan de développement communal » avec l'aide d'un bureau d'études et d'un sociologue : « L'objectif est de faire émerger des projets collectifs sur la base d'une culture commune », explique le sociologue.

Une culture de la participation citoyenne prend forme et se déclinera dans différents projets communaux (PLU, éco-hameau, commerces) via l'organisation d'ateliers, groupes de travail, chantiers participatifs... « Tous ces travaux créent du lien social et participent au bien vivre ensemble » témoigne Daniel Huet, maire de la commune entre 2001 et 2020.

↗ La volonté de créer un lieu de rencontre

« Pour maintenir et renforcer la dynamique d'animation de la com-



La Source, le café où l'on ne s'ennuie jamais !

mune, il nous semblait important d'avoir un lieu où les gens puissent se retrouver » explique D. Huet. L'ancien café de la commune, fermé depuis plusieurs années, est situé sur la place du bourg : le bâtiment privé comprend le café au rez-de-chaussée et un logement à l'étage.

En 2015, la mairie propose de racheter le bâtiment à la condition que les habitants se mobilisent pour gérer le futur café.

↗ Mobiliser les habitants autour du projet de café

« Je suis allé voir individuellement des habitants pour leur proposer de s'investir dans le projet », explique l'ancien édile. Une vingtaine de personnes (citoyens et élus) se mobilisent pour travailler sur le projet : la dynamique est lancée !

C'est bon pour la santé !

Dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement, le café La Source a fait l'objet d'une étude pour évaluer l'effet de son implantation sur la santé des habitants. Elle montre que le café a des impacts positifs sur le développement des compétences individuelles, l'estime de soi, le sentiment d'utilité des bénévoles qui ont participé à ce projet collectif. De même pour le dynamisme du territoire et son épanouissement économique. Les conduites à risque, dûes à la surconsommation d'alcool ont aussi été soulignées.

Quelques recommandations sont formulées : former des bénévoles à la tenue d'un bar, faire connaître le café auprès des structures touristiques, garder un panel d'activités pour tous les âges. ■

La mairie sollicite alors le « Champ commun », association située à Augan, pour accompagner le collectif dans le projet. Pendant un an, le groupe travaille à sa définition et à sa faisabilité. « L'objectif principal est que tout type de personne, habitant ou visiteur, peu importe son âge, se sente accueillie dans le bar » indique Marie Huet, habitante impliquée dans le projet.

➤ Création d'une association pour gérer le café

En décembre 2015, les habitants se regroupent sous la forme d'une association, baptisée «Un café pour les habitants». Comptant 16 membres fondateurs et une quarantaine d'adhérents, elle a pour objet de « permettre l'ouverture et la mise en valeur d'un café dans le bourg de Monteneuf, en partenariat avec les habitants et les associations locales, et la municipalité ». A terme, « la volonté est de transformer l'association en SCIC », complète Marie Huet, devenue co-présidente. En avril 2016, une porte ouverte est organisée pour lancer le projet et recruter des adhérents. Une réussite, avec le passage de près de 300 personnes !

➤ Mise aux normes et embellissement du lieu

En tant que lieu d'accueil, le café demande des travaux de mise aux

« Pour maintenir la dynamique d'animation, il nous semblait important d'avoir un lieu où les gens puissent se retrouver. Nous sommes allés à la rencontre des habitants pour leur proposer de porter le projet. »



Daniel Huet, maire (2001 - 2020)

normes. La mairie engage donc le chantier de rénovation. Ouvert en 2016, le bar ferme ses portes en septembre 2017 pour neuf mois. Électricité, sanitaires, accessibilité sont mis aux normes. L'aménagement intérieur est revu. Le nouveau mobilier, issu de la récupération, agrmente le tout. Le comptoir est un don d'un bénévole. À l'issue des travaux, l'endroit est chaleureux et dispose d'un vrai cachet !

« Nous avons fait pour 150 000 € de travaux en très grande partie subventionnés », indique Daniel Huet. « C'est une opération immobilière intéressante car son coût final pour la commune, y compris l'achat des murs, ne dépasse pas 70 000 € ». Chaque mois, la commune perçoit également un loyer de 250 € versé par l'association, dans le cadre d'un bail dérogatoire.

➤ Une affaire qui roule

Lors de sa réouverture en juin 2018, ce sont les bénévoles qui assurent le service les vendredis soir et dimanches matin. Des animations y sont aussi proposées : soirée crêpes,

atelier tricot, conférence... « Il y a un investissement réel des habitants, sans quoi, cela ne fonctionnerait pas » analyse l'ancien maire. En juillet 2019, le projet franchit une nouvelle étape avec le recrutement d'une salariée, 25h par semaine. Ses atouts : être à l'écoute de tous et savoir fédérer. Cette embauche permet d'étendre largement les plages horaires d'ouverture, mais aussi de coordonner les animations (et notamment les programmations musicales), sous l'oeil attentif des administrateurs. Un public plus varié et venant d'autres communes est ainsi touché ! Plusieurs évènements sont proposés chaque mois, certains en coopération avec quatre autres bars des environs.

Côté organisation, un planning gère les permanences des bénévoles, toujours aussi impliqués. La licence IV ne pouvant être au nom de l'association, une habitante a suivi la formation pour permettre au bar de proposer des boissons alcoolisées.

Depuis le recrutement, le chiffre d'affaire a été multiplié par quatre en six mois. L'association poursuit ses recherches de financement pour assurer l'emploi et l'achat des équipements du café.

➤ Le budget

Dépenses HT	
Etude de faisabilité	1 750 €
Acquisition du bâtiment	68 585 €
Travaux dont MOE	148 165 €
Total	218 500 €
Recettes HT	
FNADT	60 000 €
Guer Communauté	20 000 €
Conseil Départemental	71 313 €
Fonds propres	67 187 €
Total	218 500 €

S'ajoutent en dépenses 6 000 € pour la prestation d'accompagnement par le Champ commun. ■



Le café La Source a fait peau neuve en 2018

CONTACT

Mairie : 02 97 93 21 20 - commune@monteneuf.com



Commerces locaux

► Trémargat (22)

L'épicerie associative donne la priorité aux produits locaux et au lien social

Le projet citoyen d'épicerie a pu se concrétiser grâce au soutien financier et à l'accompagnement de la municipalité. Une collaboration naturelle dans cette « communauté » rurale, rendue possible par une culture de gouvernance locale partagée par les élus et les habitants.

Trémarginat (210 habitants) est une commune rurale "hors normes" : malgré son isolement au cœur d'un territoire excentré, elle compte toute une palette d'entreprises ou professions atypiques : restaurant 100% bio, potier, ébéniste, fleuriste, infirmiers, coutelier... 16 exploitations agricoles - dont une majorité en bio et circuits courts- sont réparties sur 600 hectares de terre pauvre. Et aussi 16 associations, un café-cabaret-gîtes et une épicerie bio associatifs.

Pour Yvette Clément, maire de 2014 à 2020, le secret de cette vitalité est simple: « Depuis une vingtaine d'années, ce sont les citoyens qui décident directement des projets à mener, sur fond d'entraide et d'écologie militante. La municipalité est présente pour les accompagner et, au besoin, apporter un soutien administratif et financier ». La création de l'épicerie "Épices et tout" en 2012 est un parfait exemple de cette collaboration permanente entre élus et citoyens.

➤ L'asso "La Pépie" lance le projet

En 2009, l'association « La Pépie » qui gère le Trémargat Café, propriété communale, envisage d'ouvrir un coin épicerie dans le café afin de proposer des produits provenant de la commune ou des environs proches. L'idée séduit la municipalité et de nombreux habitants désireux de consommer local. Le cadre et les objectifs du projet sont fixés collectivement :



L'épicerie propose des produits bio et locaux, du sec en vrac...

- Créer un service de proximité en gestion associative, centralisant des produits locaux et/ou bio sans concurrencer les épiceries des communes voisines proposant une offre classique.
- Favoriser l'économie locale, le lien social et l'accès à des prix raisonnables et à des produits respectueux de l'environnement.

L'ambition du projet grandit au fil des réunions et de l'enthousiasme qu'il suscite. Le "coin" prévu initialement est délaissé au profit d'un local dédié et spécifiquement aménagé. De l'avis de tous, le bâtiment accolé au café ferait parfaitement l'affaire ... Sauf qu'il est privé et que la municipalité n'était pas encore prête à l'acquérir.

Une gouvernance locale partagée

La participation citoyenne est très forte à Trémargat. Avant chaque élection municipale, les grandes orientations du programme sont définies par les habitants, lors de réunions publiques. Une liste ouverte regroupe tous ceux qui souhaitent s'impliquer au sein du conseil et les électeurs tranchent. Une fois l'élection passée, tous les citoyens peuvent participer à la conduite des projets aux sein des commissions consultatives. Particularité locale : les maires ne font qu'un seul mandat et la rotation des autres élus est importante. Ainsi, nombreux sont les habitants qui ont eu une expérience d'élu. ■

© BRUDED

Fiche rédigée en 2019

La municipalité et des habitants s'impliquent

En effet, les élus ne souhaitent pas investir dans ce bien estimé par les Domaines à 25 000 € sans garantie de subventions. La commune se tourne alors vers le tout nouveau Établissement Public Foncier de Bretagne qui accepte de faire le portage financier du bâtiment pendant cinq ans, finalement négocié à 20 000 €.

La municipalité demande aussi à la CCI de faire une enquête d'opportunité sur ce projet inédit dans le département. Alors que partout ailleurs, l'avis aurait été négatif elle a estimé « qu'une vie associative très poussée et une solidarité très marquée pouvait faire mentir une étude économique, trop froide et mathématique pour saisir tous les contours d'un projet : ici, l'adossement à un commerce existant (le café), la gestion associative, une forte attente et implication des habitants sont autant d'éléments qui peuvent être vus comme des gages de viabilité de l'épicerie ». Alors, pourquoi pas conclut-elle, certainement curieuse de voir la suite de cette aventure.

Effectivement, l'attente était vraiment très forte : d'après l'étude de faisabilité économique réalisée par un cabinet privé en 2010, « 87 % des habitants de la commune et de celles alentours étaient très intéressés par la vente directe de produits locaux dans une épicerie ». L'implication des habitants a aussi été à

“ Les habitants voulaient gérer une épicerie associative où acheter des produits bio et locaux. La municipalité les a aidés à concrétiser un projet créateur de dynamisme et lien social. ”



Yvette Clément,
maire
(2014-2020)

la hauteur tout au long de la phase d'élaboration du projet puis de celle des travaux de rénovation et d'aménagement, en grande partie réalisés en chantiers collectifs.

Le Pays Centre Ouest Bretagne (COB) s'est également impliqué pour faire reconnaître le caractère innovant du projet, point-clé pour l'obtention de financements extérieurs.

2 lieux, 2 associations

La synergie entre les deux activités semblait déjà être favorisée par la mitoyenneté des deux lieux. Elle sera renforcée par le choix de réaliser une ouverture pour les relier.

Toutefois, au regard de la spécificité des deux activités, il a semblé préférable aux porteurs du projet de créer une association dédiée la seule gestion de l'épicerie. Elle réunit rapidement une dizaine de membres actifs qui pourront compter sur l'implication ponctuelle de nombreux bénévoles.

Les horaires d'ouverture sont calés sur la disponibilité des bénévoles,



Le bourg réaménagé avec les habitants

souvent actifs, et des consommateurs : lundi et mercredi de 17h à 19h ; vendredi de 17h à 20h ; samedi de 10h30 à 12h30.

Sept ans après : bilan très positif pour l'épicerie ...

Le succès a été au rendez-vous dès la première année et le chiffre d'affaires n'a cessé d'augmenter. Il devrait être de l'ordre de 120 000€ en 2019, soit le triple de celui prévu par l'étude de marché. La part des produits de producteurs locaux représente 50 % des ventes.

Après avoir fait appel à des contrats aidés, l'association vient d'engager une salariée quatre heures par semaine pour soulager les bénévoles.

L'association est toujours aussi dynamique avec toujours une bonne dizaine de membres actifs.

... et pour la commune

Le projet aura coûté à la commune environ 125 000 € (acquisition, travaux, mobilier de départ) dont près de 60% financés par des partenaires publics (Union Européenne, Région, Conseil départemental, CC du Kreiz Breizh).

Pour les élus, « ce projet citoyen est une réussite économique et humaine qui apporte du dynamisme et renforce le lien social ». ■



L'épicerie est située derrière le Trémargat café, tout près du restaurant 100% bio

CONTACT

Mairie : 02 96 36 55 07 - mairie@tremargat.fr



Emploi

► Pipriac et Saint-Ganton (35)

Objectif zéro chômeur de longue durée, quand l'ensemble d'un territoire se mobilise

Les municipalités de Pipriac et Saint-Ganton ont relevé le défi des territoires zéro chômeur de longue durée grâce à une démarche collective ! Ce projet est né du constat que personne n'est inemployable, que chacun a des compétences, que le travail ne manque pas, l'argent non plus.

Situées entre Rennes et Redon dans le sud de l'Ille et Vilaine, Pipriac et Saint-Ganton comptent respectivement 3 740 et 450 habitants. En 2014, alors que le territoire est touché de plein fouet par la baisse d'activité du groupe PSA, le chômage augmente sensiblement sur les deux communes.

► Pipriac et Saint-Ganton : territoire choisi et volontaire

« Avec un taux de chômage avoisinant les 10 %, on ne pouvait pas rester les bras croisés ! » s'exprime Marcel Bouvier, maire de Pipriac entre 2008 et 2020. Dès 2014, il est contacté par ATD Quart Monde et le Point Accueil Emploi de Pipriac, qui souhaitent créer des emplois d'un nouveau type. « A première vue, cela paraissait un peu utopique », se rappelle Marcel Bouvier. Rapidement, les deux maires donnent leur accord pour s'engager dans la démarche. Leur appui est indispensable pour porter politiquement le projet. Ils possèdent aussi la liste des chômeurs qu'ils peuvent contacter.

► Une démarche expérimentale

C'est l'association ATD Quart Monde qui est à l'initiative de la démarche. Elle est formalisée début 2016 par la loi d'expérimentation de Territoires Zéro Chômeur Longue Durée, pour une période de 5 ans. Tous les chômeurs sans emploi depuis plus d'un an, volontaires, habitant les communes depuis au moins 6 mois, peuvent bénéficier d'un emploi à durée indéterminée, adapté à leurs savoir-faire et à



Une équipe de TEZEA fend du bois de châtaignier pour le vendre localement. Les ménages non imposables bénéficient d'un tarif réduit

temps choisi. Chaque personne est rémunérée au moins au SMIC. Le financement des emplois est assuré en partie par la réaffectation des coûts et du manque à gagner dus à la privation durable d'emploi (RSA, CMU...). L'autre partie du financement provient du chiffre d'affaires constitué par la vente des travaux et prestations réalisés par les salariés.

► La nécessaire dynamique collective

Le travail s'amorce. Un comité local chargé de piloter le projet se met en place. Il regroupe les pouvoirs publics, chefs d'entreprise, pôle emploi, banques, artisans, associations, chômeurs. Il se réunit toutes les six semaines. Pour Denis Prost, coordinateur du projet pour ATD Quart Monde, « c'est l'ensemble d'un territoire qui se mobilise. Tous les acteurs locaux ont participé au projet ». Dès

Une expérimentation nationale qui essaime !



En 2016, 10 territoires volontaires ont été sélectionnés par le ministère du travail pour se lancer dans l'expérimentation. Ruraux ou urbains, ils comptent entre 5 000 et 10 000 habitants. Riche de ces premières expériences réussies, l'association nationale Territoire Zéro Chômeur de longue durée a lancé un appel pour une deuxième loi d'expérimentation ; 200 nouveaux territoires dont 9 en Bretagne et Loire-Atlantique sont prêts à se mobiliser pour déployer le projet et construire cette utopie réaliste. ■

novembre 2014, 120 personnes privées d'emploi depuis un an sont rencontrées en entretien individuel. La quasi totalité est volontaire pour être embauchée par la future Entreprise à But d'Emploi (EBE) créée dans le cadre de Territoires Zéro Chômeur.

➤ Dialoguer pour définir des métiers non concurrentiels

Début 2015, l'expérimentation entre dans une phase délicate : l'identification de travaux utiles non concurrentiels. L'idée est de créer des emplois en CDI avec des activités inexistantes bien qu'utiles à la société, mais insuffisamment rentables pour être prises en charge par les acteurs du marché.

Un dialogue est engagé avec la centaine d'entreprises présentes à Pipriac et Saint-Ganton, pour veiller à ne pas faire concurrence à leurs activités. « Pour chaque activité, nous avons évalué la situation, fait en sorte que cela créé des emplois, pas que cela en détruisse », témoigne Nicolas Cottais, chef d'une petite entreprise en informatique. Seize domaines d'activités sont ainsi identifiés : débroussaillage, atelier vélo, épicerie ambulante, création de meubles en palettes...

➤ TEZEA, employeur qui ne sélectionne pas ses salariés

En 2016, TEZEA, entreprise à but

« Une relation de confiance s'est installée entre les entreprises, les chômeurs et les élus : des barrières sont tombées ! La grande force du projet est de recréer du lien social, ainsi les gens relèvent la tête. »



P. Louët, maire Saint-Ganton (2015-2020) M. Bouvier, maire Pipriac (2008-2020)

d'emploi (EBE) et non lucrative, voit le jour. Elle a trois missions principales : recruter les personnes privées d'emploi, prospecter les activités utiles qui ne sont pas réalisées sur le territoire, et veiller à la formation des salariés. A la différence d'une société classique, TEZEA ne sélectionne pas les candidats : pas de CV ou de lettre de motivation à rédiger. « Notre principal objectif est de créer autant d'emplois supplémentaires qu'il y a de demandeurs d'emploi et de travaux utiles non réalisés », explique Serge Marhic, son Directeur.

Pour fonctionner, TEZEA perçoit 19 300 € par an pour chaque équivalent temps plein, via un fonds abondé par l'Etat et le Département d'Ille et Vilaine. Un ETP lui revient environ à 27 000 €, en incluant le coût de fonctionnement de la structure. Le complément de 8 000 € est généré par le travail effectué.



Création en matériaux recyclés

➤ Activités, emplois et retour de la confiance, un bilan positif

Entre janvier 2017 et juin 2019, 84 personnes ont été embauchées en CDI. Depuis, certaines sont parties vers des entreprises extérieures. Les activités se font plus diverses. Une recyclerie, une blanchisserie, une conciergerie ont ainsi été créées.

« Les personnes qui étaient au chômage, quand on les revoit six mois après, ne sont plus les mêmes », observe Jean-Claude Lubert, conseiller municipal et membre du conseil d'administration de TEZEA. Impliquée dans le projet depuis un long moment, Lucie témoigne « Cela faisait 8 ans que je n'avais pas travaillé, TEZEA a été un tremplin pour moi pour remettre le pied à l'étrier, reprendre une vie active ». Maxime, salarié de TEZEA, salue l'organisation de l'entreprise : « Ici, on a notre mot à dire sur ce qu'on veut. Les chefs sont assez compréhensifs, ce n'est pas comme si on travaillait à la chaîne dans une grosse usine. »

Et demain? TEZEA souhaite engager d'autres investissements pour créer des activités nouvelles. L'ambition est de voir grandir la structure pour atteindre l'objectif zéro chômeur de longue durée à Pipriac et Saint-Ganton. Début 2020, l'épicerie de Saint-Ganton, fermée depuis 18 mois, a ainsi pu rouvrir ses portes. Rebaptisée Epizea, elle emploie 8 personnes via TEZEA, qui se relaient sur les horaires d'ouvertures adaptés à ceux de l'école voisine. Une belle réussite pour plus de lien social ! ■



En 2017, TEZEA a lancé "l'épicerie près de chez vous" avec "la p'tite camionnette" dans l'esprit des tournées de campagne d'autrefois

CONTACTS

Mairie Pipriac : 02 99 34 42 87 - mairie@mairie-pipriac.fr
Mairie Saint-Ganton : 02 99 08 78 69 - mairie.st-ganton@wanadoo.fr



Énergies renouvelables

► **Laurenan et Le Mené (22)**

Un second projet éolien citoyen soutenu par les communes du territoire du Mené

L'expérience réussie de la création d'un parc éolien citoyen en 2013 a donné l'envie à quelques citoyens de proposer un second projet dans le même esprit participatif, et avec le même partenaire. Les municipalités soutiennent cette initiative qui bénéficie à ses habitants.

Le pays du Mené est un territoire vallonné du sud-est des Côtes d'Armor, maillé de petits bourgs ruraux pour la plupart à l'écart des grands axes routiers. Son économie repose essentiellement sur l'agriculture et l'agro-alimentaire. A la fin du siècle dernier, il a su mobiliser ses forces vives pour s'opposer à la fatalité d'un déclin annoncé. Élus, agriculteurs et citoyens ont décidé d'inverser le processus et c'est ainsi que la communauté de communes du Mené - les 7 communes ont fusionné en 2016 - a entrepris de devenir un territoire pionnier dans le domaine de l'énergie. L'objectif affiché était l'autonomie à l'horizon 2025. Depuis, les projets de production d'énergies renouvelables se multiplient : réseaux de chaleur bois énergie, huilerie de colza, toitures photovoltaïques et logements communaux chauffés à l'énergie solaire, éolien participatif...

↗ **Un premier parc éolien citoyen réussi**

C'est un groupe de citoyens qui est à l'origine de la création du parc de 7 éoliennes installé sur les communes de Saint-Gouëno et de Saint-Jacut du Mené, en activité depuis 2013. Leur intention était d'éviter que les profits d'un futur projet soient entièrement captés par une organisme financier étranger sans éthique, comme cela venait d'être le cas sur un territoire voisin. C'est pourquoi ils se sont adressés à la SICAP (Société coopérative d'Intérêt Collectif Agricole de Pithiviers),



Parc éolien des "Landes du Mené" entre Saint-Gouëno et Saint-Jacut-du-Mené

une entreprise de distribution d'électricité basée dans le Loiret. Fondée il y a un siècle par des agriculteurs, cette structure se propose d'être l'actionnaire majoritaire aux côtés des habitants qui souhaiteraient investir au sein d'une société créée pour assurer la maîtrise d'ouvrage du parc éolien. Cette caution financière et technique a permis de réunir 137 contributeurs regroupés en 8 CIGALES (Clubs d'Investisseurs pour la Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) qui détiennent 30% du capital de Citéol Mené. La SICAP possède les 70% restants. La production d'électricité annuelle est d'environ 14 500 MWh, soit la consommation électrique domestique (hors chauffage) de près de 5 200 habitants.

Des clubs d'investisseurs solidaires



Il existe une quarantaine de Clubs d'Investisseurs pour la Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire en Bretagne. Pour Marc Soudée, le président du réseau breton : « Les CIGALES regroupent des citoyens qui souhaitent financer des projets locaux de toute taille. C'est un formidable outil de dynamisme pour l'économie locale, sociale et solidaire sur les territoires ». ■

➤ Un second projet associant citoyens et communes

Forts de cette réussite, quelques cigaliers se sont dits, dès 2015, qu'il y avait de la place pour un second projet au sud du territoire, sur un secteur à cheval sur l'ancienne commune de Saint-Gilles du Mené et celle de Laurenan. Un partenariat est à nouveau envisagé avec la SICAP. Pour Gilles Aignel, l'un des initiateurs : « *Un projet éolien doit respecter les volontés des municipalités et des habitants. Il est impératif qu'il génère des retombées économiques et sociales pour le territoire* ».

Ces arguments ont convaincu les deux conseils municipaux de valider puis de soutenir le projet. A Laurenan, commune extérieure, il a fait particulièrement écho à la démarche de développement durable participative mise en place pour la revitalisation du bourg.

Près de 50 réunions publiques ont ensuite été organisées sur le territoire afin de favoriser son appropriation par les habitants. Il s'agissait aussi d'inciter ces derniers à investir leur épargne dans une énergie renouvelable produite localement.

➤ 9 cigales = 40% des parts

Message entendu car, au final, l'objectif des 900 000 € (40 % du capital) a été dépassé : 1 034 000 € ont été réunis dont 964 000 € d'apport

“ *Le soutien conjugué des citoyens via les Cigales, et des collectivités permet de créer une dynamique de projets qui profitent au territoire et à ses habitants.* ”



V. Poilâne-Tabart
maire Laurenan
(2009-2020)

citoyen, 20 000 € par la commune de Laurenan et 50 000 € par la commune du Mené.

Les 152 contributeurs se sont engagés par le biais de 9 Cigales, à mobiliser sur ce projet des sommes entre 2 et 10 000 €.

Les cigaliers et la SICAP (60% des parts) ont créé "Laurmen Éole", la société qui sera maîtresse d'ouvrage du parc. Le permis est déposé fin 2019. Si tout se passe bien, 5 éoliennes de 2,5 MW s'élèveront dans le ciel du Mené en 2022.

➤ La mobilisation des communes

La SICAP et les citoyens impliqués sont convaincus qu'un projet éolien doit obtenir le soutien et l'implication des municipalités concernées, gage d'une bonne animation territoriale pour mobiliser ensuite la population. Jacky Aignel, ancien maire de Saint-Gouëno et aujourd'hui maire du Mené, a témoigné devant chaque conseil de l'expérience menée avec le parc de



Réunion publique pour présenter le projet.

sa commune. Puis, la société imagin'ERe (filiale de la Sicap), développeur du projet, leur a présenté les prémisses du projet (lieux possibles d'implantation, principe participatif). Des élus des 2 conseils se sont aussi rendus sur le site de la SICAP à Pithiviers avant de valider le projet.

Les élus ont affiché leur soutien en coorganisant avec les porteurs du projet une première réunion d'information des habitants. Puis le groupe de citoyens a pris son autonomie dans la démarche de mobilisation sur l'ensemble du territoire et pour assurer des points d'étape réguliers avec le développeur.

➤ Une dynamique d'économie sociale et solidaire

La participation financière des deux communes à l'investissement leur rapportera de l'argent qui ainsi profitera à l'ensemble des habitants.

Par ailleurs, si les Cigales du Mené sont actuellement dédiés aux seuls parcs éoliens, ils pourraient à l'avenir aider des projets locaux plus modestes à voir le jour.

Cette dynamique vertueuse a ainsi vocation à favoriser l'émergence de nouvelles initiatives citoyennes qui conforteront le tissu économique et social du territoire. ■



Les acteurs du projet réunis pour la création de la société Laurmen

CONTACTS

Mairie Laurenan : 02 96 25 67 00
Mairie Le Mené : 02 96 31 47 17



Énergies renouvelables

► Parthenay-de-Bretagne (35)

Un investissement photovoltaïque citoyen sur le toit de la salle de sport

À Parthenay-de-Bretagne, des habitants se sont rassemblés pour proposer à la municipalité de porter un investissement citoyen sur le toit photovoltaïque de la salle de sports. La municipalité a soutenu cette initiative.

Commune rurale de 480 hectares située à 17 km de Rennes à proximité de la RN 12, Parthenay-de-Bretagne fait partie de Rennes Métropole. À l'instar d'autres communes de l'agglomération rennaise, elle a signé la « Convention des maires », mouvement européen par lequel les signataires visent à atteindre l'objectif de l'Union européenne: réduire de 20% les émissions de CO2 et la consommation d'énergie, et produire 20% d'énergie renouvelable d'ici 2020. Fin 2014, 4 110 collectivités européennes, dont Rennes Métropole avec son Plan climat énergie territorial (PCET), avaient ainsi engagé « un plan d'actions pour l'énergie durable » pour donner corps à leur engagement.

↗ Une première démarche sur le toit de l'atelier municipal

Pour respecter ses engagements et participer au Pacte Electrique Breton, la municipalité avait inclus la possibilité de produire de l'énergie électrique renouvelable sur le toit mono-pente, orienté sud, de son futur atelier technique. Elle avait ensuite contractualisé avec Greenénergie, filiale d'Armorgreen (Melesse-35), pour la réalisation du toit photovoltaïque. Par une convention d'occupation temporaire signée fin 2012, la société prend à sa charge l'intégralité de la couverture composée de 240 panneaux photovoltaïques polycristallins (puissance 60 kWc) ainsi que le bac acier. Elle exploite ensuite



Grâce à l'énergie citoyenne de Parthenay 21 et à la volonté de la municipalité de mettre du photovoltaïque sur le toit de la nouvelle salle de sports, 609 m² de panneaux solaires ont été financés par 68 investisseurs de la commune et des environs.

la production d'électricité pendant 20 ans (reconductible 2 x 5 ans). A l'issue de ce délai, la couverture redevient communale. « Le choix de contracter avec un opérateur privé avait permis à la commune de contribuer à la production d'énergie renouvelable, sans grever sa capacité d'investissement pour d'autres projets », indique Alain Froger, maire entre 2014 et 2020.

↗ Un investissement revendu à un tiers

Le contrat qui lie la commune à Armorgreen comprend une clause qui permet à la société de revendre son investissement à une personne tierce, ce qu'elle a fait en 2013 au bénéficiaire d'un investisseur privé, parthenaysien d'origine. C'est une pratique courante : la société prend une marge et récupère l'intégralité de son investissement pour pouvoir

Favoriser l'économie locale



Pour les porteurs du projet, l'investissement citoyen « permettra de faire en sorte que les profits de la vente d'électricité restent au niveau de l'économie locale ». Pour Alain Froger, alors maire, « ce projet montre qu'il est possible de créer ensemble et qu'il ne faut pas toujours tout attendre de la seule collectivité, d'autant qu'elle voit ses moyens diminuer fortement. C'est un exemple qui doit pouvoir s'appliquer à d'autres chantiers participatifs, afin de favoriser la citoyenneté et une économie solidaire ». ■

investir sur un autre projet. Une revente que regrette Parthenay 21 d'autant que pour ses bénévoles, « cette production électrique est achetée par EDF à un prix 'subventionné' afin de promouvoir les énergies renouvelables. C'est donc une part de notre facture de consommation EDF qui le permet ».

↗ Un nouveau projet pour la salle de sports

Lancée en 2012 pour répondre aux besoins de la population, la salle des sports a été imaginée dans le même esprit que l'atelier municipal : une toiture orientée plein sud, couverte de panneaux photovoltaïques. Reste que la mairie, de par l'avancement des travaux, s'est engagée rapidement et a contracté à nouveau avec Armorgreen.

Début juin 2014, suite aux échanges avec Parthenay 21, une solution est trouvée : la mairie prend une délibération lors d'un conseil municipal extraordinaire exigeant que le projet ne puisse être revendu qu'à des citoyens réunis comme investisseurs locaux. Parthenay 21 signe alors un protocole d'accord avec le groupe Armorgreen (mi-juin). Celui-ci s'engage à céder à l'association l'équipement photovoltaïque, sous condition d'une reprise de l'investissement au plus tard le 1^{er} août.

“ Répondre à nos engagements pour lutter contre le dérèglement climatique, dans un contexte financier de plus en plus critique, nous oblige à trouver des solutions nouvelles. ”



Alain Froger, maire (2014-2020)

↗ Une énergie citoyenne formidable

L'association va alors multiplier les contacts pour concrétiser le projet : organisation de deux réunions publiques et échanges avec le réseau Taranis (réseau régional qui fédère les porteurs de projets engagés dans le développement des énergies renouvelables citoyennes), la Société d'Investissement Solidaire de Bruz, un expert comptable et un avocat d'affaires pour analyser la rentabilité économique et trouver la forme juridique la mieux adaptée.

S'y ajoutent les rencontres et échanges avec le CMB, Groupama et Armorgreen pour formaliser l'engagement. « Chacun voulait être rassuré de l'entrée en jeu de l'autre avant d'y aller ! », indique l'association qui estime que « le fort sou-

Quelques chiffres



- Puissance installée : 99,8 kWc
- Production estimée : 107 000 kWh/an
- 609 m² de cellules PV de la marque Solarworld, garantis 25 ans (-0,7%/an)
- Fonds propres : 48 800 €
- Investissement : 210 000 €
- Prix de revente à ERDF : 0,19€/kWh, prix fixe garanti sur 20 ans
- Rendement de 3 à 5%

tien du CMB au projet a débloqué la situation » et incité les autres à s'engager.

C'est ainsi que, un mois après sa création (le 19 juin 2014), la SAS « Parthenay énergies citoyennes » réunit 68 associés pour un investissement collectif de 48 800 €, soit plus de 20 % du capital nécessaire, le reste étant financé par emprunt. Les investisseurs sont des Parthenaysiens ou des sympathisants du projet, ainsi que trois associations locales et une SARL. Le 1^{er} août, Parthenay Énergie Citoyennes peut donc remplir son engagement et racheter le projet à Armorgreen. Le 4 décembre 2014, les panneaux produisaient leurs premiers kW. ■



CONTACTS

Mairie : 02 99 69 91 53 - mairie.parthenaybretagne@wanadoo.fr
 Parthenay énergies citoyennes : parthenay.energiescit@gmail.com
 Taranis : www.reseau-taranis.fr



Énergies renouvelables

► CC Val d'Ille-Aubigné et Bretagne Romantique (35)

Des collectivités en soutien d'une SCIC citoyenne pour favoriser les énergies renouvelables

Née en 2018 à Guipel, la SCIC des Survoltés regroupe aujourd'hui une centaine de sociétaires dont les communautés de communes Val d'Ille-Aubigné et Bretagne Romantique, les communes de Guipel et Hédé-Bazouges ainsi que la SEM Energ'IV.

Nous sommes en 2017 à Guipel, commune de 1700 habitants située à une vingtaine de kilomètres au nord de Rennes. Engagée par le biais de son intercommunalité dans les territoires à énergie positive, la municipalité a notamment installé depuis 2010 des panneaux photovoltaïques sur 4 bâtiments communaux pour atteindre une production annuelle de 154 MWh.

↗ Une impulsion municipale

Mais aux yeux du maire et de son équipe, il reste beaucoup à faire et l'implication municipale n'y suffira pas. « Très vite je me suis converti à l'idée majeure que si on voulait réussir cette transition énergétique il fallait vraiment que l'on s'y mette tous » explique Christian Roger, maire de 2008 à 2020. Celui-ci provoque deux réunions citoyennes successives au cours desquelles sont présentés les enjeux de la transition énergétique et des exemples d'implications citoyennes. « À l'issue de ces deux réunions, qui ont rassemblé près d'une trentaine de personnes, j'avais posé les jalons : si un groupe de citoyens s'empare du sujet et pilote des actions, la municipalité les soutiendra, sinon on en restera là ». Un collectif s'organise autour d'un groupe moteur d'une dizaine de personnes et crée dans les mois qui suivent l'association Energipel. Objectifs : « identifier des projets de production d'énergie renouvelable sur le territoire, préfigurer une société dédiée pour la collecte d'épargne citoyenne et le



Le projet d'installation de l'école Diwan a fait l'objet d'un chantier école avec plus de 250 heures de bénévolat

lancement des centrales, et mettre en œuvre un plan d'actions de sensibilisation à la maîtrise de la consommation d'énergie et au développement des énergies renouvelables ».

↗ Une SCIC pour investir

En octobre 2018, la SCIC SAS « La coopérative des Survoltés » est créée, avec le soutien technique du réseau Taranis. Elle permettra de porter des investissements pour réaliser des centrales photovoltaïques. Restent à trouver les bâtiments qui pourront les accueillir, et des soutiens publics. La municipalité de Guipel décide rapidement de prendre des parts sociales dans la SCIC (5 000€) et propose l'école Diwan, bâtiment municipal, comme premier site susceptible d'accueillir une installation. À sa

SCIC et collectivités

La loi sur l'ESS votée le 31 juillet 2014, permet aux collectivités et à leurs groupements de détenir jusqu'à 50 % du capital d'une SCIC, contre 20% auparavant. Une collectivité peut jouer différents rôles dans l'incubation, la création et le développement des SCIC : sensibilisation des habitants et acteurs, construction d'un éco-système favorable à l'émergence de ce type de projet coopératif, utilisation des services proposés par la SCIC, subventionnement, entrée au capital... Près de la moitié des SCIC comptent au moins une collectivité dans leur capital. Les communes et les groupements de communes sont les plus engagés. ■

suite, la commune voisine d'Hédé-Bazouges vote également une participation (1000€) tout comme la SEM Energ'IV (10000€). Les maires des deux communes, également vice-Présidents de leurs EPCI, soutiennent en parallèle une implication communautaire dans le cadre des Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Chaque EPCI prendra respectivement 10000€ (CCVIA) et 3000€ (Bretagne Romantique) de parts sociales. « Lors du passage en commission environnement puis en assemblée, il n'y a pas eu d'opposition. On est sur des sujets et des enjeux qu'aujourd'hui personne ne conteste » estime Jean-Christophe Bénis, maire de Hédé-Bazouges. « Je pense que nous avons changé de paradigme. Au-delà de voter, une partie des citoyens est demandeuse de s'impliquer fortement. Les élus doivent apprendre à leur faire confiance et à ne pas avoir peur » défend Christian Roger. « Au final, notre objectif est de réunir tant des entreprises, que des acteurs comme des banques, des collectivités et des individuels autour d'un objectif commun » précise la SCIC. En mars 2020, la SCIC regroupe ainsi 90 sociétaires dont 5 collectivités, 7 acteurs du territoire et près de 80 particuliers avec un capital de plus de 57 000 €.

“ Le rôle de maire a changé. Nous sommes devenus avant tout des animateurs de dynamiques locales ”



Jean-Christophe Bénis, maire et vice-président

➤ Un premier projet à Guipel

Au printemps 2019, un premier projet est engagé sur le toit de l'école Diwan à Guipel. De taille modeste, 9 Kwc, il permet « de constituer un projet vitrine, puisque l'école est située en bordure de la départementale, avec 4 000 véhicules/jour » témoigne la SCIC. L'intégralité de la production est revendue sur le réseau « avec l'idée de basculer à terme le contrat vers Enercoop ». Le projet est réalisé par deux artisans locaux (HP Energetik et la SARL Lorand Dominique) et donne lieu à un chantier école avec des sociétaires. « Cela a permis de partager les connaissances et les savoir-faires et de diminuer les coûts d'installation. Sur la semaine de chantier, on comptabilise plus de 250 heures de bénévolat ». Coût total du projet : 23 000 € ; chiffre d'affaire prévisionnel cumulé sur 20 ans : 33 000 €.

➤ Un projet sur l'EHPAD

Un nouvel appel de fonds est lancé en 2020 via le site citoyens-financiers.org afin de financer une centrale sur la toiture plate et orientée plein sud de l'EHPAD intercommunal à Guipel. Le Val d'Ille-Aubigné fournit un appui pour s'assurer de la faisabilité technique et juridique du projet estimé à 100 000 € pour une puissance de 80 kwc et une production annuelle d'environ 90 MWh. Une part d'auto-consommation avait été imaginée ; finalement l'intégralité de l'électricité produite sera injectée sur le réseau. La toiture est mise à disposition dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire (COT) par le comité intercommunal d'action sociale (CIAS). « La centrale est prévue pour une durée d'exploitation et d'amortissement du matériel sur 20 ans. Mais les panneaux gardent aujourd'hui un rendement satisfaisant pendant 30 à 40 ans » soutient la SCIC.

➤ Et déjà des suites !

La municipalité de Hédé-Bazouges réfléchit actuellement à la rénovation de sa salle de sports. « Nous avons d'ores et déjà intégré une réflexion sur la faisabilité de la mise en oeuvre de panneaux solaires dans l'étude de programmation. Évidemment, nous avons pensé à la SCIC comme partenaire potentiel » confie le maire, « tout en sachant que ce projet sera soumis à appel d'offres » complète la SCIC. Celle-ci développe par ailleurs ses actions de sensibilisation au travers de café-débats et envisage bientôt des ateliers de construction collective de fours solaires et de panneaux solaires thermiques pour équiper des particuliers. « C'est une prise en main de la transition par et pour les citoyens » conclut la SCIC. ■



La SCIC, ici lors de la création de l'association Energuipel, est ouverte à tous les acteurs désireux de s'impliquer, y compris au-delà des deux communautés de communes

CONTACT

SCIC-SAS La coopérative des survoltés : contact@survoltes.com
<https://survoltes.com/cooperative.html>



Jeunesse

► Riec-sur-Bélon (29)

Un skate park conçu et construit avec les jeunes de la commune

En août 2019 est inauguré un skate park réalisé avec les jeunes de la commune et des communes alentour, avec l'aide du Pôle Information jeunesse de Quimperlé Communauté qui a coordonné le projet en lien avec des élus riécois.

Riec-sur-Bélon est une commune littorale de 4 316 habitants située près de Pont-Aven et Quimperlé, ville centre de Quimperlé Communauté. Depuis plusieurs années, la commune a mis en place de nombreuses actions qui permettent d'accueillir une population intergénérationnelle par l'installation et l'accompagnement de services en centre-bourg : médiathèque, salle des fêtes, halles, logements, quatre écoles, équipements sportifs, etc. Commune dynamique, Riec-sur-Bélon profite aussi de sa situation géographique privilégiée qui lui apporte une économie touristique importante.

En 2016, quatre jeunes ados viennent à la rencontre des élus pour leur demander de rénover le skatepark existant, en mauvais état. Sébastien Miossec, maire et Claude Jaffré, adjoint en charge des sports (2014-2020) ont accueilli cette démarche très favorablement en précisant qu'ils souhaitaient que les jeunes y participent activement. « La mairie n'a pas vocation à accompagner des projets individuels mais plutôt des initiatives répondant à un besoin collectif », précise Claude Jaffré.

↗ Une junior association soutenue par le PIJ

Le Point Information Jeunesse (PIJ) est une structure de Quimperlé Communauté qui soutient et accompagne les initiatives des jeunes du territoire. Quand les



Les jeunes Riécois sur les modules de «leur» skate park

jeunes y ont présenté leur projet pour Riec, Cécile Bazile, animatrice du PIJ, les a accompagnés pour créer Ririder Team, une « junior association » qui portera le projet devenu collectif. Elle restera tout au long du projet aux côtés des jeunes et de leur association, à l'interface de tous les acteurs.

↗ Hédé, un projet inspirant

À l'occasion des trophées du développement durable de 2017, Claude Jaffré découvre le projet lauréat du skate park d'Hédé-Bazouges (voir fiche BRUDED) récompensé notamment pour sa forte dimension participative (ce sont les jeunes qui l'ont construit). C'est le déclic pour embrayer un projet similaire à Riec-sur-Bélon. Claude Jaffré rencontre alors l'élue

Un skatepark pour 20 000 €

Dépenses

Défraiement N. Peuch.....	2 000 €
Chantier ponçage.....	6 000 € (sous-traité)
Mise à disposition agents* et matériel	10 000 €
Petit outillage	2 500 € (matériel skate, pots)

* hors temps de l'animatrice PIJ

Recettes

Commune	18 000 €
CD 29 (junior asso)	1 500 €
CAF 29 (junior asso)....	1 000 €.

référente d'Hédé-Bazouges et Nicolas Peuch, skateur-concepteur briochin. Ce dernier est d'accord pour réitérer l'expérience menée à Hédé. À partir de là, les choses vont se dérouler rapidement.

➤ Concevoir le projet

Nicolas Peuch se rend à Riec-sur-Bélon pour rencontrer les jeunes et dessiner avec eux le projet, du premier au dernier module en expliquant les méthodes de fabrication et définir aussi les budgets nécessaires.

La junior association se rapproche ensuite du Département et de la CAF et obtiennent des subventions pour cette réalisation.

➤ Le chantier

La commune a choisi de laisser les jeunes réaliser la plus grande partie du chantier à l'exception du lissage du sol, sous-traité à une entreprise privée en raison de la nécessité d'une forte technicité et d'un outillage spécifique.

Les chantiers se sont finalement étalés sur deux ans, des samedis en journées ou demi-journées ; « *il est difficile de retenir l'attention des jeunes pendant une journée entière* » précise Claude Jaffré. Une dizaine de jeunes étaient présents

“ Cette expérience fabuleuse m'a confirmé que jeunes, parents et élus engagés dans un même objectif peuvent se construire mutuellement en prenant le temps de s'écouter et d'échanger. ”



Claude Jaffré
adjoint aux sports
(2014-2020)

© Riecsur-Bélon

à chaque fois et encadrés par des adultes, parents et/ou l'animatrice du PIJ. Cette dernière organisait l'ensemble des chantiers avec les jeunes de l'association, dans le cadre de ses missions professionnelles d'une part et sur son temps libre, d'autre part. Les agents des services techniques apportaient les matériaux et manipulaient les engins si besoin. Nicolas Peuch agissait comme « assistant à maîtrise d'ouvrage ». L'assurance communale couvrait les jeunes bénévoles contre les éventuels accidents liés aux chantiers, comme lors de tout autre évènement organisé par des associations.

Les agrès créés ont été contrôlés et certifiés conformes pour leur usage, dans le cadre du contrat global de certification des infrastructures communales.

➤ Les étapes

- découpage et enlèvement du grillage ceinturant le court de tennis
- découpage du bitume pour implanter les modules (sur les plans dessinés par N. Peuch)
- réalisation et placement des modules en béton

Les chantiers se terminaient toujours autour d'un pot de remerciement, offert par l'association Ririder team.

➤ Une réussite pour tous

Les jeunes, qui ont aujourd'hui grandi, ont vu leur projet se concrétiser. Ils ont appris à mener leur association et gérer des budgets, à travailler en équipe et à manipuler des outils, matériaux... C'est un moyen très efficace de s'approprier le projet et d'en assurer son fonctionnement. Ils ont pu également rencontrer d'autres junior associations dans le cadre du réseau national RNJA.

➤ Et demain...

La junior association a permis la création du skatepark aujourd'hui très fréquenté par les jeunes. Le lieu pourrait accueillir bien d'autres projets. « *Il faut toujours qu'il y ait un adulte référent pour encadrer les jeunes dans leurs projets et leur faciliter les choses* » précise Cécile Bazile. Les élus se sont rapprochés de l'association « Keroubeach » qui promeut les sports de glisse sur un vaste territoire local. Elle pourrait animer des actions ponctuelles autour du skatepark pour le valoriser et l'intégrer dans un réseau plus vaste de jeunes sportifs intéressés par la glisse. ■



Les jeunes fabriquent «leur» skatepark encadrés par des adultes

© Riecsur-Bélon

CONTACTS

Mairie Riec-sur-Bélon : 02 98 06 91 04 - accueil@rieccsurbelon.fr

Cécile Bazile, Quimperlé communauté - cecile.bazile@quimperle-co.bzh

3

LES ACTEURS POUR SOUTENIR LES DÉMARCHES PARTICIPATIVES ET LES PROJETS CITOYENS

Des acteurs généralistes



Le **Mouvement Associatif de Bretagne** apporte des conseils, orientations et soutient la structuration d'associations locales parfois isolées et démunies face à la complexité grandissante de la conduite d'un projet associatif. Avec la « charte d'engagement réciproque », elle contribue à équilibrer le partenariat avec les collectivités et à renforcer le soutien aux associations sur les territoires, qu'il soit financier ou matériel. Cette charte reconnaît par ailleurs les structures associatives comme des « partenaires à part entière des politiques publiques ».

» www.lemouvementassociatifdebretagne.bzh
» 06 75 97 72 75



Les **Conseils de développement** sont des instances de démocratie participative qui réunissent, mobilisent et mettent en réseau des membres bénévoles issus de la société civile, pour réfléchir et contribuer au développement des territoires à l'échelle des pays ou intercommunalités. Les Conseils de développement bretons mènent des réflexions variées : études, avis, préconisations, compte-rendu de débats sur des sujets aussi divers que l'aménagement, l'économie, la culture, l'énergie, l'environnement, l'éducation, la mobilité, l'habitat. Ils publient régulièrement les conclusions de leurs travaux sur leur site.

» www.cdbretagne.org
» contact@cdbretagne.org
» 02 96 58 62 26

Une plateforme nationale dédiée à la participation citoyenne

Le centre de la participation citoyenne propose une plateforme avec pour objectifs de permettre aux citoyens de :

- participer aux démarches en cours et contribuer à l'élaboration des politiques publiques ;
- suivre les dispositifs participatifs et la suite donnée aux contributions ;
- rester informés des consultations qui les concernent.

Pour en savoir plus :
<https://participation-citoyenne.gouv.fr>



Le **Réseau des Crefad** coordonne des associations travaillant sur les thèmes de l'accompagnement, de la formation des adultes, de l'habitat, de la vitalité des territoires ruraux, de la jeunesse, de la création d'activités, de l'interculturel, du rapport à la lecture et à l'écriture.

En Bretagne, le Kerfad intervient sous forme d'animation, de coordination de formations d'adultes, d'analyse de pratiques, d'ateliers gratuits auprès notamment d'associations ou de groupes constitués, au titre de la formation professionnelle, dans des lieux publics, et sur demande.

» www.kerfad.org
pour la Bretagne
» www.reseaucrefad.org
pour la coordination nationale

Les Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) de Bretagne et des Pays de la Loire agissent en complémentarité des réseaux sectoriels existants afin de renforcer la coopération entre acteurs locaux de secteurs différents. Coordinés par la CRESS Bretagne, les 20 pôles ESS bretons ont plus particulièrement pour missions de développer l'emploi et l'entrepreneuriat, de conduire des projets collectifs et développer une culture de l'ESS. Par leur animation territoriale, ils mobilisent et mettent en réseau les acteurs d'un même pays, repèrent les besoins et enjeux non satisfaits, font émerger et soutiennent des idées d'actions sur leur territoire. Certains pôles ont engagé un travail partenarial avec des acteurs du développement rural pour faire émerger des initiatives à travers la participation des habitants, visant à revitaliser leur territoire.

Liste des pôles ESS bretons sur le site de la CRESS Bretagne :

» www.ess-bretagne.org

Site de la CRESS Pays de la Loire :

» www.cress-pdl.org

Dans chaque département breton, les pôles ESS se sont fédérés pour créer le **dispositif TAG**, pour « territoires agiles ». Il accompagne le développement de l'entrepreneuriat local collectif en détectant des idées d'activités économiques utiles au territoire et les propulse vers des solutions entrepreneuriales locales, collectives, autonomes et créatrices d'emplois. L'action de chaque TAG s'articule autour de 3 services complémentaires :

- **Le Révélateur** détecte des besoins sociétaux non couverts sur le territoire et imagine en réponse des idées d'activités économiques utiles au territoire.
- **L'Idéateur** accompagne le passage de l'idée d'activité économique au projet d'entreprise sociale.
- **L'Incubateur** accompagne la montée en puissance d'entreprises sociales jusqu'à ce qu'elles fonctionnent de manière autonome et créatrice d'emplois.

Contacts des quatre Tag bretons :

» www.tag.bzh

BRUDED : s'inspirer pour porter ou accompagner des projets participatifs

Le réseau BRUDED, riche de plus de 170 collectivités adhérentes, vous aide à intégrer la participation dans vos projets par :

- **le regard et l'analyse** de nos chargés de développement sur la démarche que vous envisagez, et l'orientation vers les partenaires adaptés ;
- **la diffusion de retours d'expériences** des membres du réseau : fiches, vidéos, publications thématiques ;
- **le partage** de documents techniques : cahiers des charges, chartes...
- **l'organisation de visites et rencontres** pour échanger avec les élus d'autres collectivités : méthodologie, difficultés rencontrées, points d'amélioration.

À travers ses retours d'expériences, BRUDED aborde les clés d'une participation réussie en les croisant avec les enjeux de développement local et de transition écologique.

» www.bruded.fr



Des acteurs sectoriels



Créé en 1998, le **Réseau des Cafés Culturels et Cantines associatifs** permet de créer de la solidarité entre les cafés associatifs, de soutenir les projets nouveaux de cafés et de participer à la reconnaissance institutionnelle des cafés culturels et associatifs.

Il propose différents outils de soutien à l'emploi, de fonds solidaires, d'information et de formation.



- » www.resocafeasso.fr
- » resocafeassociatif@gmail.com

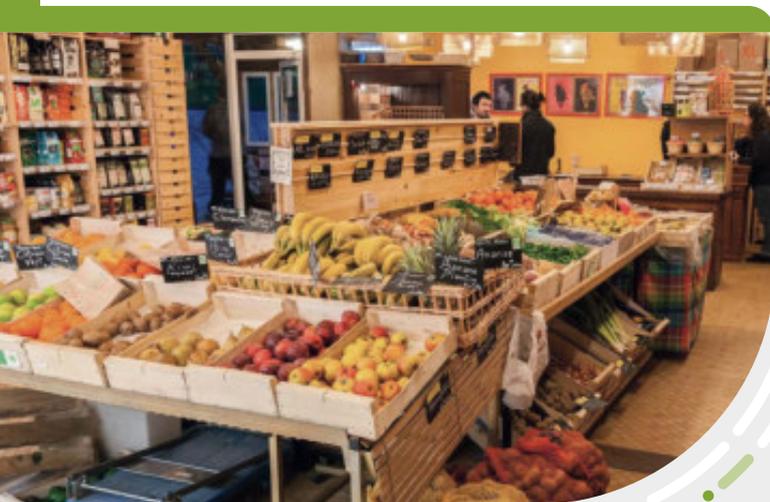


Des réseaux régionaux fédèrent les structures et porteurs de projets engagés dans le développement des énergies renouvelables citoyennes : Taranis en Bretagne et ECPDL en Pays de la Loire. Ils contribuent au développement des énergies renouvelables citoyennes et à l'appropriation de la question énergétique par les citoyens.

Un réseau national existe en France depuis 2010 : l'association Énergie partagée fédère les porteurs de projets d'énergie renouvelable citoyens sur toute la France.



- » www.reseau-taranis.fr
- » www.ecpdl.fr
- » www.energie-partagee.org



*Le **Champ commun, commerce coopératif de proximité** situé à Augan (56), comprend une auberge, un café-concert, une épicerie, une micro-brasserie. Riche de son expérience, le Champ commun propose des formations en lien avec la SCIC Kejal, et peut également accompagner des porteurs de projets coopératifs de proximité. Le Café associatif de Monteneuf (56) a ainsi bénéficié de leur accompagnement pour se structurer.*

- » www.lechampcommun.fr
- » www.kejal.fr

Les Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) coopèrent et agissent au quotidien avec les habitants et l'ensemble des acteurs en territoire pour un monde plus écologique et solidaire. Ils co-construisent des actions de développement durable avec les habitants et l'ensemble des acteurs en territoire. Ils sont notamment à l'écoute des territoires et des citoyens, distillent des idées et des solutions pour le changement environnemental et connectent entre eux les habitants et les acteurs d'un même territoire pour « agir en solidaire et non en solitaire ».



Contacts en Bretagne et Loire-Atlantique :

- » CPIE de Brocéliande : www.cpie-broceliande.fr
- » CPIE Val de Vilaine : www.landes-de-cojoux.com
- » CPIE Vallée de l'Elorn : www.cpie-elorn.net
- » CPIE Loire Océane : www.cpie-loireoceane.com
- » L'écopôle, CPIE du Pays de Nantes : www.ecopole.com
- » CPIE Ligné et Grand-Lieu : www.cpie-logne-et-grandlieu.org

Des outils de financement



De multiples plateformes existent pour financer des projets de façon participative, sous différentes formes (don ou emprunt). Citons notamment quelques plateformes bretonnes et/ou ouvertes aux porteurs de projets publics :

- **Kengo** est une plateforme de don avec ou sans contrepartie. Elle vise à soutenir des projets culturels, innovants, créatifs ou solidaires, ayant une vocation collective et un lien avec la Bretagne. Les projets peuvent être portés par des particuliers, professionnels, associations ou collectivités.
- La Plateforme **Bulb in Bretagne** est portée par les CCI des Côtes d'Armor et du Morbihan. Elle permet de financer des projets portés par des entreprises bretonnes, sous forme d'actions ou d'obligations.
- La plateforme **GwenneG** (ou « petit sou » en breton) permet à tous de soutenir les projets bretons portés par des entreprises, associations ou personnes physiques, sous forme de prêt ou d'investissement en capital.
- Plateforme de financement participatif dédiée aux acteurs du territoire dont les collectivités territoriales, **Collecticity** permet aux collectivités, établissements publics, EPL, associations, mais aussi aux entreprises portant des projets de lever des fonds auprès des particuliers pour des projets d'intérêt public, sous la forme de prêts ou de dons. Les communes de Langouët, Plouguerneau, La Bouexière, ou encore Saint-Brieuc Agglomération ont déjà eu recours à Collecticity avec succès.

Un club **CIGALES** (**Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire**) est un outil de financement citoyen qui investit dans de petites et moyennes entreprises, coopératives, associations de son quartier, de sa ville, de son département ou de sa région. Outre l'aide financière, les membres du club apportent leurs compétences, expertises et la connaissance de réseaux. Chaque club CIGALES regroupe de 5 à 20 personnes pour une période de 5 ans renouvelable, sous le statut de l'indivision. Les « cigaliers » qui le composent épargnent régulièrement pour investir collectivement et solidairement dans des projets de territoire. En 2019, l'association des CIGALES de Bretagne représentait 42 clubs et près de 420 citoyens investisseurs.



- » www.cigales-bretagne.org
- » www.cigales.asso.fr



- » www.kengo.bzh
- » www.bulbinbretagne.bzh
- » www.gwenneg.bzh
- » www.collecticity.fr

Rédaction : BRUDED

Conception : Studio Crumble

Crédits photos couverture :

1. Soirée jeu au tiers-lieu de Bouvron, © Gaël Charriau
2. Atelier participatif, CC de Brocéliande, © BRUDED
3. Chantier participatif, Langouët, © DR
4. Skatepark réalisé par les jeunes, Riec-sur-Bélon, © DR

Impression sur papier Offset recyclé par Imprimerie des Hauts de Vilaine certifiée Imprim'vert® et PEFC™

Au sein du réseau BRUDED, de nombreuses collectivités travaillent main dans la main avec la société civile pour mener à bien des projets durables et partagés.

Certains projets sont portés par la collectivité. Celle-ci peut décider d'y associer les acteurs locaux à différentes étapes, de la définition des objectifs à la mise en œuvre concrète du projet. D'autres sont portés par des citoyens auxquels la collectivité décide d'apporter un soutien moral, technique, matériel ou financier. Sources de dynamisme local, ces projets participatifs impliquent un changement de posture des élus et une méthodologie repensée.

En s'appuyant sur de multiples expériences, ce recueil propose aux élus locaux des clés de réussite et points de vigilance pour mener à bien ces projets collectifs.



BRUDED
02 99 69 95 47
contact@bruded.fr
www.bruded.fr

L'association BRUDED remercie tout particulièrement les élus des communes et intercommunalités qui ont contribué à la rédaction de cette mutualisation d'expérience.

Cette publication a reçu le soutien de :

